

APPRENDRE

PARTAGER

ÉCOUTER

AIDER

ACCOMPAGNER

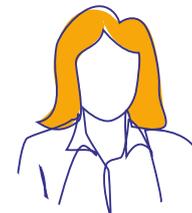
Formations 2024

Vos interlocutrices

Évelyne COMBALUZIER,

Directrice adjointe, chargée de la qualité
et de la communication

ecombaluzier@cesap.asso.fr



Lucie CHAUVINEAU,

Chargée de projets de formation et Aidforpoly

lchauvineau@cesap.asso.fr



Contact

01 53 20 68 58

formation@cesap.asso.fr

Centre de documentation

01 53 20 68 51

documentation@cesap.asso.fr

Apprenant.e.s en situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap ? Nous sommes à vos côtés pour identifier les aménagements les plus adaptés et rendre nos formations accessibles au regard de vos besoins. Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap :

refhandicap.formation@cesap.asso.fr

Frédérique LEMPREUX,

Responsable formation continue

flempreux@cesap.asso.fr



Christine PLIVARD,

Directrice

cplivard@cesap.asso.fr

Laëtitia FOSSEMALLE,

Responsable formation continue et formation
diplômante Accompagnant Éducatif et Social

lfossemalle@cesap.asso.fr



Elisati DIAS VARELA,

Assistante administrative formation continue et Aidforpoly

formation@cesap.asso.fr



Éditorial

Qu'allez-vous trouver dans les pages du nouveau catalogue de CESAP Formation ?

Sans doute le fruit du travail d'une équipe profondément ancrée dans un environnement pluriel autour de l'enfant, l'adolescent et l'adulte polyhandicapés.

Vous allez retrouver les incontournables, qui fondent l'accompagnement et qui sont à ré-évoquer sans cesse si l'on ambitionne d'être attentif à la qualité de vie de ces personnes.

Et puis vous trouverez des innovations, parce qu'elles sont nécessaires mais surtout parce que la personne polyhandicapée nous encourage à la rencontrer, à la connaître mieux tant elle conserve une part d'insondable.

Innover pour elle, c'est respecter profondément ses compétences et son besoin de soutien par ses proches, par les professionnels mais aussi par tous ceux qui peuvent apporter leur concours alors qu'ils découvrent qu'une attention soutenue à autrui rend plus performant lorsqu'il faut déployer ses propres compétences.

Cette créativité est le fait de formateurs/professionnels ou parents qui font réseau ou alliance avec d'autres, fort éloignés dans leurs pratiques, qui acceptent de décaler leur regard. Ils sont politiques, chercheurs, médecins, bricoleurs, artisans, entrepreneurs...

Il faut tout ce panel éclectique pour soutenir le quotidien.

C'est à la fois une richesse et un engagement, une pierre apportée à un édifice qui déploie des outils multiples, qui prône l'autodétermination mais qui pourrait risquer de gommer l'altérité. Il enjoint à créer des process nécessaires à l'amélioration continue de la qualité mais peine à faire face à un défaut d'attractivité des métiers.

Le déploiement constant de nouveaux dispositifs étayés par de multiples référentiels et recommandations de bonnes pratiques professionnelles, éminemment nécessaires, ne suffit pas à favoriser l'engagement humain mettant l'accompagnement et le soin des personnes polyhandicapées en grande vulnérabilité.

Ce paradoxe nous préoccupe et nous rend acteur responsable au sein d'une écologie complexe où la formation a toute sa place.

En parcourant ces pages, vous pourrez avoir le goût de nous rejoindre.

Alors bienvenue...

Christine PLIVARD,

Directrice de CESAP Formation, Documentation, Ressources



Hélène KORN,
Assistante administrative formation continue
formation@cesap.asso.fr



Pascale BOUFFANET,
Assistante administrative et communication
formation@cesap.asso.fr



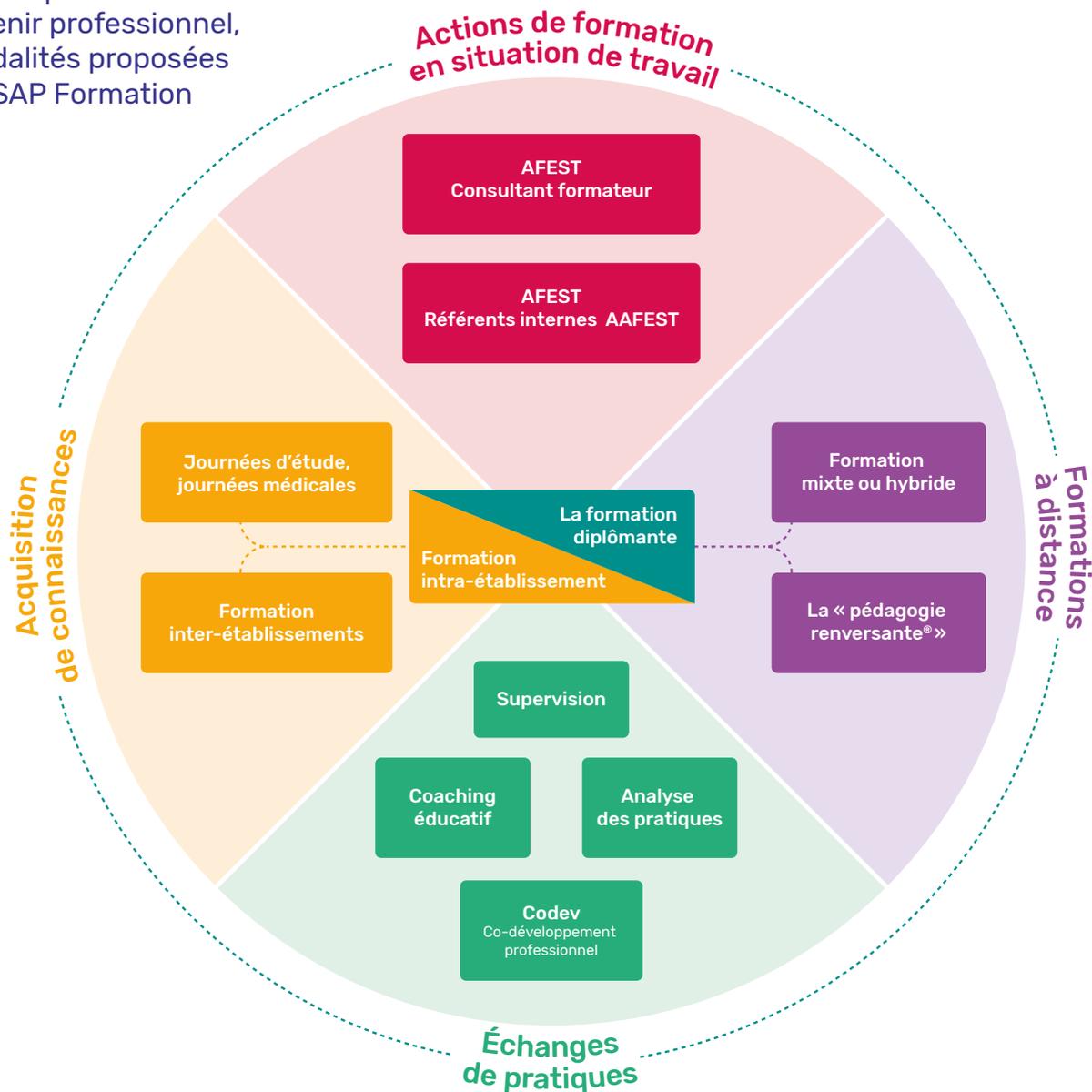
Sylvie KORCHIA,
Comptable
formation@cesap.asso.fr



Fanny COLPAERT,
Assistante administrative formation continue et formation diplômante Accompagnant Éducatif et Social
formation@cesap.asso.fr

Plan de développement des compétences

dans la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, les modalités proposées par CESAP Formation



L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. CESAP Formation en propose quelques modalités que sont :

AFEST : action de formation en situation de travail

Réalisée en situation de travail, l'AFEST peut s'articuler avec d'autres modalités pédagogiques, faisant l'objet **d'évaluations en amont et en aval dans le cadre de situations de travail apprenantes**. Ce parcours pédagogique permet d'acquérir des compétences professionnelles en lien avec le projet individuel de formation. Les modalités de sa mise en œuvre doivent encore être précisées.

Les formations intra-établissement

Pour lesquelles le formateur se rend dans l'établissement pour travailler en équipe pluridisciplinaire. Le bénéfice de ces formations dites « intra » sera de **renforcer le caractère partagé entre professionnels des actions conduites et la cohésion des équipes**.

Les formations individuelles dites « inter-établissements »

À partir d'inscriptions individuelles, ces formations favorisent **l'acquisition de connaissances et l'analyse de pratique sur des thématiques très éclectiques entre professionnels d'établissements différents**. En règle générale, ces formations se déroulent dans les locaux parisiens de CESAP Formation, Documentation, Ressources.

Les journées d'étude

Ces journées proposent des thèmes propres à l'accompagnement des personnes polyhandicapées. Les sujets abordés s'attachent à approfondir des questions spécifiques avec des experts.

cf. pages 18-19

Les journées thématiques

Elles proposent d'aborder un thème relatif à l'accompagnement des personnes polyhandicapées. Animées par un intervenant expert de la thématique, elles s'adressent à un large public.

cf. pages 21-23

Les journées médicales

Ces journées de conférence annuelles sont une particularité de CESAP Formation. Elles s'attachent à traiter, depuis plus de 30 ans, **des sujets médicaux en lien avec le soin des personnes polyhandicapées**, qui interrogent les médecins et les paramédicaux en sollicitant des experts du sujet.

En outre, tous les trois ans, trois journées sont consacrées à un panel de sujets médicaux concernant la spécificité de l'accompagnement médical des sujets polyhandicapés. Elles ont lieu le plus souvent en régions.

cf. page 20

La formation mixte ou hybride

La formation mixte ou hybride est une approche qui combine la formation en présentiel et la formation à distance pour utiliser ces deux modalités en complémentarité et exploiter les avantages de chacune en vue d'adapter les parcours de formation.

La « pédagogie renversante® »

Sur le modèle de la classe inversée, des séquences pédagogiques visuelles et ludiques, consultables en ligne en amont de la formation, permettent aux apprenants **d'avoir un socle commun qui étaye, illustre et fait référence au cours de la séquence pédagogique en présentiel**.

CESAP Formation a développé ce dispositif de « pédagogie renversante » en co-production avec Kariateam en vue de répondre à la question : « Que doivent savoir faire les apprenants ? ».

La formation diplômante des Accompagnants Éducatifs et Sociaux (AES)

L'Accompagnant Éducatif et Social exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes vieillissants en situation de handicap et/ou de dépendance et dans les activités sociales, scolaires et de loisirs. CESAP Formation **accompagne la professionnalisation des stagiaires, par un formation en alternance ou en voie directe sur 18 mois, enrichie par un suivi individualisé**.

cf. page 13

Le Coaching éducatif

Accompagner la personne polyhandicapée se révèle souvent difficile, plaçant le professionnel et l'entourage dans des sentiments d'impuissance, d'impasse, d'incompréhension. Pourtant une réflexion et un travail peuvent s'engager autour de l'élaboration d'hypothèses sur ce que vit et ressent la personne accompagnée. **La conception d'outils et de méthodes permettra d'apporter des réponses afin de favoriser un mieux-être à tous, personnes accompagnées et accompagnants**.

La supervision

Elle désigne **un appui technique éclairé, destiné à former des professionnels**. Son but est d'examiner des situations qui posent problème, d'analyser les pratiques, et d'améliorer les réponses professionnelles. Elle vise également à suivre les projets mis en œuvre.

L'analyse des pratiques

Il s'agit d'un espace d'expression pour un petit groupe de professionnels, animé par un(e) psychologue et centré sur l'échange des expériences de travail.

Elle vise à **identifier l'impact psycho-affectif des expériences vécues, énoncer sa pratique, la questionner en pluridisciplinarité et dégager des savoir-faire et des savoir-être**.

cf. page 134

Le Co-développement Professionnel (Codev)

C'est une forme de coaching managérial qui se déroule selon un protocole qui permet à un groupe de professionnels d'apprendre les uns des autres. Le Co-développement propose un lieu collectif en toute confiance pour **étudier les situations réelles et actuelles rencontrées et trouver des options de solutions grâce à l'intelligence collective**.

Sommaire

Vos interlocutrices	2-3
Éditorial	3
Plan de développement des compétences	4-5
Sommaire	6-8
N Nouveautés	9
Formations individuelles 2024	10-11
AIDFORPOLY, un programme d'actions de soutien pour les proches aidants de personnes polyhandicapées	12

LA FORMATION D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL 13

Se préparer à entrer en formation d'accompagnant éducatif et social	14
Formation d'accompagnant éducatif et social	15-16

JOURNÉES D'ÉTUDE ET JOURNÉES THÉMATIQUES 17

N [Journée d'étude] L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée : Du soin à l'activité	18
N [Journée d'étude] Polyhandicap, cultures et représentations : quel accordage ?	19
N 10 ^{èmes} journées médicales : La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées	20
[Journée thématique] Accompagner les troubles du comportement de la personne polyhandicapée	21
[Journée thématique] Accompagner la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées	22
[Journée thématique] Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS pour l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité	23

LES SOINS INDISPENSABLES AU QUOTIDIEN 25

N Les fondamentaux pour accompagner une personne polyhandicapée	26
Adapter ses pratiques professionnelles pour accompagner des personnes polyhandicapées	27
À la rencontre de la personne polyhandicapée	28
N Découvrir ou redécouvrir le polyhandicap. La spécificité de l'accompagnement des personnes polyhandicapées	29
Les actes de la vie quotidienne	30
Prévenir les situations d'urgence en institution pour des personnes polyhandicapées	31
L'alimentation, manger, digérer, se nourrir. La prévention des troubles de la déglutition (module de base)	32
L'alimentation, manger, digérer, se nourrir. L'aide à la nutrition et l'aide à la digestion (modules complémentaires)	33
L'art culinaire adapté aux besoins des personnes polyhandicapées	34
L'oralité autrement	35
L'alimentation entérale	36
La déglutition - Trouver plaisir et confort en s'alimentant	37
Comprendre l'épilepsie pour mieux accompagner les personnes polyhandicapées	38
Identifier, anticiper la douleur et l'anxiété pour les soins sans contention forte chez la personne polyhandicapée	39
La douleur de la personne polyhandicapée	40
Référent douleur au sein d'un établissement accueillant des personnes polyhandicapées	41
Soins palliatifs et polyhandicap	42
Vieillesse et soins palliatifs dans une institution pour personnes polyhandicapées	43
L'hygiène et la toilette de la personne polyhandicapée	44
Si on parlait de la propreté et de l'hygiène au service de la personne polyhandicapée ? Les évolutions consécutives à la crise sanitaire	45
Soins de stomathérapie et polyhandicap	46
Accompagnement adapté des déplacements et changements de position de la personne polyhandicapée	47
Hygiène de vie respiratoire de la personne polyhandicapée - Pour une prévention simple et efficace - Traitement quotidien de la part positionnelle	48

RÉFLEXION AUTOUR DES ACCOMPAGNEMENTS SINGULIERS		49
	Conceptions actuelles du polyhandicap	50
	Les relations entre enfants de 0 à 3 ans, leur évolution pour mieux comprendre les interactions entre personnes polyhandicapées	51
	Le travail en SESSAD autour de l'enfant polyhandicapé	52
N	Accueillir un enfant en situation de handicap ou polyhandicapé chez l'assistant(e) familial(e) et/ou en structure petite enfance (EAJE)	53
	Adolescence et polyhandicap	54
	La vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées	55
	Les relations familles - professionnels - Améliorer les relations réciproques	56
	Devenir parent, connaître le processus de parentalité pour mieux comprendre les relations parents-enfant dans le cas du polyhandicap	57
	L'interculturalité dans l'accompagnement et les soins à la personne polyhandicapée L'accompagnement de personnes issues de cultures différentes confrontées au polyhandicap	58
N	Le principe de laïcité dans les structures sociales et médico-sociales, aspects juridiques	59
	Capable d'apprendre dans un environnement adapté	60
	La question de l'apprentissage adapté aux besoins des jeunes polyhandicapés	61
	Les compétences cognitives du sujet polyhandicapé et leur évaluation	62
	Module pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP	63
	Accompagner les comportements-problèmes	64
N	Comprendre les autostimulations pour mieux vivre avec, au quotidien	65
	Polyhandicap et trouble du spectre de l'autisme (TSA)	66
	La place des émotions et des sentiments, accompagner des personnes polyhandicapées au quotidien	67
	Bien vivre en Maison d'Accueil Spécialisée ou en Établissement d'Accueil Médicalisé	68
N	De l'élaboration à la mise en œuvre d'activités adaptées à l'adulte polyhandicapé en maison d'accueil spécialisée	69
	Face à l'avancée en âge de la personne très handicapée, quels nouveaux projets ?	70
	La mort et le processus de deuil d'un enfant ou d'un adulte polyhandicapé	71
	Le travail de nuit dans un établissement qui accueille des personnes polyhandicapées	72

ACTIVITÉS ET APPROCHES		73
	Dispositif Communication Améliorée et Alternative (CAA) : Le CHESSEP Évaluer et faciliter la communication de la personne qui n'accède ni au langage oral ni à un code de communication élaboré	74
	Favoriser l'expression et la communication avec les personnes qui ne possèdent pas le langage verbal	75
	Snoezelen un autre regard (module de base)	76
	Snoezelen un autre regard (module d'approfondissement)	77
	La stimulation basale : les fondamentaux	78
	La stimulation basale : approfondissement en lien avec la pratique professionnelle	79
	Repérer et comprendre les déficiences sensorielles et les intentions de communication pour ajuster l'accompagnement au quotidien	80
	Observer et analyser les particularités sensorielles de la personne polyhandicapée au moyen d'un bilan	81
	L'approche d'Emmi Pikler et la vie quotidienne en institution accueillant des enfants ou des adultes polyhandicapés	82
	Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées : Conte sensoriel, peinture et danse	83
N	Le sens des activités proposées aux personnes atteintes de maladies neuro-évolutives : conte sensoriel, peinture	84
	Les arts plastiques adaptés à la personne polyhandicapée	85
	L'approche du conte pour un plaisir partagé avec la personne polyhandicapée	86
	L'environnement sonore de la personne polyhandicapée : la musique et le chant dans la pratique professionnelle	87
	La danse adaptée aux personnes polyhandicapées	88
	L'approche ludique dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée	89
	Le jeu chez la personne polyhandicapée pour exister, se construire, interagir	90
	L'approche sensorielle par le toucher	91
	L'éveil sensorimoteur de la personne polyhandicapée : un besoin à chaque âge de sa vie	92
N	La sophrologie au service de l'accompagnement des personnes polyhandicapées	93
	L'art de la pause - Prévenir les troubles musculo-squelettiques	94
	Le yoga au service du médico-social - Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres	95
	Relaxation et polyhandicap	96
	L'eau, élément de rencontre avec la personne polyhandicapée	97
	Les activités physiques et sportives adaptées aux personnes polyhandicapées	98
	Les activités équestres adaptées aux personnes polyhandicapées ou en situation de grande vulnérabilité	99

À PROPOS DES PRATIQUES INSTITUTIONNELLES		101
Léthique au quotidien		102
La juste présence - Pour une éthique pratique de l'accompagnement des personnes polyhandicapées en institution		103
La bienveillance au quotidien auprès de la personne polyhandicapée		104
Repérer les risques de maltraitance - Pour une bientraitance au quotidien		105
La relation d'aide avec les personnes polyhandicapées		106
L'empathie : mieux comprendre ce qui se joue dans la relation de soin et entre personnes polyhandicapées en institution		107
Améliorer le travail en équipe		108
Être un nouveau professionnel dans une structure qui reçoit des personnes polyhandicapées		109
Le projet d'établissement à l'épreuve des nouveaux dispositifs		110
Le projet personnalisé		111
N Accueillir un jeune polyhandicapé et accompagner son intégration en établissement pour adultes		112
Observer pour agir au plus près des besoins des personnes polyhandicapées		113
Harmoniser les transmissions		114
L'écrit professionnel, outil fondamental de la pratique médico-sociale		115
Prendre soin des soignants - Tous fragiles – tous vulnérables		116
Gérer son stress et utiliser ses ressources dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée		117
N Prévenir les risques d'épuisement professionnel		118

SPÉCIFICITÉS PROFESSIONNELLES ET POLYHANDICAP		119
Être assistant(e) social(e) auprès des personnes polyhandicapées		120
Être psychologue auprès des personnes polyhandicapées		121
Être médecin auprès de personnes polyhandicapées		122
Être infirmière, infirmier auprès de personnes polyhandicapées		123
Être masseur-kinésithérapeute auprès de personnes polyhandicapées		124
Être ergothérapeute auprès de personnes polyhandicapées		125
Être psychomotricien(ne) auprès de personnes polyhandicapées		126
Être aide-soignant(e) auprès de personnes polyhandicapées		127
Être AMP, AES auprès de personnes polyhandicapées		128
N Être éducateur(trice) spécialisé(e) ou éducateur(trice) de jeunes enfants auprès de personnes polyhandicapées		129
Être cadre dans une institution accueillant des personnes polyhandicapées		130
Être directeur(trice) de structure accueillant des personnes polyhandicapées		131
Coordonnateur(trice) de parcours : co-construire des parcours autour de situations complexes		132
Formation de formateurs(trices)		133
Autres formations possibles		134
Le centre de documentation		135
Nos publications		136
Nos replays		137
Bon de commande des publications		138
Règlement intérieur		139
Modalités de mise en œuvre de la formation		140
Fiche d'inscription pour les formations individuelles en inter-établissements		141
L'évaluation en formation		142
Index		143



Journées d'étude et journées thématiques

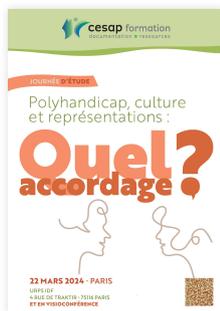


OCT. 23

06

Journée d'étude
L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée. Du soin à l'activité

PAGE 18

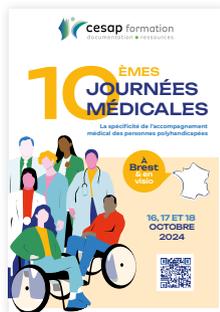


MARS 24

22

Journée d'étude
Polyhandicap, cultures et représentations : quel accordage ?

PAGE 19



OCT. 24

16, 17 et 18

10^{èmes} journées médicales
La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées

PAGE 20

Nouvelles formations

Les fondamentaux pour accompagner une personne polyhandicapée
PAGE 26

Découvrir ou redécouvrir le polyhandicap. La spécificité de l'accompagnement des personnes polyhandicapées
PAGE 29

Accueillir un enfant en situation de handicap ou polyhandicapé chez l'assistant(e) familial(e) et/ou en structure petite enfance (EAJE)
PAGE 53

Le principe de laïcité dans les structures sociales et médico-sociales, aspects juridiques
PAGE 59

Comprendre les autostimulations pour mieux vivre avec, au quotidien
PAGE 65

De l'élaboration à la mise en œuvre d'activités adaptées à l'adulte polyhandicapé en maison d'accueil spécialisée
PAGE 69

Le sens des activités proposées aux personnes atteintes de maladies neuro-évolutives : conte sensoriel, peinture
PAGE 84

La sophrologie au service de l'accompagnement des personnes polyhandicapées
PAGE 93

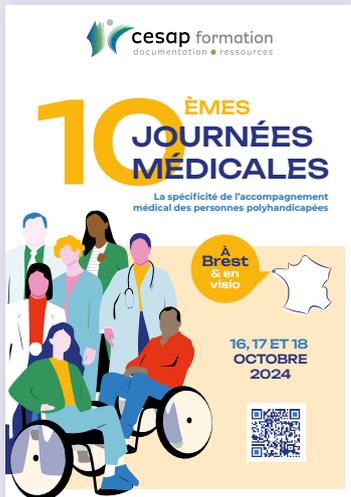
Accueillir un jeune polyhandicapé et accompagner son intégration en établissement pour adultes
PAGE 112

Prévenir les risques d'épuisement professionnel
PAGE 118

Être éducateur(trice) spécialisé(e) et/ou de jeunes enfants auprès de personnes polyhandicapées
PAGE 129



Formations individuelles 2024 à Paris



Journées médicales 2024

PAGE 20
10^{èmes} journées médicales
La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées

📅 16, 17 et 18 oct. 2024
à Brest et en visioconférence

La formation d'Accompagnant Éducatif et Social*

PAGE 14
Se préparer à entrer en formation d'Accompagnant Éducatif et Social

📅 26, 27 sept. et 14 oct.

PAGES 15-16
La formation d'Accompagnant Éducatif et Social - session 2024-2026

📅 Date butoir : 29 nov. (admissibilité)
12 déc. (début de la formation)

Les journées d'étude

JOURNÉES D'ÉTUDE

PAGE 19
Polyhandicap, cultures et représentations : quel accordage ?

📅 22 mars

JOURNÉES THÉMATIQUES*

PAGE 22
Accompagner la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées

📅 5 avril

PAGE 23
Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS pour l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité

📅 18 oct.

PAGE 21
Accompagner les troubles du comportement de la personne polyhandicapée

📅 14 juin en visioconférence

📅 21 nov.

* Pour une inscription en 2023, se référer aux pages correspondantes.

Les formations individuelles 2024

FORMATION	PAGE
📅 23, 24 mai Accueillir un enfant en situation de handicap ou polyhandicapé chez l'assistant(e) familial(e) et/ou en structure petite enfance (EAJE)	53
📅 27, 28, 29 mai Être aide-soignant auprès de personnes polyhandicapées	127
📅 3, 4 juin Être éducateur(trice) spécialisé(e) ou éducateur(trice) de jeunes enfants auprès de personnes polyhandicapées	129
📅 13, 14 juin Les compétences cognitives du sujet polyhandicapé et leur évaluation	62
📅 20, 21 juin Comprendre l'épilepsie pour mieux accompagner les personnes polyhandicapées	38
📅 24, 25 juin Relaxation et polyhandicap	96
📅 17, 18, 19, 20 sept. Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées. Conte sensoriel, peinture et danse.	83
📅 17, 18, 19 sept. Être AMP, AES auprès de personnes polyhandicapées	128
📅 19, 20 sept. et 5, 6 nov. La douleur de la personne polyhandicapée	40
📅 23, 24, 25, 26 sept. Être ergothérapeute auprès de personnes polyhandicapées	125
📅 24, 25, 26 sept. et 4, 5 nov. Être infirmière, infirmier auprès de personnes polyhandicapées	123
📅 9, 10, 11 oct. et 9, 10 déc. Snoezelen, un autre regard (module de base)	76
📅 14, 15, 16 oct. Être cadre auprès de personnes polyhandicapées	130
📅 14, 15 oct. et 6 déc. Référent douleur au sein d'un établissement accueillant des personnes polyhandicapées	41
📅 15, 16, 17 oct. Être psychologue auprès de personnes polyhandicapées	121
📅 17, 18 oct. Être masseur kinésithérapeute auprès de personnes polyhandicapées	124

FORMATION	PAGE
📅 7, 8 nov. Module de base pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP	63
📅 13, 14, 15 nov. Être médecin auprès de personnes polyhandicapées	122
📅 13, 14, 15 nov. Le jeu chez la personne polyhandicapée	90
📅 18, 19 nov. et 9, 10 déc. Être psychomotricien(ne) auprès de personnes polyhandicapées	126
📅 20, 21, 22 nov. La stimulation basale : les fondamentaux	78
📅 25, 26, 27 nov. Coordonnateur(trice) de parcours : co-construire des parcours autour de situations complexes	132
📅 26, 27, 28 nov. La question de l'apprentissage adapté aux besoins des jeunes polyhandicapés	61
📅 27, 28, 29 nov. Être assistant(e) social(e) auprès de personnes polyhandicapées	120
📅 27, 28, 29 nov. Les activités équestres adaptées aux personnes polyhandicapées ou en situation de grande vulnérabilité	99
📅 2, 3 déc. Le yoga au service du médico-social. Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres	95
📅 2, 3 déc. Les activités physiques et sportives adaptées aux personnes polyhandicapées	98
📅 6 déc. Module de suivi pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP	63
📅 12, 13 déc. La danse adaptée aux personnes polyhandicapées	88
📅 Nous consulter Être directeur(trice) de structure accueillant des personnes polyhandicapées	131

Formation de formateurs

PAGE 133
Session 2024-2025

📅 21, 22 nov. et 16, 17 déc. 2024
23, 24 janv. et 17, 18 mars 2025



AIDFORPOLY, un programme d'actions de soutien pour les proches aidants de personnes polyhandicapées

Un nouveau site Internet, mis en ligne à l'automne 2023, regroupe les 13 thématiques du dispositif et propose des écrits, des infographies, des témoignages, des vidéos. Cette base de ressources multiples vise à soutenir et informer les proches aidants de personnes polyhandicapées et à favoriser une connaissance partagée aidants/professionnels.



www.aidforpoly.org

Depuis 2019, l'association CESAP est pleinement engagée dans le projet Aidforpoly, à travers le développement d'une offre de formation, d'information et de soutien psychosocial auprès des familles de personnes polyhandicapées dans ses établissements, et de celles de ses partenaires territoriaux.

Aidforpoly (Aidant-Formation-Polyhandicap) est un programme unique, expérimental et d'envergure nationale, qui propose des sessions collectives ouvertes gratuitement à tous les proches aidants de personnes polyhandicapées (parents, fratrie, entourage).

Ce programme est mis en œuvre par CESAP Formation, Documentation, Ressources et la Croix-Rouge française, avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Il est organisé dans les établissements du CESAP et de la Croix-Rouge française ainsi que dans ceux de leurs partenaires : l'Institut Social de Lille (ISL), la Fondation John Bost et le Centre de Ressources Multihandicap Ile-de-France (CRMH).

Aidforpoly permet aux aidants de personnes polyhandicapées, grâce aux ateliers présentiel/distanciel et au site Internet :

- De partager et confronter ses expériences avec des pairs,
- De renforcer l'alliance avec des professionnels de l'accompagnement,
- D'acquérir des connaissances, de l'information, des techniques.

Ce programme propose une vaste et riche proposition de thématiques :

- Les spécificités du polyhandicap.
- Les différentes approches dans l'accompagnement.
- La coopération proches aidants et professionnels.
- Les étapes de la vie.
- La vie affective et intime de la personne polyhandicapée.
- L'annonce du handicap.
- Soutenir les compétences cognitives.
- Portage et partage.
- La place des familles.
- Rencontre frères et sœurs.
- Loisirs et vie sociale.
- Concilier vie familiale, vie sociale et vie professionnelle.
- Prendre soin de soi.

La couverture de ces actions est nationale. Elles sont déployées soit à distance ou en présentiel, dans les établissements participants.

Informations pratiques et inscription

Pour toute information sur ce programme d'action et pour vous inscrire, nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet aidforpoly.org

Déployer une session Aidforpoly au sein de votre établissement

Prenez contact avec Lucie CHAUVINEAU
lchauvineau@cesap.asso.fr

Contact

- **Lucie CHAUVINEAU**, chargée de projets de formation
lchauvineau@cesap.asso.fr
contact@aidforpoly.org

Porteurs



Partenaires



Une journée d'étude, le 8 décembre 2023, sera un lieu de rencontre et de partage entre proches aidants.

Elle sera aussi l'occasion de dresser le bilan de cette proposition à l'adresse des aidants et d'envisager des pistes d'amélioration pour pérenniser ce dispositif.

Avec le soutien de la



La formation d'Accompagnant Éducatif et Social

44 personnes formées

Réussite :
100 % en 2022
100%
en 2023



Se préparer à entrer en formation d'accompagnant éducatif et social

RÉF. : 1 202

Module de formation en direction des personnels exerçant ou se destinant à exercer dans les services médico-sociaux, socio-éducatifs, sanitaires, et dans les structures d'aide à la personne auprès de publics nécessitant un accompagnement adapté à leurs restrictions d'autonomie.

Les institutions du social et du médico-social organisent la prise en charge, l'accompagnement et l'éducation des publics accueillis selon la mission qui leur est confiée et dans le cadre d'une palette de compétences portées par les professionnels qui composent l'équipe.

Certains de ces professionnels, impliqués et engagés dans leur exercice professionnel, souhaitent se qualifier à travers un cursus de niveau 3 leur donnant accès à un meilleur statut professionnel ainsi qu'à un plan de carrière dans une progressivité choisie. Ces professionnels, impliqués et dynamiques dans la mise en œuvre de la mission d'accueil, sont reconnus dans leurs compétences et pour ceux qui ne sont pas encore diplômés, les employeurs entendent développer une politique de qualification ouvrant ainsi à l'enrichissement des connaissances et des compétences et à des perspectives professionnelles gratifiantes. Toutefois, entrer en formation nécessite une anticipation dans la démarche professionnelle et dans la mobilisation personnelle. Le projet envisagé relève donc d'une démarche de soutien et de préparation à l'entrée en formation d'Accompagnant Éducatif et Social (DE AES).

OBJECTIFS

- Identifier le rôle et la mission de l'AES en vue de l'entrée en formation d'Accompagnant Éducatif et Social.
- Forts de leur expérience et de leur savoir-faire, les professionnels non diplômés évaluent la nécessité d'entrer dans un cursus certifiant pour y acquérir les éléments leur permettant d'enrichir, de compléter et d'unifier leurs connaissances et par cette voie, professionnaliser leur statut de manière pérenne. Il leur est donc proposé de préciser leur projet par une étape de positionnement et pour ce faire : de prendre clairement connaissance des contenus de la formation visée ; d'identifier les prérequis exigés pour une admission en formation ; de se familiariser avec les étapes d'un examen d'entrée ; de mobiliser leurs connaissances et compétences pour préparer ces étapes ; de savoir, pour chacun(e), présenter son parcours, sa motivation et ses compétences pour entrer en formation DE AES.

CONTENU

- Le métier d'AES : présentation du référentiel formation du DE AES, rôle et fonction de l'AES dans les institutions.
- Méthodologie de l'écriture.
- Méthodologie de présentation d'une étude de situation à l'oral et à l'écrit.
- Présentation de l'oral pour entrer en formation d'AES.

MÉTHODE

- À partir d'une présentation de son parcours, chaque participant sera invité à évaluer ses besoins en termes d'expression orale et d'expression écrite.
- Un travail en sous-groupes permettra d'appréhender et de partager les situations de construction d'outils favorisant l'expression tant en face à face qu'en groupe.
- Des exercices et une méthodologie à l'écriture professionnelle (description des activités, réflexion sur la posture professionnelle, comptes rendus d'actions professionnelles...) seront proposés en individuel et en collectif.
- Ce module étant organisé en amont du calendrier de l'épreuve d'entrée en formation DE AES, les participants pourront poser leur candidature dès la fin du module.
- Un temps d'élaboration est mené par le/la formateur/trice à partir des travaux de présentation individuelle (1 heure par candidat) des futurs candidats de manière à leur permettre d'ajuster et d'améliorer leur présentation en vue de l'épreuve orale.
- Évaluation : un questionnaire anonyme d'évaluation sera distribué à chaque participant.
- Un bilan collectif sera mené en fin de module.
- Une attestation de présence sera délivrée aux participants et à la direction en fin de module.
- Une évaluation des savoirs méthodologiques acquis au cours du module (QCM).

DATES

Paris, dans les locaux de CESAP Formation et de l'EFPP.

Paris • 26, 27 septembre et 14 octobre 2024
(18 heures)
800 € par participant pour le module de 3 journées.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à toute personne motivée pour entrer en formation d'AES.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Responsable de la formation AES :

Laëtitia FOSSEMALLE
Tél. : 01 53 20 68 58

INTERVENANT(ES)



- Formateurs/trices/Responsables de projet de CESAP Formation et de l'EFPP.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

Formation d'accompagnant éducatif et social

RÉF. : 1 147

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements...) en fonction de ses capacités et de ses choix. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle. Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe pluri-professionnelle il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés dans le respect de ses choix et de son consentement.

Les lieux d'exercice des AES sont très larges. Ils peuvent intervenir directement :

• **Au domicile de la personne :**

- Particuliers employeurs,
- Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD),
- Services d'aide à la personne (SAP),
- Services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD),
- Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)...

• **En établissement social ou médico-social :**

- Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- Maisons d'accueil spécialisées (MAS),

- Des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS),
- Foyers d'accueil médicalisés (FAM),
- Instituts médico-éducatifs (IME),
- Des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP),
- Des maisons d'enfant à caractère social (MECS),
- Dans des structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles.

L'organisation de cette formation est particulièrement attentive aux personnes sourdes et malentendantes.

La formation

La formation théorique et pratique se décompose en cinq domaines de formation (DF), auxquels sont associés 5 blocs de compétence selon les dispositifs de l'arrêté du 30 août 2021.

DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne »

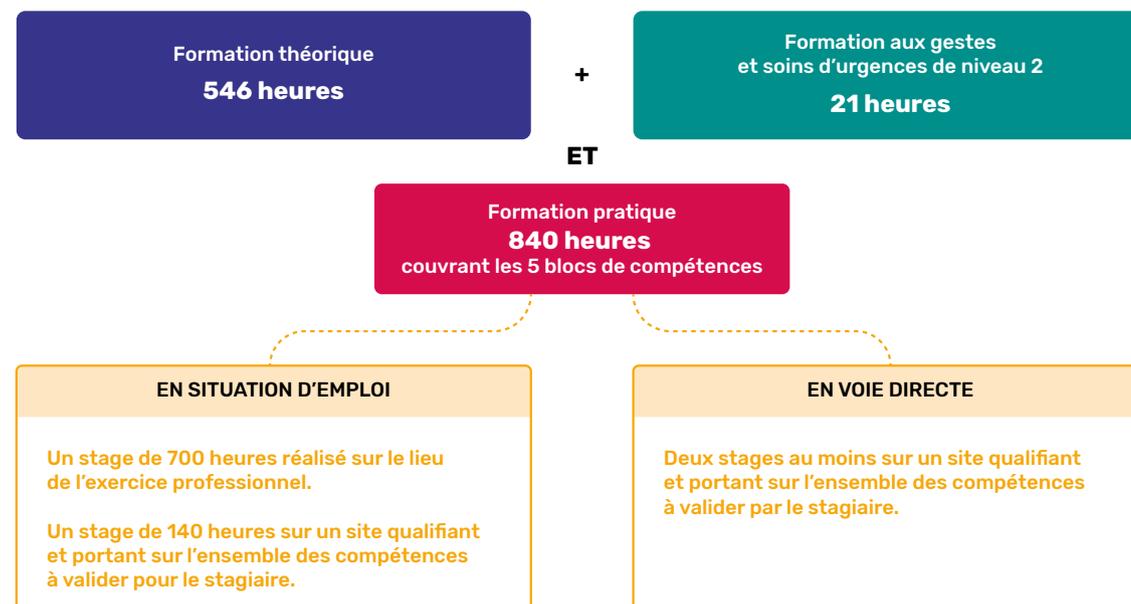
DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité »

DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne »

DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention »

DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne »

La répartition du volume de formation théorique et pratique est la suivante :



Suite en page 16

[suite]

Formation d'accompagnant éducatif et social

RÉF. : 1 147

Suivi pédagogique

Un suivi individualisé est réalisé par un formateur référent, qui travaille en étroite collaboration avec la responsable de formation, et qui rencontre régulièrement le stagiaire pour le guider dans tous les aspects de la formation : point sur son parcours, suivi de ses écrits, évaluation conjointe avec les lieux de stage.

Évaluation

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires porte sur la théorie et la pratique. Elle est effectuée tout au long du parcours de formation, conformément au référentiel de certification organisé par domaines de compétence.

Pour plus de précisions, rendez-vous sur le site :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/36004/>

Dispenses et allègements

La validation par blocs de compétence n'est pas encore possible.

Allègements : nous consulter.

Inscription

Le dossier d'inscription est disponible sur demande ou téléchargeable sur le site et doit être adressé à formation@cesap.asso.fr il comprendra : une fiche d'inscription dûment complétée, une lettre de motivation manuscrite, un curriculum vitae détaillé, une photocopie de pièce d'identité, la photocopie des diplômes et le règlement des frais d'inscription.

Conditions d'admission

- Être motivé.e par l'accompagnement des personnes fragiles, vulnérables et/ou dépendantes.
- Aucun diplôme n'est exigé pour préparer le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES). L'entrée en formation est subordonnée à la réussite à une épreuve orale d'admission sauf pour les personnes relevant des articles 2 et 3 de l'arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'accompagnement éducatif et social (liste disponible sur demande). Les candidats dispensés de l'épreuve orale bénéficient d'un entretien de positionnement avec l'établissement de formation.

Pour plus de renseignement :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043990824>

Épreuve d'admission

Pour les candidats ne bénéficiant pas de l'admission de droit, l'épreuve orale d'admission consiste en un entretien de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale. À l'issue de cette épreuve, les candidats sont classés par ordre de mérite.

CODES NSF

- 330 - Spécialités plurivalentes des services aux personnes
- 332 - Travail social

CODES ROME

- J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient
- K1302 - Assistance auprès d'adultes
- K1303 - Assistance auprès d'enfants
- K1301 - Accompagnement médico-social

Évolution professionnelle

Le diplôme d'État lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social. Après l'obtention du diplôme et une expérience professionnelle, il est possible d'accéder aux formations de niveaux supérieurs et donc d'évoluer vers les métiers du champ de l'éducation, du médico-social ou du social (moniteur-éducateur, aide-soignant, etc.).

Financement

- Financement employeur
- Prise en charge par un organisme (OPCO, Pôle Emploi, AGEFIPH...)
- Financement personnel partiel ou total (CPF Compte Personnel de Formation...)

Tarif

Devis sur demande.

INFOS PRATIQUES

PUBLIC

Toute personne ayant ou non de l'expérience dans l'accompagnement de personnes et souhaitant obtenir une qualification de niveau 3.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour se présenter aux épreuves de sélection.

PARTENAIRE



PROMOTION 2023-2025

Date d'entrée en formation :

11 décembre 2023

Ouverture des inscriptions :

1^{er} janvier 2023

Date limite dépôt du dossier d'inscription :

20 novembre 2023

PROMOTION 2024-2026

Date d'entrée en formation :

12 décembre 2024

Ouverture des inscriptions :

1^{er} janvier 2024

Date limite dépôt du dossier d'inscription :

29 novembre 2024

Durée :

17 mois en alternance, sans excéder 24 mois.

CONTACTS

• Fanny COLPAERT, assistante administrative.

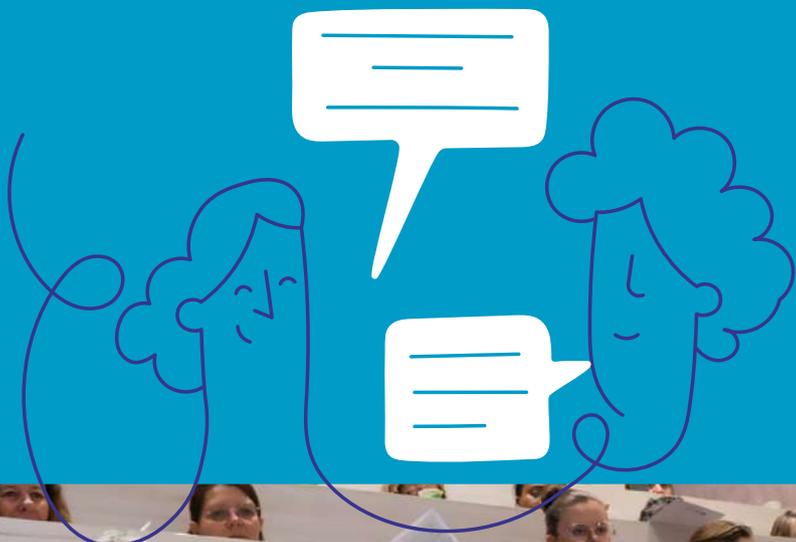
• Laëtitia FOSSEMALLE, responsable de la formation.

 01.53.20.68.58

 formation@cesap.asso.fr



Journées d'étude et journées thématiques



118 personnes formées

4,2/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en
2022



NOUVEAU [Journée d'étude]

L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée : Du soin à l'activité

RÉF. : 2 242

Se nourrir, dormir, se laver, sont autant d'actes fondamentaux que nous effectuons jour après jour sans nous questionner, sans les interroger. Quand la complexité du polyhandicap intervient dans ces actes du quotidien, la toilette, le repas... revêtent une temporalité différente, une routine qui pourra être vécue comme intrusive et douloureuse par la personne accompagnée. Pour le professionnel, sa fragilité et la récurrence des soins peuvent sembler lourdes et difficiles. Comment les professionnels de proximité tiennent-ils compte des besoins spécifiques des personnes polyhandicapées ? Quelle attention portent-ils à chaque personne pendant ces temps dits « ordinaires » ? Comment vont-ils donner du sens à chacun de leurs gestes ? Et comment transformer ces moments incontournables en plaisir partagé ? Cette journée a pour objectif de reconnaître les compétences dont doivent faire preuve les professionnels pour éviter l'épuisement et s'inscrire dans une dynamique valorisante.

DATES

Paris • 6 octobre 2023

Professionnels 340 € par personne.
-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).
Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.



OBJECTIF

- Questionner le lien entre le soin et l'activité pour renforcer le sens de sa pratique professionnelle.

ÉVALUATION

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.

PROGRAMME

MODÉRATRICE DE LA MATINÉE : **Mme Annick Defaque**

- 8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS**
- 9H00 INTRODUCTION À LA JOURNÉE**
Mme Christine Plivard, directrice de CESAP Formation, Documentation, Ressources (75)
- 9H15 L'ACTIVITÉ DE LA PERSONNE POLYHANDICAPÉE : QUELLES PERSPECTIVES ?**
Mme Annick Defaque, cadre de santé ergothérapeute en maison d'accueil spécialisée, en EEAP et formatrice à CESAP Formation
- 10H00 LES ACTES DU QUOTIDIEN, ÉLÉMENTS INDISPENSABLES À LA RELATION ÉDUCATIVE**
Mme Gaëlle Boland, conseillère parcours à l'ERHR Ile-de-France et anciennement aide médico-psychologique dans un EEAP, formatrice
- Mme Célia Le Falher**, ancienne éducatrice spécialisée en EEAP, étudiante Caferuis
- Mme Katia Charlier**, monitrice éducatrice à l'EEAP « Les amis de Laurence » (75), étudiante en médiation artistique
- 10H30 LA PROXÉMIE BASALE, UNE JUSTE PROXIMITÉ DANS LA RENCONTRE AU QUOTIDIEN**
Mme Concetta Pagano, formatrice certifiée en stimulation basale
- Mme Malorie Lopvet**, éducatrice spécialisée, EEAP Les Salins de Bregille à Besançon (25)
- 11H10 PAUSE**
- 11H40 LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MEILLEURE CONSCIENCE DE SOI AU CŒUR DU SOIN**
Mme Juliane Dind, directrice du Petit Conservatoire du Polyhandicap et lectrice au Département de Pédagogie Spécialisée à l'Université de Fribourg (Suisse)
- 12H40 DÉJEUNER LIBRE**

MODÉRATRICE DE L'APRÈS-MIDI : **Mme Concetta Pagano**

- 14H00 COMMENT FAIRE DE L'ESPACE-TEMPS DU QUOTIDIEN UN RÉEL OUTIL DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT ?**
M. Philippe Chavaroche, docteur en sciences de l'éducation
- 15H00 LA PLACE DE LA DOULEUR DANS LE QUOTIDIEN DE LA PERSONNE POLYHANDICAPÉE**
Mme Céline Rolland, infirmière EEP et SESSAD, Association Jean-Baptiste Thiéry (54), D.U. Douleur, formatrice
- Mme Odile Seroux**, masseur-kinésithérapeute, EEP Jean-Baptiste Thiéry (54), D.U. douleur et hypnose
- 15H30 EXPLORATION DES SIGNAUX COMPORTEMENTAUX ET PHYSIOLOGIQUES D'ADULTES POLYHANDICAPÉS : VERS UN ENRICHISSEMENT DE LEURS POSSIBILITÉS DE COMMUNICATION**
Mme Elise Marceaux-Dufour, psychomotricienne, EAM Anne Bergunion (75), doctorante psychologie cognitive, CIFRE Université Paris-Nanterre (92)
- 16H00 PAUSE**
- 16H20 QUAND LES 3 OURS SE RÉVEILLEN ET NOUS INVITENT AU BAIN SENSORIEL**
Mme Stéphanie André-Mounier, éducatrice de jeunes enfants, CESAP SESSAD La Colline (75) et formatrice
- Mme Viviani Huerta**, psychologue clinicienne et formatrice
- 17H00 CONCLUSION DE LA JOURNÉE**
Mme Annick Defaque
- 17H30 FIN DE LA JOURNÉE**



NOUVEAU [Journée d'étude]

Polyhandicap, cultures et représentations : quel accordage ?

RÉF. : 2 243

Les cultures sont diverses, plurielles. Chaque individu et chaque groupe social interprète sa partition culturelle de manière singulière selon son histoire, sa personnalité, son environnement.

Par des interventions éclectiques, l'objectif de cette journée est de se démarquer d'un mode de pensée issu d'une construction identitaire personnelle et souvent étayée sur des représentations individuelles pour accueillir le point de vue d'autrui sous-tendu par ses origines culturelles.

L'ambition de ce temps de travail est de se donner des pistes de réflexion utiles à créer une relation bienveillante et dynamique en vue d'un accordage attentif aux besoins des enfants, adolescents et adultes polyhandicapés et de leurs familles.

📅 DATES

📅 Paris • 22 mars 2024

Professionnels 350 € par personne.

-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).

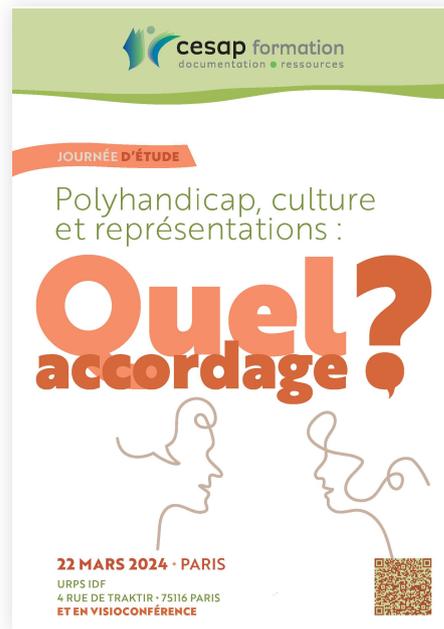
Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.

🎯 OBJECTIF

- Réfléchir la notion de culture afin de créer une relation d'accompagnement bienveillante.

✅ ÉVALUATION

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.



NOUVEAU[10^{èmes} journées médicales]

La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées

16, 17 et 18 octobre 2024 à Brest et en visioconférence **RÉF. : 2 240**

CESAP Formation, Documentation, Ressources, propose une rencontre tous les trois ans pour faire le point sur l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées.

Ces rendez-vous de trois jours permettent aux médecins de confronter leurs expériences et leurs pratiques médicales. Il s'agit aussi de permettre aux personnels paramédicaux et à l'ensemble des acteurs concernés par l'accompagnement des personnes polyhandicapées de se tenir au fait des évolutions dans ces domaines.

Les précédentes éditions se sont déroulées d'abord à Paris (1989, 1993, 1997). C'est en élargissant le cercle des médecins fidèles à ce rendez-vous que la nécessité de se réunir dans d'autres lieux s'était imposée de manière à mutualiser les connaissances des réseaux créés dans différentes régions. C'est ainsi qu'en 2000, ces journées se sont déroulées à Nantes, puis à Lille en 2004, à Clermont-Ferrand en 2008, à Rennes en 2012 et enfin à Rouen en 2016. La 9^{ème} édition de ces journées s'est à nouveau déroulée à Paris, en 2021.

Pour la 10^{ème} édition de ces journées, nous vous donnons rendez-vous à Brest et en visioconférence les 16, 17 et 18 octobre 2024.

INFOS PRATIQUES

Brest et en visioconférence • 16, 17 et 18 octobre 2024

Professionnels : 740 € par personne.

616 € par personne à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).

350 € par personne à la journée.

Proches aidants, étudiants : 82 € par personne pour ces trois journées, 42 € par personne à la journée.

OBJECTIF

- Se tenir informé des évolutions médicales pour les appliquer à une pratique spécifique au soin de la personne polyhandicapée tout au long de sa vie.

ÉVALUATION

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.

cesap formation
documentation • ressources

10^{ÈMES} JOURNÉES MÉDICALES

La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées



[Journée thématique] Accompagner les troubles du comportement de la personne polyhandicapée

RÉF. : 2 169



Les troubles du comportement sont à ce point perturbants qu'ils changent sans cesse de nom. Du comportement-défi au comportement-langage ou comportement perturbateur pour ne citer qu'eux, ils montrent surtout nos propres difficultés à les comprendre et les accompagner, d'autant plus lorsqu'ils s'expriment chez une personne polyhandicapée qui nous semble souvent difficile à comprendre. Réinterroger le polyhandicap et ses différentes formes d'expression, identifier les divers troubles du comportement et réfléchir à nos pratiques professionnelles sont les objectifs principaux de cette journée.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Journées animées par Marie-Blanche MIGEON

Paris • 16 novembre 2023 (7 heures)
340 €

Paris • 21 novembre 2024 (7 heures)
350 €

Journée animée par Violaine DEVAUX

En visioconférence • 14 juin 2024 (7 heures)
350 €

-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).
Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.

CONTENU

- Réflexion préalable : à propos du polyhandicap.
- Le fonctionnement psychique et ses dysfonctionnements possibles.
- Accompagner les troubles du comportement ou les personnes qui en présentent ?
- Des troubles, mais quels troubles ?
- L'observation en question.
- L'agressivité et la violence.
- Trouble du comportement et douleur.
- Le rôle de chacun et notamment celui de l'institution.
- L'importance des projets personnalisés.
- Quelques pistes possibles...

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

OBJECTIFS

- Comprendre autrement les troubles du comportement.
- Repenser la relation à l'autre.
- Gérer son propre stress.
- « Réagir » face à la violence et/ou l'agressivité.

INFOS PRATIQUES

35 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne.
- **Marie-Blanche MIGEON**, psychologue.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.





[Journée thématique]

Accompagner la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées

RÉF. : 2 225

Aujourd'hui, bien que les représentations sur la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées évoluent, de nombreuses questions cliniques, juridiques et éthiques demeurent.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 5 avril 2024 (7 heures)

Professionnels : 380 € par personne.

-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).

Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.



JOURNÉE THÉMATIQUE DE FORMATION

ACCOMPAGNER LA VIE RELATIONNELLE, INTIME, AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES POLYHANDICAPEES

5 AVRIL 2024 • PARIS



Nous avons tous des connaissances et des expériences différentes de la sexualité. Il s'agit d'un apprentissage tout au long de la vie, fondé sur des facteurs biologiques, psychologiques et sociaux mais aussi sur des sensations et des explorations en interaction avec l'environnement.

La sexualité est un sujet personnel et intime où la normalité n'existe pas et qui renvoie à nos valeurs. Elle peut inclure un certain nombre de dimensions et fonctions mais toutes ne sont pas toujours vécues ou exprimées par chacun.

La vie affective, relationnelle et sexuelle de la personne handicapée : une question essentielle à explorer

Les besoins des personnes accompagnées

- Connaître les spécificités du développement affectif et sexuel chez la personne en situation de handicap mental et psychique.
- Permettre l'expression et la prise de recul sur les représentations individuelles et collectives associées à la sexualité des personnes en situation de handicap / La réflexion en équipe.
- Repérer et comprendre les mécanismes et manifestations affectives et sexuelles chez les personnes en situation de handicap mental et psychique, leurs besoins.

Le cadre légal de référence

- La question de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accompagnées : un déterminant de santé qui ne saurait être ignoré.
- La question de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accompagnées : un élément important au regard du droit pénal.

Accompagner pour faciliter l'épanouissement des personnes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle

- Les préalables incontournables.
- L'accompagnement à mettre en place auprès des personnes accompagnées et des familles.
- Les éléments essentiels.
- Les ressources humaines et matérielles.

OBJECTIFS

- Identifier et interpréter les manifestations des personnes accompagnées.
- Situer le cadre légal lié à la thématique abordée.
- Ajuster les pratiques professionnelles et institutionnelles au regard des exigences réglementaires et recommandations de bonnes pratiques.

INFOS PRATIQUES

35 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS EN CO-ANIMATION

- **Sébastien BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Véronique LOGEAIS**, juriste spécialisée en droit de la santé et de l'action sociale, formatrice consultante.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.





Guides Santé • Social

Coordination éditoriale
Ph. Camberlein et Pr. G. Ponsot

La personne polyhandicapée

La connaître, l'accompagner, la soigner

2^e édition entièrement revue et augmentée

Les personnes polyhandicapées présentent un dysfonctionnement cérébral responsable d'une déficience intellectuelle sévère à profonde et de troubles moteurs, souvent associés à des perturbations psycho-comportementales ou sensorielles, entraînant une situation évolutive d'extrême vulnérabilité cognitive, physique, psychique, perceptive et sociale. L'expérience partagée des familles, des professionnels (éducatifs, médicaux, psychologiques et sociaux) et l'apport scientifique des chercheurs ont permis de constituer progressivement un savoir spécifique multidisciplinaire sur le polyhandicap, articulant soins, accompagnement social et éducatif, vie quotidienne, recherche scientifique et démarche éthique.

La 2^e édition de cet ouvrage, entièrement révisé et augmenté de dix nouveaux chapitres, est conçue comme un état des savoirs et des pratiques autour du polyhandicap. Il propose une présentation complète de ces connaissances, de leurs fondements, de leur mise en œuvre concrète ou de leur mobilisation dans la formation et la recherche. Il aborde également les dimensions institutionnelles et les politiques sociales mises en œuvre.

Th. Billette de Villemeur, A-M. Boutin, R. Brault-Tabaï,

C. Jaubert-Brisse, Ph. Camberlein, C. Plivard, G. Ponsot.

Public

- **Professionnels de santé** (médecins, infirmiers, rééducateurs).
- **Professions éducatives, psychologiques et sociales.**
- **Parents, familles.**
- **Chercheurs et étudiants** des filières santé-social.

CESAP

Le Comité d'études, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées est une association nationale dont l'activité est essentiellement dédiée aux personnes polyhandicapées à travers la gestion d'établissements et de services. Elle se développe également sur les champs de l'expertise, de la formation et de la recherche sur le polyhandicap.

PHILIPPE CAMBERLEIN

Aujourd'hui en retraite, il fut tout d'abord enseignant et éducateur spécialisé puis inspecteur des affaires sanitaires et sociales et directeur général d'association, dont le CESAP pendant 13 ans, ainsi que chargé de cours à l'Université et en IRTS.

GÉRARD PONSOT

Professeur honoraire des Universités, praticien hospitalier, ancien chef de service de neurologie infantile à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul et de l'hôpital/SSR de La Roche-Guyon à l'AP-HP. Il est vice-président du CESAP et membre du conseil d'administration du Groupe Polyhandicap France (GPF).

Les soins indispensables au quotidien



1 078 personnes formées

4,7/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en
2022



NOUVEAU

Les fondamentaux pour accompagner une personne polyhandicapée

RÉF. : 3 253

La personne polyhandicapée est si semblable à nous, mais aussi si différente, que notre premier regard se fixe sur un corps déformé, parfois animé de mouvements anormaux, une communication très particulière, souvent sans langage oral signifiant, des cris et autres manifestations dont la signification est bien souvent difficile à comprendre. La disponibilité et la recherche d'une rencontre authentiquement vécue avec la personne polyhandicapée sont le préalable nécessaire pour la connaître et la reconnaître. Aller à sa rencontre, c'est aussi et surtout lui manifester une patiente attention, ne jamais renoncer à la comprendre et la considérer comme effectivement capable de communication et d'échanges. C'est, tout aussi essentiellement, accepter en retour de recevoir quelque chose d'elle, dans un plaisir partagé et authentique. Offrir un accompagnement adapté aux personnes polyhandicapées, c'est en prendre soin tout en respectant leur rythme et leurs souhaits. C'est de toujours se souvenir que malgré leur fragilité et les déficits provoqués par le handicap, les personnes polyhandicapées ont le droit de vivre une multitude d'expériences, le droit d'apprendre, le droit de communiquer et d'exprimer leurs désirs, et leurs émotions, le droit à l'autodétermination. Se former à l'accompagnement de la personne polyhandicapée, c'est comprendre la notion de polyhandicap et repérer ses différents besoins tant dans le cadre de sa vie quotidienne que de ses activités, pour une prise en charge adaptée. Le polyhandicap impose une réelle culture de spécialité et nécessite la transdisciplinarité des compétences pour un accompagnement global de qualité.

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités du polyhandicap et adapter ses accompagnements.
- Identifier les symptômes/manifestations médicales liées au polyhandicap pour observer et prendre en compte la santé et les grandes étapes de la vie de la personne polyhandicapée.
- Identifier les bonnes pratiques des temps du quotidien (repas, toilette...) pour observer et prendre en compte la spécificité et les besoins de la personne polyhandicapée.
- Différencier les modalités de communication des personnes polyhandicapées et identifier les différents outils et techniques de communication pour faciliter l'expression des personnes.
- Définir des activités d'apprentissage et/ou ludiques adaptées aux personnes polyhandicapées et donner du sens aux activités proposées.
- Recueillir et prendre en compte l'expression des familles et parents et développer la complémentarité entre intervention professionnelle et famille.

CONTENU

Jour 1

- Historique, textes réglementaires, recommandations de bonnes pratiques (HAS), définition de la notion de polyhandicap, l'essentielle transdisciplinarité, l'autodétermination.
- Les profils psycho développementaux de polyhandicap et les éprouvés d'existence du Dr Georges SAULUS.
- La stimulation basale.
- La douleur de la personne polyhandicapée, l'épilepsie.
- La question de l'intime.

Jour 2

- La bienveillance, l'environnement, la relation à l'autre, la temporalité, l'écoute active.
- La vie quotidienne, une dimension apparemment très simple mais en réalité très complexe.
- Le temps du repas : son importance, ses objectifs et son déroulement ; la nutrition entérale, la gastrostomie.
- La communication de la personne polyhandicapée et son évaluation. Les outils de communication existants, ceux à inventer ou créer.
- La notion d'activité à la lumière du polyhandicap en lien avec le projet de la personne.

Jour 3

- Les besoins de la personne polyhandicapée accueillie en institution (vivre avec les autres, les relations, la communication, le besoin d'accompagnement individualisé) ; la notion de rencontre, la temporalité, le sens des activités.
- Accompagner les parents, la famille, c'est repérer leur difficulté, leur fatigue, leur colère pour apaiser la relation. Entre familles et professionnels, un partage des savoirs réciproques et de nature complémentaire.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Echanges et réflexions, mise en situation, analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes polyhandicapées et/ou aux aidants.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Stéphanie ANDRE MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Gaëlle BOLAND**, référente de parcours, Equipe Relais Handicaps rares et Aide médico psychologique.
- **Luc DESSAIVRE**, masseur kinésithérapeute.
- **Laëtitia FOSSEMALLE**, responsable de formation, éducatrice spécialisée.
- **Luis GAMEIRO**, psychologue clinicien.
- **Aline LEMOINE**, éducatrice spécialisée.
- **Frédérique LEMPREUX**, responsable de formation, éducatrice spécialisée.
- **Valérie MILLOT**, cadre de santé.
- **Béatrice TOURNEMINE**, psychomotricienne.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).



Adapter ses pratiques professionnelles pour accompagner des personnes polyhandicapées

RÉF. : 3 245

La dépendance importante des personnes polyhandicapées nécessite une attention continue et un recours à des techniques spécialisées pour le suivi médical, les soins techniques, l'apprentissage de moyens de relation et de communication, de développement des capacités d'éveil sensorimoteur et intellectuel. L'intensité, la diversité et la technicité des accompagnements pour soutenir le potentiel de chacun nécessitent à la fois un véritable effort de formation de tous les professionnels et une vigilance toute particulière aux proches aidants, qui sont souvent en première ligne face aux situations les plus complexes.

Cette formation vise à apporter et/ou reconnaître une expertise sur le polyhandicap aux acteurs ou futurs acteurs concernés par l'accompagnement des personnes polyhandicapées.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Adapter ses pratiques professionnelles pour accompagner des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Élaborer le projet personnalisé de la personne polyhandicapée en fonction de sa singularité, en prenant en compte la complexité et la pluralité des formes de polyhandicap, pour favoriser le développement de ses compétences.
- Accompagner la vie quotidienne de la personne polyhandicapée pour améliorer sa qualité de vie en intégrant la dépendance majeure liée au polyhandicap.
- Intégrer les problèmes de santé majeurs et spécifiques liés au polyhandicap ainsi que leurs conséquences pour développer et soutenir l'expression des compétences de la personne et son bien-être physique, psychique et social.
- Mettre en place des actions pour favoriser la vie relationnelle, sociale et citoyenne de la personne polyhandicapée en développant l'autodétermination de la personne.

CONTENU

- Les fondamentaux du polyhandicap.
- Sensibilisation à la stimulation basale.
- Vie quotidienne et bienveillance.
- Le sens des activités et introduction à Snoezelen.
- Santé et polyhandicap.
- Communication : présentation du dispositif CHESSEP.
- Les comportements-problèmes.
- Accompagnement adapté des déplacements et changements de position.
- Les compétences cognitives du sujet polyhandicapé et leur évaluation.
- Âge et vieillissement, soins palliatifs.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Travail en sous-groupes.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 8 jours (56 heures)

Dates : nous consulter

2 240 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Nous consulter pour un programme sur mesure.

INTERVENANT(ES)

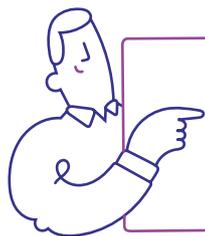
Intervenants ayant une pratique dans le secteur médico-social.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).



Cette formation fait l'objet d'une demande d'enregistrement en tant que **certification au répertoire spécifique de France Compétences**. Elle est en cours d'instruction.

À la rencontre de la personne polyhandicapée

RÉF. : 3 226

La rencontre avec la personne polyhandicapée peut souvent étonner, interroger, dérouter. La grande dépendance, une communication souvent perturbée, des capacités d'élaboration limitées, une grande faculté à éprouver et ressentir, des pathologies complexes nécessitant des soins de proximité rééducatifs et éducatifs, font que cette rencontre va fréquemment perturber les professionnels jusqu'à, parfois, éprouver des sentiments d'échecs pouvant désorganiser une institution dans son ensemble. Cette formation vise à proposer les conditions d'une rencontre avec la personne polyhandicapée afin de comprendre ses besoins et découvrir ses compétences vers une qualité de vie et un accompagnement de ses apprentissages.

OBJECTIFS

- Identifier les compétences psychologiques, psychoaffectives, relationnelles et physiques des personnes polyhandicapées.
- Identifier les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée afin d'adapter son accompagnement dans le quotidien et les activités.
- Reconnaître la place de la famille dans l'accompagnement.
- Organiser un travail pluridisciplinaire à partir du projet personnalisé de la personne.

CONTENU

Jours 1 et 2

- À propos du polyhandicap :
 - Situer et définir le polyhandicap parmi les autres formes de handicap,
 - Appréhender la notion de polyhandicap, prévalence, étiologie et spécificités.
- La personne polyhandicapée : ses compétences, sa façon d'être, ce que nous en savons.
- Appréhender la notion de communication et instaurer une relation de qualité avec la personne polyhandicapée :
 - Les éléments essentiels : perception, communication, mouvement,
 - La communication non verbale : place essentielle de l'observation, rôle de l'écoute,
 - L'environnement et le quotidien de la personne comme support de la communication,
 - Les activités, le sens des activités.
- Les notions de bientraitance, bienveillance, l'essentielle pluridisciplinarité.
- L'éthique et la déontologie au cœur de l'accompagnement et la relation d'aide.
- La place de la famille et celle particulière des parents.
- Le projet individualisé et son harmonisation entre soins éducatifs et rééducatifs ; la complexité d'une dynamique pluri ou transdisciplinaire.

Jours 3 et 4

- Identifier les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée :
 - Les troubles neuro-moteurs et leurs complications orthopédiques : prévention et prise en charge,
 - Les techniques de portage et les manœuvres de facilitation, les installations (aide technique, ergonomie, précautions/risques...),
 - Les soins du corps, l'hygiène,
 - Les troubles sensoriels : physiologie et pathologie,
 - L'alimentation, la déglutition, la digestion et leurs troubles,
 - Le temps du repas : son importance, ses objectifs et son déroulement ; la nutrition entérale,
 - Les troubles respiratoires.
- Le rôle et la mission de chacun.

Jours 5 et 6

- La problématique médicale dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées, son incidence dans la vision globale du sujet :
 - La coordination et l'organisation des soins et de l'accompagnement ; le rôle et la mission de chaque professionnel,
 - La prise en compte de la douleur dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée,
 - L'épilepsie.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Travail en sous-groupes.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 6 jours (42 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.
- **Valérie MILLOT**, cadre de santé.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

NOUVEAU

Découvrir ou redécouvrir le polyhandicap.

La spécificité de l'accompagnement des personnes polyhandicapées

RÉF. : 3 252

La réalité que recouvre le concept de polyhandicap demeure, pour l'ensemble des praticiens concernés, une source d'interrogations multiples.

La personne polyhandicapée, dans ce qu'elle a « d'extra-ordinaire », impose donc de réfléchir, d'interroger sa pratique et d'élargir ses connaissances. Elle oblige à adapter et/ou modifier les techniques ou principes enseignés initialement afin de développer des accompagnements spécifiques tant sur le plan éducatif, que rééducatif, voire managérial.

Ce module de formation propose des éléments de réponse et des pistes de réflexion.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier les spécificités de la personne polyhandicapée et mettre en œuvre un accompagnement adapté dans les actes de la vie quotidienne en lien avec le projet personnalisé.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les problématiques de santé liées au polyhandicap et mettre en œuvre une démarche constante de prévention dans un objectif de qualité de vie.
- Identifier la physiologie des diverses fonctions utilisées par l'être humain pour s'alimenter.
- Mettre en place un projet individualisé en lien avec les familles et les proches.
- Repérer et analyser la dynamique institutionnelle et pluridisciplinaire pour apporter une réponse adaptée aux besoins des personnes polyhandicapées.

CONTENU

- À propos du polyhandicap.
- La personne polyhandicapée : ses compétences, sa façon d'être, ce que nous en savons.
- Approches théoriques du développement psychologique de la petite enfance à l'âge adulte.
- L'éthique et la déontologie au cœur de l'accompagnement.
- Le rôle et la mission de chacun.
- Les aspects médicaux.
- L'accompagnement au quotidien : les soins du corps, l'alimentation, les installations, la douleur, et leur place dans le projet individualisé.
- Le projet individualisé et son harmonisation entre soins éducatifs et rééducatifs ; la complexité d'une dynamique pluri ou transdisciplinaire.
- L'accompagnement familial, la place de la famille et celle particulière des parents.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Travaux pratiques sur les gestes techniques indispensables au confort et à la sécurité au quotidien (repas, déplacements...).
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel qui accompagne des personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours + 2 jours (28 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Christophe CHALÉAT**, ancien directeur d'établissement.
- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Nicole LOMPRÉ**, philosophe, psychanalyste et formatrice consultante.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Les actes de la vie quotidienne

RÉF. : 3 239

La grande dépendance de la personne polyhandicapée interpelle sans cesse nos pratiques, en particulier lors des actes de la vie quotidienne.

Comment répondre aux besoins fondamentaux de cette personne en préservant son confort et son bien-être, tout en la rendant la plus actrice possible en fonction de ses capacités, de ses attentes et en préparant son avenir ?

OBJECTIFS

- Définir les actes de la vie quotidienne et resituer leur importance dans la qualité de vie de la personne polyhandicapée.
- Créer des solutions appropriées, trouver des gestes plus adéquats, adapter son comportement et son rythme aux besoins des personnes pendant les différents temps du quotidien.
- Analyser le « temps » de la vie quotidienne, en comprenant les possibilités de la personne polyhandicapée et en respectant ses rythmes, ses goûts et ses désirs.

CONTENU

- À propos du polyhandicap.
- Définition de la notion de quotidien.
- Les métiers de accompagnement au quotidien.
- La proxémie et la question de la bonne distance.
- Les recommandations de bonnes pratiques et le quotidien des personnes polyhandicapées.
- Les différents temps de la vie quotidienne : le sens à donner chaque temps :
 - Lever/Coucher,
 - Toilette,
 - Repas.
- Vie quotidienne et sensorialité de la personne polyhandicapée.
- Vie quotidienne et autodétermination.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires, démonstrations, échange d'expérience, études de cas.
- Supports numériques.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, formatrice spécialisée.
- **Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Prévenir les situations d'urgence en institution pour des personnes polyhandicapées

RÉF. : 3 024

Les situations d'urgence dans les établissements accueillant des personnes polyhandicapées ou très dépendantes nécessitent une réflexion et un travail pluridisciplinaire pour que chaque acteur puisse réagir en fonction de protocoles connus et en regard de la spécificité de son action.

OBJECTIF

- Identifier une situation d'urgence et mettre en œuvre des actions adaptées dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées au quotidien en institution.

CONTENU

Épilepsie

- Quelques notions sur la maladie épileptique et les différents types de crises. Observation de la personne polyhandicapée épileptique dans la vie quotidienne, conduite à tenir.

Accidents de l'alimentation, gastrostomie, occlusion

- Règles de soins des fausses routes graves. Conduite à tenir pour éviter les fausses routes.
- Observation d'une personne présentant des troubles digestifs graves.
- Règles de soins des troubles du transit. Température, fièvre, chaleur, déshydratation.
- Quelques notions sur la fièvre et la déshydratation. Observation d'une personne atteinte d'une maladie fébrile, règles de soins de l'état fébrile.

Malaise, coma, arrêt cardio respiratoire

- Observation d'une personne atteinte d'un malaise, conduite à tenir chez une personne inconsciente, décès brutal ou inattendu.

Traumatisme crânien, traumatologie adaptée

- Observation d'une personne atteinte d'un traumatisme crânien, observation et conduite à tenir devant un saignement, un hématome important.

La douleur

- Quelques notions sur la douleur. Expression de la douleur chez les personnes polyhandicapées sans langage, évaluation de la douleur et de son traitement.

Les urgences liées au transport des personnes polyhandicapées

Les urgences liées à l'appareillage : points d'appui, rougeurs, escarres

Les urgences « domestiques » : intoxication orale, brûlures...

Les infections bactériennes/virales

- Les modes de contamination.
- Les risques en institution.
- Les mesures de prévention individuelle et collective.
- La prise en charge des personnes contaminées.
- Les difficultés de prise en charge pour les personnes polyhandicapées en fonction de leur âge et du mode d'accueil (port du masque, perte des repères, transports sanitaires...).

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Par ailleurs, une discussion « interactive » est menée sur les situations d'urgence. Elle permet de réfléchir aux techniques utilisées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à toute l'équipe de la vie quotidienne (AMP, aides-soignants...), à l'équipe paramédicale (infirmiers, masseurs kinésithérapeutes...) et aux parents.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Avertissement : Cette formation ne permet pas de valider l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU).

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- Valérie MILLOT, cadre infirmier.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'alimentation, manger, digérer, se nourrir

La prévention des troubles de la déglutition

[Module de base] RÉF. : 3 148

Les troubles de la déglutition provoquent des fausses routes qui nécessitent une prévention visant à installer confortablement la personne pour faciliter le mouvement de la déglutition et à lui proposer une texture d'aliment parfaitement adaptée à ses capacités d'alimentation. De nombreux cercles vicieux qui altèrent le confort seront évités, ainsi qu'une angoisse de l'accident grave qui empêche une ambiance sereine et conviviale pendant le repas. Améliorer le processus de cette activité de base qu'est le repas nécessite un accompagnement global, en lien avec le projet individuel, porté par un travail en cohérence de toute l'équipe, étayé par le projet de l'établissement.

OBJECTIFS

- Maîtriser les gestes adéquats pour préparer les personnes polyhandicapées à leur repas, les installer et les alimenter avec confort et sécurité, leur venir en aide lors de fausses routes graves.
- Mettre en œuvre des moyens de prévention contre les fausses routes nasales et trachéales, directes et indirectes.
- Reconnaître l'action sensorimotrice de l'alimentation à travers des expériences de dégustation (savouration) de quelques aliments de différentes textures.
- Reconnaître les problèmes rencontrés par les personnes polyhandicapées pour mastiquer et pour déglutir.
- Interpréter les capacités d'alimentation pour juger de l'adéquation de la texture proposée.
- Analyser l'organisation des repas dans l'établissement.

CONTENU

- Découverte de l'anatomie et de la physiologie de la déglutition, du travail sensorimoteur guidant les mouvements volontaires de la mastication et de la propulsion et le mouvement réflexe de la déglutition par des expériences avec des aliments.
- La sécurité pendant le repas, l'installation du résidant et celle du soignant, les gestes adéquats pour éviter l'extension du cou, pour préparer le sujet à son repas (soins respiratoires, bucco-dentaires).
- La modification et l'adaptation des textures aux capacités d'alimentation.
- L'organisation des repas, le confort, l'environnement, le rythme.
- Les gestes d'urgence en cas de fausses routes graves.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques et perfectionnement des connaissances à partir du partage des pratiques et de l'expérience.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Vidéoprojection de diaporamas, de films et d'animations.
- Expériences sensori-motrices de dégustation.
- Discussions autour de situations de repas filmées par l'établissement, observation du temps des repas dans l'établissement* (stages de trois jours).
- Apports bibliographiques.

* Le temps passé dans les lieux de vie ne peut réunir qu'un groupe limité de quatre personnes au maximum.

INFOS PRATIQUES

 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à toute personne de l'établissement (équipe de vie quotidienne, paramédicale, de cuisine, des services techniques, de direction) intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INFORMATIONS

L'analyse de films nécessite d'obtenir l'obscurité dans la salle.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures).

Coût : 1 390 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

 INTERVENANTS

- **Lucie ALLIN**, ergothérapeute.
- **Dr Thierry ROFIDAL**, médecin auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes polyhandicapés, DU « IMC et Polyhandicap » - Université de Paris-Sud, DU « Nutrition » - Université de Reims.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).



L'aide à la nutrition [Module complémentaire] RÉF. : 3 186

Le statut nutritionnel est un aspect fondamental de l'état de santé des personnes polyhandicapées. Chez l'enfant et l'adolescent, il conditionne la croissance et la minéralisation osseuse. À tout âge, il permet de lutter contre les agressions infectieuses et de remédier à des situations de cicatrisation. La dénutrition aux multiples causes est, chez la personne polyhandicapée, une maladie grave encore sous-estimée. À l'opposé, la surcharge pondérale n'est pas une fatalité chez la personne déficiente intellectuelle. L'équilibre alimentaire doit être offert à tous. Nombreux sont ceux qui doivent, en plus, bénéficier d'une aide nutritionnelle, réfléchie sur des critères simples, impliquant non seulement l'équipe paramédicale mais aussi les équipes de cuisine et de vie quotidienne. La nutrition entérale est parfois nécessaire lorsque l'alimentation orale ne permet plus, temporairement ou définitivement, de se nourrir avec confort et sécurité. Elle implique également toute l'équipe.

OBJECTIFS

- **Évaluer de manière simple, dans la vie quotidienne, le statut nutritionnel de chaque personne accompagnée et dépister le risque de dénutrition.**
- **Mettre en œuvre, de façon individualisée, un plan d'aide nutritionnelle pour lutter contre la dénutrition et la déshydratation ou éviter la surcharge pondérale.**
- Appréhender les principes fondamentaux de la nutrition en dehors des effets de mode et des pressions commerciales.
- Identifier les besoins en matière de nutrition de chaque personne accompagnée.
- Évaluer les résultats.
- Analyser l'organisation individualisée de la nutrition entérale et proposer aux personnes alimentées par cette méthode une stimulation sensorielle de leur bouche pour leur plaisir et leur confort.

CONTENU

- Quelques données sur l'équilibre alimentaire et les difficultés nutritionnelles propres aux personnes polyhandicapées.
- La modification et l'adaptation des textures, les besoins des personnes polyhandicapées et les représentations des soignants.
- La mise en œuvre du travail transdisciplinaire dans l'évaluation et le suivi de l'état nutritionnel des personnes accompagnées. Le plan individualisé d'aide nutritionnelle (risque de dénutrition, de déshydratation, de surcharge pondérale).
- Les indications de la nutrition entérale, les techniques de la gastrostomie, l'accompagnement d'une personne alimentée par voie entérale : aliments, débit, rythme, techniques d'instillation, soins de la stomie. Comment ne pas oublier la bouche de la personne alimentée par voie entérale ?

L'aide à la digestion [Module complémentaire] RÉF. : 3 187

Les problèmes digestifs sont fréquents chez la personne polyhandicapée, ce sont des troubles de la motricité de la digestion secondaires aux troubles neuromoteurs et aggravés par les troubles orthopédiques. Ils sont responsables de symptômes douloureux ou inconfortables qui ne permettent pas une alimentation agréable. Les soins de la vie quotidienne sont essentiels pour les repérer et pour prendre soin de ceux qui en souffrent.

OBJECTIFS

- **Mettre en œuvre des soins dans la vie quotidienne pour faciliter la motricité digestive, en lien avec le projet individuel.**
- Comprendre certains éléments simples de la physiologie digestive et connaître les aspects importants du reflux gastro-œsophagien et de la constipation.
- Observer dans les activités de la vie quotidienne les signes évocateurs d'un reflux et évaluer les mesures prises pour l'éviter.
- Observer un transit, appliquer et évaluer un protocole pour lutter contre la constipation.

CONTENU

- Quelques données de physiologie digestive.
- Le reflux gastro-œsophagien, la constipation et autres troubles digestifs : signes, causes et conséquences.
- Les soins indispensables de la vie quotidienne : mesures diététiques, d'installation et de mobilisation active ou passive.
- Les traitements et les protocoles : leur mode d'action, comment les établir, les appliquer et évaluer leur efficacité.

POUR CHACUN DE CES MODULES COMPLÉMENTAIRES :

INFOS PRATIQUES

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

 **Durée** : 1 jour (7 heures).

Coût : 1 390 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

INTERVENANT

- **Dr Thierry ROFIDAL**, médecin auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes polyhandicapés, DU « IMC et Polyhandicap » - Université de Paris-Sud, DU « Nutrition » - Université de Reims.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous :

formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'art culinaire adapté aux besoins des personnes polyhandicapées

RÉF. : 3 017

Face aux enjeux de la nutrition de la personne polyhandicapée, le cuisinier et les personnes qui participent ou s'intéressent à l'élaboration du repas sont des acteurs indispensables au bénéfice de la diététique et du plaisir.

OBJECTIFS

- Catégoriser les différentes textures possibles en fonction des besoins des personnes ayant des troubles de la mastication et/ou de la déglutition.
- Mettre en place des actions de prévention des problèmes digestifs et nutritionnels.
- Apporter un soin particulier à l'adaptation des menus et des recettes : équilibre, goût, présentation.

CONTENU

- Travail sur l'homogénéité des textures.
- Étude de différentes recettes à texture modifiée adaptées à la problématique du polyhandicap : recettes mixées lisses, recettes riches en fibres, recettes enrichies en calories et en protéines, recettes sans acides, recettes riches en vitamine C.
- Mise en valeur de la présentation dans l'assiette des préparations à texture modifiée.
- Règles d'hygiène concernant les préparations à texture modifiée : itinéraire d'une recette mixée depuis la livraison des produits bruts jusque dans l'assiette des personnes accueillies dans le respect des normes HACCP.
- Point sur le matériel nécessaire.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Réalisation pratique de recettes à texture modifiée en cuisine, exercices.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées et à l'équipe de cuisine.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

INTERVENANT

- **François AGACHE**, cuisinier en IME.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'oralité autrement

RÉF. : 3 129

Chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte polyhandicapés, les troubles de l'oralité sont présents dans 80 % des cas. Ceux-ci ont un impact sur le confort de la personne, sur sa santé, sur son développement et sur les liens qu'elle va tisser avec sa famille et son entourage. Le temps du repas est un moment où il est particulièrement important de bien comprendre ces difficultés et de s'y adapter. Il existe également des approches qui permettent d'améliorer la sensorialité et les compétences de chacun en dehors du temps dédié à l'alimentation.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier les troubles de l'oralité et proposer un accompagnement adapté à la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Mettre en place des activités de stimulation qui s'insèrent dans chaque moment de la journée.
- Mettre en place des ateliers de groupe axés sur le plaisir de découvrir la sensorialité, sur la mise en bouche, sur l'autonomie.
- Enrichir les repas à thème proposés dans l'établissement.

CONTENU

- Définir les troubles de l'oralité.
- En déterminer les causes chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne vieillissante.
- Examiner l'alimentation entérale et son impact sur l'oralité.
- Faire un état des lieux de ce qui est mis en place dans l'établissement.
- Lister les approches qui permettent d'enrichir les projets déjà en place (ateliers goût, les repas à thème, les repas thérapeutiques, la rééducation).
- Imaginer et créer de nouvelles stimulations au quotidien sur :
 - Le temps de l'hygiène dentaire et de la toilette,
 - Les temps de groupe,
 - Des temps d'ateliers (sur l'odorat, le goût, le toucher, la variation de température, les manipulations, les praxies buccales, la coordination visuo-motrice).
- Établir un projet individualisé pour chaque personne accompagnée.
- Établir un projet pour chacun des groupes.
- Stimuler dans le cadre de l'alimentation entérale : goûter sans danger, l'alimentation mixte, l'hydratation.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Illustrations sur des documents filmés.
- Études de cas, mises en situation, jeux de rôle, élaboration de projets concrets et écrits.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées se sentant concernés par cette problématique : AMP, AES, éducateur, aide-soignant, infirmier, rééducateur, psychologue, chef de service...

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 390 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Clément MELINE**, orthophoniste.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'alimentation entérale

RÉF. : 3 171

S'alimenter est à la base de nos besoins physiologiques. L'un des besoins fondamentaux les plus importants de la personne polyhandicapée est d'éviter la faim et la soif. L'un de ses premiers besoins spécifiques est qu'une tierce personne prenne soin d'elle.

L'alimentation des personnes polyhandicapées nécessite un accompagnement global car les difficultés rencontrées se situent à plusieurs niveaux :

- les troubles de la déglutition les gênent pour manger et menacent leur fonction respiratoire ;
- les troubles digestifs diminuent leur confort et leur appétit ;
- les troubles de la nutrition les menacent de troubles graves de santé.

Parfois, pour leur confort et leur sécurité, une alimentation assistée est nécessaire. La technique de choix est l'alimentation entérale par gastrostomie. Mais les familles et les équipes redoutent que « la sonde » prive la personne polyhandicapée de tout plaisir. Par ailleurs, certains appréhendent les soins que nécessite cette technique.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Maîtriser les gestes adéquats de la vie quotidienne qui accompagnent l'alimentation entérale.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les difficultés qui nécessitent le recours à l'alimentation assistée et les moyens utilisés pour la mettre en place.
- Analyser l'organisation de cette alimentation assistée dans la vie quotidienne de la personne polyhandicapée et de l'établissement.
- Mettre en place des actions prenant soin de la bouche de la personne soumise à une alimentation entérale.

CONTENU

- Indications et techniques de l'alimentation entérale.
- L'organisation de l'alimentation assistée dans la vie quotidienne.
- La stimulation gustative chez la personne alimentée par sonde.
- Réflexions éthiques sur la décision d'une alimentation entérale.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques à partir du partage des pratiques et de l'expérience.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Réflexion pluridisciplinaire de l'organisation de l'alimentation entérale des résidents de l'établissement.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à toute personne de l'établissement (équipes de vie quotidienne, paramédicale, médicale, de direction).

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 1 jour (7 heures) ou 2 jours (14 heures), en fonction de la nature de la demande.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANT(ES)**

Les intervenants, ayant une pratique dans le secteur médico-social, seront sollicités en fonction de la nature de la demande.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

La déglutition - Trouver plaisir et confort en s'alimentant

RÉF. : 3 020

L'oralité est un carrefour de fonctions qui dépendent toutes étroitement les unes des autres. Le dysfonctionnement de l'une altère les autres et l'amélioration d'une fonction orale retentit sur toutes. La motricité des sujets polyhandicapés est en général très réduite et souvent douloureuse. Les troubles alimentaires de ces sujets ne sont pas une fatalité. Il faut travailler à les réduire par tous les moyens adaptés aux capacités et aux limites de chacun. Le but de cette formation est de donner de nouveaux moyens aux professionnels et aux parents qui ont la difficile tâche quotidienne d'aider, à travers cette fonction nourricière, le sujet polyhandicapé à s'alimenter sans peine, avec plaisir, efficacement et aisément.

Améliorer ce quotidien peut se faire sans investissement coûteux, en faisant de ces temps des temps forts, soutenus par un projet institutionnel, portés par un travail d'équipe et dont les membres auront une attitude commune. Cette approche entre totalement dans le cadre de la démarche qualité, des soins et des prises en charge.

OBJECTIFS

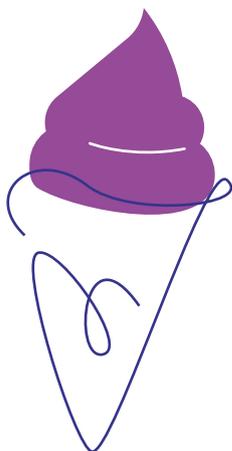
- Identifier les problèmes rencontrés par la personne polyhandicapée pour s'alimenter.
- Mettre en place des moyens techniques et pédagogiques contrant ces difficultés en concertation avec les familles.
- Instaurer autour du projet du sujet, un véritable partenariat parents/professionnels.

CONTENU

- La physiologie de la déglutition et ses troubles chez la personne polyhandicapée.
- L'installation à table. Les bons gestes pour nourrir.
- L'étude des problèmes digestifs spécifiques de la personne polyhandicapée et des gestes de la vie quotidienne permettant d'atténuer ces troubles.
- La désensibilisation d'un hyper nauséux.
- Les textures et les quantités d'aliments adaptées à chacun. Les écarts entre les repas.
- La bonne hydratation. L'hygiène bucco-dentaire.
- Comment prendre soin, en institution, d'une personne bénéficiant d'une nutrition entérale.
- Sevrage de la nutrition entérale.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.
- Les journées sont organisées afin d'apporter un juste équilibre entre théorie et pratique, l'une se nourrissant de l'autre et inversement pour une analyse des situations de la pratique professionnelle.



INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées. La présence de chefs de service et de représentants de l'équipe médicale est souhaitée.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours + 2 jours (35 heures), en fonction des besoins de l'institution.

Coût : 1 390 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Clément MELINE**, orthophoniste.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Comprendre l'épilepsie pour mieux accompagner les personnes polyhandicapées

RÉF. : 3 107

Une grande majorité des personnes polyhandicapées présente des troubles épileptiques qui faussent la relation et modifient l'accompagnement au quotidien. Repenser l'accompagnement de ces personnes en tenant compte des conséquences de l'épilepsie, source d'inquiétude pour chacun, est l'objectif principal de cette formation.

OBJECTIFS

- Accompagner dans son quotidien une personne polyhandicapée souffrant d'épilepsie, en tenant compte de ses besoins et de son projet personnalisé.
- Développer une pratique commune d'accompagnement dans le quotidien d'une personne souffrant d'épilepsie.
- Intervenir en toute sécurité en cas de crise.

CONTENU

- Identifier les causes possibles, les manifestations cliniques de l'épilepsie et ses conséquences physiologiques.
- Identifier les différents traitements : de fond et pendant la crise.
- Identifier les points de vigilance au quotidien pour prévenir, éviter les crises et veiller au bien-être de la personne.
- Savoir agir en cas de crise.
- Identifier les impacts psycho-pathologiques de l'épilepsie sur la personne et le personnel.
- Accompagner dans son quotidien une personne souffrant d'épilepsie, en tenant compte de ses besoins et de son projet personnalisé.
- Identifier l'importance d'un outil commun de suivi de crise pour les résidents épileptiques.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- La démarche pédagogique retenue pour cette action repose sur une démarche réflexive et constructive, par l'analyse de situations professionnelles déjà vécues ou à venir par les professionnels du groupe, que ce soit à titre individuel ou collectif. Cette démarche, qui s'appuie sur des méthodes pédagogiques actives, permettra, en outre, de lier les apprentissages aux environnements institutionnels rencontrés par les participants.
- La formatrice alliera autant des temps d'apports théoriques, que des temps d'analyse de pratique qui permettront aux participants de réinvestir simultanément ces apports et ces mises en situation dans l'accompagnement au quotidien d'un usager souffrant d'épilepsie.
- La méthode pédagogique ainsi développée permettra de mettre en actes les objectifs pédagogiques identifiés, à partir d'un cas concret d'accompagnement d'une équipe d'intervenants.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 20, 21 juin 2024 (14 heures)
560 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées, en institution ou à domicile.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 390 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Valérie MILLOT**, cadre infirmier.
- **Karima PERNEE**, infirmière, stomathérapeute.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Identifier, anticiper la douleur et l'anxiété pour les soins sans contention forte chez la personne polyhandicapée

RÉF. : 3 227

L'enfant polyhandicapé reçoit régulièrement des soins, invasifs ou non, potentiellement douloureux, de façon précoce et répétée. Malgré sa déficience intellectuelle profonde et ses incapacités motrices, cet enfant est susceptible d'éprouver de l'anxiété face aux soins, et de les refuser, risquant de mettre le soignant et l'aidant en situation de contention forte.

Comment proposer un soin sans contention et sans douleur dans le cadre du polyhandicap ? Comment minimiser la phobie des soins ? Comment augmenter la participation et l'acceptation des soins ?

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier les soins couramment réalisés susceptibles de générer de la douleur et/ou de l'inconfort et prévenir les situations de douleur.

SPÉCIFIQUES

- Décrire les différentes expressions de la douleur et utiliser une échelle d'hétéro évaluation adaptée.
- Expérimenter les outils proposés, visant à atténuer la phobie du soin et augmenter la participation de la personne, en s'adaptant à ses particularités sensorielles.

CONTENU

- Définition et physiopathologie de la douleur et particularités de la douleur des soins.
- Les échelles d'hétéro évaluation de la douleur validées (DESS, PDP, FLACC Modifiée, GED DI...).
- Quid de la mémoire de la douleur ? La notion de phobie des soins.
- Les soins potentiellement douloureux.
- Qu'est-ce que la contention forte lors d'un soin ? Amorcer une réflexion éthique sur sa pratique professionnelle.
- Le rôle des parents, la place de l'aidant.
- La place de la distraction et de l'hypno analgésie dans les soins.
- La fiche repère « j'M / j'M pas » de la personne polyhandicapée.
- Construction d'ateliers d'habitation aux soins (« M ton masque d'anesthésie » ; « M tes soins bucco dentaires »...) et suivi des ateliers.
- Les niveaux psycho développementaux selon le Dr Saulus.
- Le facteur E.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation, pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations problèmes apportées par les stagiaires, si possible sous forme de vidéos : élaboration d'ateliers d'anticipation des soins en fonction des besoins des participants.
- Supports vidéos de soins et d'ateliers d'habitation aux soins.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels médicaux, paramédicaux et d'accompagnement des établissements médico-sociaux et sanitaires accueillant des personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) puis 1 jour à distance (7 heures) en co-animation.

Coût : 1 680 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES EN CO-ANIMATION

- **Dr Bénédicte GENDRAULT**, médecin pédiatre.
- **Céline ROLLAND**, infirmière, Diplôme Universitaire « Prise en charge de la douleur en soins infirmiers ».

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

La douleur de la personne polyhandicapée

RÉF. : 3 029

Quelle personne accompagnant des enfants, des adolescents ou des adultes polyhandicapés ne s'est pas, un jour, posé ces questions : a-t-il mal ? Où a-t-il mal ? Pouvons-nous faire quelque chose pour le soulager ?

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Reconnaître et analyser la douleur lorsque les moyens d'expression sont pauvres ou inhabituels, en tenant compte de la personne dans sa globalité.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les traitements, aspects médicamenteux et non médicamenteux.
- Analyser sa pratique afin de s'adapter aux situations douloureuses.
- Prendre en compte ce qui se joue chez les soignants lorsqu'ils accompagnent des personnes douloureuses.

CONTENU

Les aspects physiologiques de la douleur (2 jours)

- Définir la douleur pour mieux la comprendre : définition et implications, physiopathologie de la douleur.
- Différencier les différents types de douleur (aiguë et chronique), les différents mécanismes d'apparition de la douleur (nociceptive, neuropathique, psychogène, mixte) et ses composantes (sensorimotrice, affectivo-émotionnelle, cognitive et comportementale).
- Identifier les causes de la douleur chez une personne polyhandicapée.
- Repérer l'expression de la douleur, les signes d'alerte chez une personne polyhandicapée dyscommunicante.
- Évaluer le vécu douloureux de la personne en prenant en compte les difficultés de l'hétéro-évaluation : les principes de bases de l'évaluation, les différents outils existants.
- Identifier l'outil le plus pertinent pour répondre aux besoins d'identification et d'évaluation de la douleur des résidents accueillis.
- Sensibilisation au rôle de référent douleur.

Les aspects psychologiques de la douleur (2 jours)

- Polyhandicap et douleur : douleur/souffrance, physique/psychique ?
- Le vécu subjectif de la douleur : quel sens donner à la douleur du côté de la personne polyhandicapée, de l'équipe, de la famille ?
- Comment en parler et surtout l'entendre ?
- Réflexion sur les résistances personnelles et institutionnelles.
- Comment aider les équipes à exprimer leurs ressentis dans l'accompagnement des personnes douloureuses ?
- L'évaluation de la douleur : pourquoi et comment ?
- Que met en place l'institution pour prendre en compte la douleur ?
- Le rôle et la mission de chacun, quelle que soit sa fonction.
- La place de la prise en charge de la douleur dans le projet individualisé ; les moyens possibles.
- Les liens entre douleur et troubles du comportement.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Supports vidéo et exploitation.
- Travaux de groupe pour l'élaboration d'un outil.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Stage animé par **Ivana NOVAKOVA** et **David FERNANDEZ**

Paris • 11, 12 septembre et 13, 14 novembre 2023
(28 heures) • 1 040 €

Stage animé par **Céline ROLLAND** et **David FERNANDEZ**

Paris • 19, 20 septembre et 5, 6 novembre 2024
(28 heures) • 1 120 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 4 jours (28 heures) • Animation : 2 jours avec un soignant et 2 jours avec un psychologue.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- Gaëlle BOLAND**, aide médico-psychologique, conseillère parcours.
- David FERNANDEZ**, psychologue.
- Luis GAMEIRO**, psychologue.
- Fabienne GAUDIER**, cheffe de service paramédical.
- Marie-Blanche MIGEON**, psychologue.
- Florence MIGNARD**, psychologue.
- Valérie MILLOT**, cadre infirmier.
- Ivana NOVAKOVA**, coordinatrice générale des soins.
- Céline ROLLAND**, infirmière, Diplôme Universitaire « Prise en charge de la douleur en soins infirmiers ».

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).



Référent douleur au sein d'un établissement accueillant des personnes polyhandicapées

RÉF. : 3 101

Les demandes qui sont adressées au référent douleur au sein d'un établissement sont le plus souvent des demandes d'antalgiques qu'il faudrait administrer dans l'heure.

Pourtant le rôle d'un référent douleur est tout d'abord de faciliter la mise en place d'une évaluation la plus objective possible d'une éventuelle douleur, pour ensuite mettre en œuvre un protocole de soins qui doit se concevoir dans une réflexion approfondie qui se fonde sur des arguments vérifiables, accompagnée par le corps médical qui élabore un protocole et le prescrit. Le référent douleur doit aussi impulser au sein de l'équipe des modalités d'observation fine permettant de trouver quelquefois des propositions alternatives efficaces.

OBJECTIFS

- Identifier les problématiques de la douleur qui mobilisent les équipes (freins et moteur de l'action).
- Mettre en place une méthodologie de projet et des outils d'évaluation de la douleur qui s'inscrit dans un accompagnement structuré en étapes.
- Développer ses capacités d'animation.

CONTENU

- Être l'interface avec le corps médical et les services extérieurs susceptibles d'être des soutiens dans les situations complexes (équipes mobiles de soins palliatifs).
- Accompagner les équipes au quotidien pour tisser avec elles des liens de confiance.
- Participer au développement de leur capacité d'observation et d'action alternative.
- Élaboration d'une grille d'évaluation de la douleur spécifique à la structure et/ou maîtriser les grilles validées.
- Information et formation des professionnels qui seront amenés à administrer les grilles d'évaluation de la douleur.
- Mettre en place une méthodologie de projet qui s'inscrit dans un accompagnement structuré en étapes.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Guide méthodologique (procédure protocole).
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 14, 15 octobre et 6 décembre 2024
(21 heures) • 840 €

INFOS PRATIQUES

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INFORMATIONS

Avertissement : Ce stage nécessite impérativement d'avoir une bonne connaissance de la douleur et de sa prise en charge. Il sera principalement orienté vers le rôle de référent. Le stagiaire doit maîtriser parfaitement les outils permettant de reconnaître, d'évaluer et d'analyser la douleur.

 INTERVENANTE

- **Fabienne GAUDIER**, cheffe de service paramédical.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Soins palliatifs et polyhandicap

RÉF. : 3 159

La question des soins palliatifs est aujourd'hui devenue essentielle dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées pour lesquelles les traitements curatifs n'existent pas ou peu. C'est également un soutien considérable pour les équipes qui travaillent au quotidien avec ces personnes.

OBJECTIFS

PRINCIPAUX

- Définir les soins palliatifs au prisme du polyhandicap et les articuler avec les autres soins.
- Identifier les particularités/ caractéristiques de la démarche palliative.

SPÉCIFIQUES

- Mettre en place un projet d'accompagnement palliatif prenant en compte l'environnement de la personne accompagnée et sa famille.
- Repérer les soutiens et relais possibles pour l'équipe accompagnante et les familles.

CONTENU

- Définir la notion de soins palliatifs, la fin de vie.
- Le contexte législatif des soins palliatifs.
- Principes d'éthique médicale et soins palliatifs.
- Le polyhandicap et l'accompagnement en fin de vie.
- Vieillesse et polyhandicap.
- La question de la douleur et de la souffrance chez la personne polyhandicapée.
- Prise en charge des symptômes en soins palliatifs.
- Les répercussions institutionnelles de l'accompagnement en fin de vie d'une personne polyhandicapée. Repenser le projet d'accompagnement.
- Construction d'un projet de vie et projet de soin en phase palliative.
- La question de l'acceptation et du refus de soin.
- La place de la sédation terminale en institution.
- Le travail de deuil.
- L'accompagnement de la famille.
- Les émotions des soignants face à la mort du résident, le vécu des professionnels dans les situations de soins palliatifs.
- Les soutiens et relais possibles.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Laurence FONTAINE**, infirmière, expertise clinique en soins palliatifs M2.
- **Valérie MILLOT**, cadre infirmier.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Viellissement et soins palliatifs dans une institution pour personnes polyhandicapées

RÉF. : 3 058

Le vieillissement des personnes polyhandicapées est une préoccupation croissante des professionnels de Maisons d'Accueil Spécialisées et d'Établissements d'Accueil Médicalisés.

La confrontation à la mort vient troubler la représentation de « lieux de vie » de ces établissements. Cette formation propose de réfléchir à une meilleure intégration de ces étapes de vie dans le fonctionnement institutionnel tout en respectant les projets de chacun des résidents et les compétences des professionnels.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Déterminer la place à donner aux soins palliatifs dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées vieillissantes.

SPÉCIFIQUES

- Définir les notions d'acharnement thérapeutique et d'arrêt de soins.
- Repérer et analyser les répercussions du vieillissement des personnes polyhandicapées.
- Mettre en place un accompagnement de fin de vie.
- Analyser l'incidence du deuil sur les résidents et sur les professionnels.

CONTENU

- Définir le vieillissement physiologique et apprécier l'impact du vieillissement sur le fonctionnement de l'organisme.
- Différencier vieillissement physiologique et vieillissement pathologique.
- Identifier les caractéristiques du vieillissement chez les personnes polyhandicapées et appréhender les répercussions des atteintes du corps sur la personne déjà porteuse de handicap.
- Penser un projet d'accompagnement spécifique du résident entré dans un processus de vieillissement.
- Clarifier la notion de soins palliatifs et de fin de vie.
- Reconnaître l'entrée en phase palliative active d'une personne polyhandicapée entrée dans un processus de vieillissement.
- Élaborer un projet d'accompagnement spécifique en prenant en compte les différents symptômes d'inconfort liés à la fin de vie.
- La place et le rôle de l'équipe.
- Le vieillissement des personnes polyhandicapées et le vécu des professionnels.
- Les manifestations du deuil chez les personnes présentant une déficience intellectuelle.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INFORMATIONS**

Un dispositif de formation mixte « proches aidants/ professionnels » propose une organisation pédagogique adaptée pour favoriser la mutualisation de l'expérience de chacun en vue d'une meilleure prise en compte des besoins des personnes polyhandicapées accompagnées.

Nous consulter.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours +1 jour (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Laurence FONTAINE**, infirmière, expertise clinique en soins palliatifs M2.
- **Luis GAMEIRO**, psychologue.
- **Nicole LOMPRÉ**, philosophe, psychanalyste et formatrice consultante.
- **Francis MESSER**, analyste et formateur consultant.
- **Valérie MILLOT**, cadre infirmier.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'hygiène et la toilette de la personne polyhandicapée

RÉF. : 3 228

Au cours de cette formation, chaque professionnel prendra conscience de l'importance du moment de la toilette, afin d'adopter les bons gestes, de pratiquer des toilettes dans le respect des besoins de la personne et de son intimité tout en préservant sa sécurité. Seront abordés le nécessaire entretien et la bonne hygiène du matériel utilisé par et pour la personne polyhandicapée.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier la spécificité de la toilette pour la personne polyhandicapée et adapter son accompagnement en fonction de ses besoins.

SPÉCIFIQUES

- Mettre en œuvre des techniques appropriées qui facilitent les gestes de la toilette dans une attention singulière à la personne et en tenant compte de sa douleur.
- Maîtriser les mesures d'hygiène du matériel, des lieux et des personnes.
- Organiser un travail pluridisciplinaire à partir du projet personnalisé de la personne et du projet institutionnel.

CONTENU

À propos du polyhandicap

- La personne polyhandicapée : ses compétences, sa façon d'être, ses besoins spécifiques notamment sur les questions d'accompagnement à la toilette.

À propos de l'hygiène et de la toilette

- Concepts d'hygiène, d'infection...

Comment faire de la toilette un moment de rencontre entre le soignant et la personne accompagnée ?

Les différentes techniques de toilette

- La toilette au lit.
- La toilette au lavabo.
- La douche/le chariot douche.
- Le bain.
- Les changes.

Les soins des cheveux

Les soins des mains et des ongles

L'hygiène bucco-dentaire et de la zone ORL

Les soins de la peau

La toilette intime

Le rasage

La question de l'épilation

Toilette et douleur

Toilette et projet personnalisé

- Quelle toilette pour qui ?
- La question des vêtements.
- Comment cela se pense en équipe ?
- Lien avec le projet personnalisé.

La mise en beauté

Prendre soin des corps

- Les différentes installations adaptées
- L'habillage et le déshabillage.
- Les manœuvres de décontraction.
- Les transferts et déplacements sécurisants pour les professionnels et adaptés aux besoins et difficultés des personnes polyhandicapées.

Hygiène de l'environnement et des personnes

- Réglementations concernant l'hygiène : quelles précautions ?
- Hygiène du matériel (tablette, installations, harnais, fauteuil roulant...).
- Hygiène des lieux de vie.
- Hygiène des professionnels (tenue de travail, port des gants).
- Lien avec le projet institutionnel.

Toilette, pudeur, intimité

- Concepts d'intimité et de pudeur.
- Respect de l'intimité de la personne.
- Juste distance, bonne proximité.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.
- **Valérie MILLOT**, cadre infirmier.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Si on parlait de la propreté et de l'hygiène au service de la personne polyhandicapée ? Les évolutions consécutives à la crise sanitaire

RÉF. : 3 158

Respecter les règles d'hygiène, c'est avoir de l'égard pour l'Autre et pour soi-même. C'est aussi savoir s'interroger sur les conséquences du laisser-aller dans nos pratiques d'hygiène. Ce stage vise à permettre aux professionnels qui travaillent quotidiennement auprès des personnes polyhandicapées de veiller avec attention au respect de ces principes élémentaires.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Développer et promouvoir l'hygiène pour la personne handicapée en respectant son projet individualisé et en s'inscrivant dans le projet institutionnel.

SPÉCIFIQUES

- Reconnaître et organiser la prévention des risques infectieux.
- Maîtriser les principes fondamentaux de l'hygiène.
- Élaborer des supports (protocoles, fiches techniques) à destination des personnes accueillies et de l'équipe pluridisciplinaire.

CONTENU

- La spécificité du polyhandicap.
- L'analyse de l'existant au regard de l'hygiène individuelle : les représentations du propre et du sale, l'hygiène du professionnel et du résident.
- Les concepts d'hygiène, d'infection, d'asepsie...
- Les risques encourus : l'agent vecteur d'infection, la contamination manu-portée, les infections associées aux soins.
- L'hygiène individuelle du professionnel : la tenue de travail, le port des gants.
- L'hygiène des mains : lavage des mains et utilisation de produits hydroalcooliques.
- L'hygiène individuelle du résident : la toilette du résident, l'hygiène bucco-dentaire, les activités quotidiennes.
- L'hygiène collective : analyse de l'existant.
- Les différents circuits : l'hygiène des locaux, l'environnement du résident (tablette, équipements, installations, harnais, fauteuil roulant...), l'évacuation des déchets.
- L'hygiène collective : travail sur des cas concrets.
- Les bactéries multi résistantes (BMR) et les bactéries hautement résistantes (BHRe).

- L'hygiène lors d'une épidémie : les notions de produits à utiliser et les méthodes de désinfection des locaux et matériels.
- Les grandes précautions personnelles (la tenue vestimentaire, le lavage des mains, les précautions pour le retour à domicile, les gestes adaptés et la notion de temps imparti aux mesures d'hygiène individuelle et collective) et celles à respecter pour les résidents et les familles.
- Le port du masque protecteur : pour qui et quand l'utiliser ?
- L'utilisation adaptée des solutés hydro alcooliques.
- Le port des gants non stériles, la bonne méthode d'utilisation.
- Les conséquences du non-respect des principes d'hygiène.
- Le principe d'isolement protecteur et respiratoire.
- Les accidents exposant au sang (AES) : fiche technique.
- Élaboration de supports : protocoles, fiches techniques.
- La Démarche d'Analyse et de Maîtrise du Risque Infectieux (DAMRI).

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques visant le perfectionnement des connaissances et le développement de compétences nouvelles ; alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Analyse de l'existant avec la visite possible d'un service.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires ; expression des participants au regard de leurs pratiques quotidiennes ; étude de cas concrets.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Support vidéo.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- **Valérie MILLOT**, cadre infirmier.
- **Ivana NOVAKOVA**, cadre de santé.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Soins de stomathérapie et polyhandicap

RÉF. : 3 246

Les personnes polyhandicapées relèvent de nombreuses pathologies neurologiques qui apparaissent généralement progressivement tout au long de leur vie. La complexité de ces dysfonctionnements cérébraux est la conséquence grave de perturbation multiples et nécessitant l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire. L'infirmier stomathérapeute est une personne ressource auprès des équipes en cas de soins complexes.

Cette formation sensibilise l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire et les familles à ces questions en stomathérapie (plaies et cicatrisation, et troubles de la continence) pour améliorer l'accompagnement de la personne polyhandicapée et sa qualité de vie. Elle propose également aux participants des éducations thérapeutiques des différents soins.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier les différentes stomies, les soins de bases, les complications et mettre en œuvre les bonnes pratiques de soins auprès de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Décrire les caractéristiques théoriques d'une stomie digestive ou urinaire.
- Maîtriser un savoir-faire de base efficace, de qualité et répondant aux bonnes pratiques.
- Identifier les différents troubles de la continence.
- Identifier la physio pathologie de la vessie neurologique et ses conséquences sur l'appareil urinaire.
- Maîtriser les soins préventifs et curatifs aux patients porteurs de plaies complexes.

CONTENU

- Faire un état des lieux des besoins spécifiques en soins de l'établissement.
- Chaque journée, rappel de la physiologie en fonction du thème abordé.
- Identification des différents problèmes en lien avec la thématique et réflexion sur les conduites de préventions et de soins à tenir.
- Mettre en œuvre des moyens de prévention contre les escarres.
- Savoir agir en cas de signes cliniques d'une escarre et connaître les différents stades.
- Identifier les familles de pansements et leurs indications.
- Reconnaître les signes de douleurs lors des soins, la tracer, la prévenir, et réfléchir sur sa pratique pour accompagner au mieux la personne polyhandicapée.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation des participants.
- Présentation d'échantillons de stomathérapie avec mise en situation.
- Échange et réflexion de cas clinique et mises en situation.
- Échanges et analyses de situations apportées par les stagiaires.
- Positionnement en début et en fin de formation pour évaluer la progression des stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels médicaux, paramédicaux et d'accompagnement des établissements médico-sociaux et sanitaires accueillant des personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Thierry DAHIREL**, infirmier, stomathérapeute.
- **Karima PERNEE**, infirmière, stomathérapeute.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).



Accompagnement adapté des déplacements et changements de position de la personne polyhandicapée

RÉF. : 3 027

Les transferts et déplacements des personnes très dépendantes nécessitent la connaissance de techniques appropriées qui facilitent les gestes de la vie quotidienne, encourageant ainsi le professionnel à être attentif et à l'écoute de chacun d'entre eux. Il pourra alors être vigilant au bien-être de la personne accompagnée, à la qualité de la relation et à ses possibilités d'autonomie.

OBJECTIFS

- Identifier les troubles des personnes polyhandicapées pour éviter les risques d'une mauvaise manipulation.
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort, afin de ne pas se blesser, ni s'épuiser en manipulant les résidents.
- Maîtriser les outils à disposition pour les transferts et les déplacements.

CONTENU

La « manutention »

- Qu'est-ce que la prévention.
- La posture au travail.

Rappels anatomo-physiologiques

- La colonne vertébrale.
- Le muscle, la force musculaire, la position de confort musculaire, le mécanisme de la contraction musculaire, la fatigue musculaire.
- Le dos et son fonctionnement.

À propos des personnes polyhandicapées

- L'indispensable nécessité de bien les « porter »,
- Les diverses pathologies.
- L'hypo et l'hypertonie.
- Les gestes et mouvements involontaires lors des transferts et déplacements.

L'environnement

- Analyser la relation entre l'environnement, le geste et la posture.
- Optimiser les gestes à faire auprès de la personne à soigner.
- Analyser l'existant et les contraintes physiques de la charge de travail sur chaque poste.
- Adapter le poste de travail aux besoins spécifiques de chacun.

La manutention des personnes

- La « manutention » des personnes : réflexion sur les mots utilisés.
- Prévention de la douleur des personnes transférées.

La qualité de l'accompagnement et la participation de la personne

- Les gestes et postures adaptés.
- Les grands principes du port de charge.

Manœuvres de détente

L'aide à la marche

Échanges et réflexions autour de la pratique quotidienne

- La prise de conscience de la mobilité corporelle.
- Une attention au bien-être du professionnel.
- Les mouvements répétitifs.
- Améliorer la qualité de transfert des personnes polyhandicapées.

L'utilisation des aides techniques

- Lève-personne, verticalisateur, drap de glisse...

Les troubles musculosquelettiques

- Définition, processus en jeu, les causes et les facteurs de risques.
- Enjeux et réglementation.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Exercices pratiques de prise de conscience du corps au niveau respiratoire et musculaire notamment.
- Exercices de prévention : prendre soin de soi.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées et aux parents pour des groupes mixtes professionnels/ parents.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INFORMATIONS

Matériel/équipement : Apporter une tenue souple. Salle idéalement équipée de tapis de sol, d'un lit médicalisé et d'un fauteuil roulant.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 INTERVENANTS

- **Aline BOUCHARD**, ergothérapeute, éducatrice sportive sports adaptés, équithérapeute.
- **Maïté JOURNEL**, masseur-kinésithérapeute.
- **Patrice LEGRAND**, masseur-kinésithérapeute.
- **Christophe LEPAGE**, masseur-kinésithérapeute au CESAP SESSAD-EME La Colline-Paris.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Hygiène de vie respiratoire de la personne polyhandicapée

Pour une prévention simple et efficace – Traitement quotidien de la part positionnelle

RÉF. : 3 122

La qualité de vie de la personne polyhandicapée en grande dépendance peut être gravement altérée par des problèmes respiratoires, simples ou lourds, gênant voire empêchant l'accès à d'autres sensations plus avancées vers des activités d'éveil, éducatives, de socialisation, etc. De plus, les traitements de ces affections, par leur lourdeur parfois et leur inconfort, aggravent cette dégradation du quotidien. Pourtant, la mise en œuvre dans le quotidien d'une « hygiène de vie respiratoire » (H.V.R.), adaptée aux besoins spécifiques, ceux de la personne et de sa part positionnelle, agirait pour le moins sur le versant de la prévention. L'application des éléments des 4 domaines de cette approche se fera de manière privilégiée, au moyen d'une éducation thérapeutique dans laquelle la personne polyhandicapée doit avoir une part active, à hauteur de ses capacités.

OBJECTIF

- Identifier la fonction respiratoire de la personne polyhandicapée et l'incidence de celle-ci dans son quotidien.

CONTENU

- Présentation et pratique d'une « Hygiène de Vie Respiratoire (HVR) » de la personne polyhandicapée, approche globale et personnalisée de cette fonction.
- Rappel simplifié de la physiologie et de l'anatomie du système respiratoire.
- Pratique par les aidants d'une gymnastique à visée respiratoire, de la région maxillo faciale à la posture globale, pour sujets ordinaires : vérifier ses rapports et ses effets immédiats sur « le morphostatique et l'orthopédique » et sur les différentes fonctions intervenant dans la liberté de la filière respiratoire.
- Éprouver les inconforts respiratoires, notamment d'origine positionnelle locale et globale.
- Trouver ensemble des solutions issues des 4 domaines de l'« hygiène de vie respiratoire » (H.V.R.), susceptibles de lever ces inconforts et d'améliorer la fonction.
- Les 4 domaines de l'« hygiène de vie respiratoire »
 - Communication : pratique des Stimulations Sensorielles Respiratoires Auditives (SSRA) et Tactiles (SSRT), des effets d'imitation et de mise en écho, et la respiration conjointe,
 - Agir sur la perméabilité des voies aériennes supérieures avec des éléments de rééducation maxillo faciale et respiratoire spécifiques,
 - Présentation et pratique entre soi puis avec des résidents de l'établissement des positions facilitant la ventilation ainsi que des stimulations sur ces positions,
 - Travailler sur la qualité de l'engagement physique de l'aidant (manutention, transferts et déplacements).

- Envisager, sur ce mode, l'ensemble du travail sur la part positionnelle (la problématique) de la fonction respiratoire de la personne polyhandicapée.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- L'approche théorique (stimulations sensorimotrices ; approche basale, dialogue psychocorporel, stimulations et abords neuro-moteurs, rééducation respiratoire et maxillo faciale).
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Présentation des documents d'Hygiène de Vie Respiratoire (fiche et livret) qui vont structurer le déroulement de la formation.
- Manutention manuelle et matérielle de la personne.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les aidants de la personne polyhandicapée (paramédicaux, accompagnants, aidants familiaux,...). Il est intéressant qu'une ou deux personnes issues du groupe des professionnels formés soient désignées pour prendre une fonction de référent de l'application de l'HVR dans la structure.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Matériel : Porter des vêtements souples.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours successifs et un 3^e un mois plus tard (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

INTERVENANT

- **Christophe LEPAGE**, masseur-kinésithérapeute au CESAP SESAD-EME La Colline - Paris.

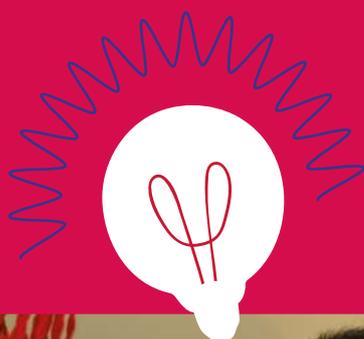
UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Réflexion autour des accompagnements singuliers



682 personnes formées

4,4/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en
2022



Conceptions actuelles du polyhandicap RÉF. : 4 108

La réalité que recouvre le concept de polyhandicap demeure, pour l'ensemble des praticiens concernés, une source d'interrogations multiples. Ce module de formation, ouvert à tout professionnel œuvrant dans le champ du polyhandicap, propose des éléments de réponse.

Malgré la complexité de la réalité abordée et grâce à un remarquable effort didactique, la connaissance du polyhandicap ici proposée est à la fois attrayante et rigoureuse, et présente, par ailleurs, un grand intérêt pratique. Georges SAULUS, praticien de terrain, psychiatre et philosophe de formation, qui a vu naître le concept de polyhandicap et fréquenté ceux qui l'ont inventé, a réalisé une vaste synthèse des données historiques, scientifiques et éthiques qu'il met, en deux journées de formation spécialement conçues pour le CESAP, à la disposition de l'ensemble des personnes concernées afin de repenser de façon plus moderne le polyhandicap.

OBJECTIFS

- Éclairer la genèse du concept de polyhandicap à partir de données historiques, scientifiques et éthiques.
- Proposer une vision actualisée du polyhandicap.
- Repérer les conséquences d'une connaissance du polyhandicap sur la clinique institutionnelle et individuelle.

CONTENU

- Éléments d'histoire du polyhandicap.
- Questions de terminologie et de définition.
- Situation extrême, éthique et polyhandicap.
- État de polyhandicap, situation de polyhandicap et partenariat familles-professionnels.
- La conception structurale du polyhandicap et la transdisciplinarité.
- Les trois profils psychodéveloppementaux de polyhandicap, les éprouvés d'existence, l'activité de conscience chez les personnes polyhandicapées.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse aux cadres de direction, médecins, psychologues et à l'ensemble des professionnels œuvrant dans le champ du polyhandicap.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 1 jour + 1 jour (14 heures).

Coût : 2 070 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

 **INTERVENANT**

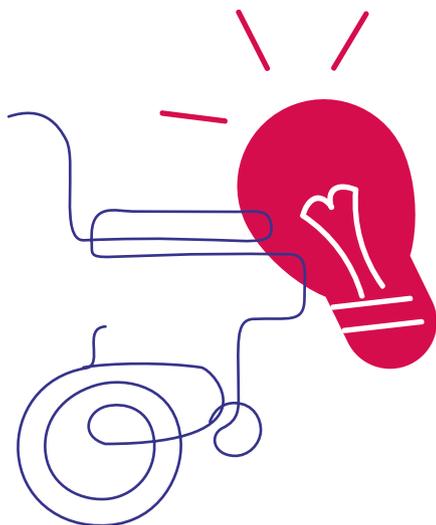
- **Dr Georges SAULUS**, psychiatre, D.E.A de philosophie, médecin conseiller technique.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).



Les relations entre enfants de 0 à 3 ans, leur évolution pour mieux comprendre les interactions entre personnes polyhandicapées

RÉF. : 4 194

Comprendre les comportements des personnes sans langage peut s'avérer complexe. La connaissance de l'évolution des interactions entre jeunes enfants peut apporter des éclairages pour une meilleure compréhension des relations entre pairs chez les personnes polyhandicapées.

OBJECTIFS

- Repérer les interactions entre jeunes enfants.
- Avec cet éclairage, identifier les interactions entre personnes polyhandicapées en institution pour les accompagner de façon plus adaptée.

CONTENU

- Similitudes et divergences entre le bébé et la personne polyhandicapée.
- Qu'est-ce que communiquer ?
- Les premières formes de communication du bébé avec ses parents.
- Développements parallèles de la communication et de la conscience de soi.
- 0-8 mois : existe-t-il des interactions entre pairs ?
- 8-15 mois : conscience de soi et conscience de l'autre, les premiers échanges.
- 15-25 mois : imitation et rivalité.
- 25-36 mois : faire-semblant et développement du langage.
- Observer et interpréter : intérêts et limites.
- Éléments de compréhension en lien avec le développement de la conscience de l'autre.
- Mieux comprendre et accompagner les comportements « agressifs ».

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Mise en lien des éléments théoriques de la première journée avec les séquences vidéos apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 1 jour + 1 jour (14 heures), à 1 ou 2 mois d'intervalle.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Le travail en SESSAD autour de l'enfant polyhandicapé

RÉF. : 4 231

Les parents d'enfants polyhandicapés n'ont pas choisi d'accueillir un enfant au développement si altéré. Lorsqu'il leur est proposé de rencontrer l'équipe d'un service de soins à domicile, ils ouvrent leurs portes sans que, non plus, cela soit leur choix intrinsèque. Et pourtant, chez eux, dans leur intimité, les professionnels vont devoir intervenir et créer les conditions nécessaires à la mise en place d'une rencontre qui saura répondre aux besoins de leur enfant, mais aussi construire avec eux son projet de vie. Quelles compétences les professionnels doivent-ils acquérir afin de créer un espace favorisant l'éveil, les soins et le suivi spécifique de l'enfant au sein de son environnement quotidien ? Comment ces compétences peuvent-elles s'articuler avec celles des parents afin de créer l'alliance nécessaire à une prise en charge adaptée à l'évolution des enfants polyhandicapés ?

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Coordonner et élaborer les actions des professionnels pour améliorer l'accompagnement des enfants au domicile, à travers une meilleure collaboration avec la famille, parents et fratrie.

SPÉCIFIQUES

- Identifier le cadre d'intervention du SESSAD et ses enjeux.
- Identifier les caractéristiques de l'intervention à domicile.
- Clarifier les places de chacun (rôle, fonctions, mission).
- Analyser la complexité des équilibres familiaux et la façon dont l'intervention à domicile peut les impacter.
- Repérer, valoriser et accompagner les compétences de l'enfant et les compétences familiales.
- Développer la complémentarité entre intervention professionnelle et famille.

CONTENU

Le SESSAD : une institution nomade

- Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) :
 - Histoire du SESSAD dans le champ du polyhandicap,
 - Fonctionnement et cadre d'intervention,
 - Le projet personnalisé,
 - La famille de l'enfant,
 - L'équipe pluridisciplinaire,
 - Les partenaires.
- État des lieux de votre SESSAD :
 - Son histoire,
 - Son fonctionnement,
 - Le projet de service,
 - Le travail avec la famille,
 - L'équipe,
 - Le partenariat.

Domicile : voyage en terres inconnues

- La spécificité du polyhandicap :
 - Arrivée d'un enfant polyhandicapé dans une famille,
 - Temporalité de chaque famille,
 - Diversité des situations.
- La notion de domicile :
 - Le « chez-soi »,
 - Le travail dans l'intimité des familles : Espace privé et intimité, Émotions, Observation.

Rencontre avec l'enfant et sa famille

- Un cadre d'intervention.
- Un espace bienveillant (observation/écoute).
- Une solitude relative.
- La séance (guidance parentale).

La possible alliance

- Compétences et partage de savoirs.
- La posture professionnelle.
- Un cadre commun.
- L'alliance.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Mise en lien des éléments théoriques de la première journée avec les séquences vidéos apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Tout professionnel travaillant en SESSAD ou voulant travailler en SESSAD.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Viviani HUERTA**, psychologue.
- **Frédérique LEMPREUX**, éducatrice spécialisée, responsable de formation.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

NOUVEAU

Accueillir un enfant en situation de handicap ou polyhandicapé chez l'assistant(e) familial(e) et/ou en structure petite enfance (EAJE)

RÉF. : 4 255

Accueillir à son domicile ou en structure petite enfance un enfant en situation de handicap ou polyhandicapé engage les professionnels dans une démarche particulière. L'accompagnement qu'il nécessite fait appel à des compétences spécifiques. La formation abordera les différents aspects de cet accompagnement.

OBJECTIFS

- Définir les notions de handicap et de polyhandicap.
- Adapter en équipe pluridisciplinaire son accompagnement au quotidien en fonction des besoins et des compétences de l'enfant, en lien avec sa famille.

CONTENU

- Mieux cerner les effets des pathologies rencontrées, ce qu'elles font vivre à l'assistant(e) familial(e) et sa famille, et aux professionnels de la petite enfance.
- Soutenir les professionnels pour accompagner le jeune au quotidien avec des gestes techniques appropriés.
- L'articulation avec le service d'accueil et le réseau spécialisé : comment communiquer ses difficultés, ses observations et trouver le soutien nécessaire auprès des autres intervenants ?
- Accueil et fonctionnement du service, échanges sur les pratiques.
- La place et le rôle des parents : les liens et le travail avec les familles, enjeux essentiels de la qualité de l'accompagnement.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE
EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 23, 24 mai 2024 (14 heures)

560 €

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse aux assistants familiaux et aux professionnels de la petite enfance intervenant auprès d'enfants handicapés ou polyhandicapés.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANT(ES)**

- **Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Lucie CHAUVINEAU**, chargée de projets de formation, éducatrice de jeunes enfants.
- **Frédérique LEMPREUX**, éducatrice spécialisée, responsable de formation.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Adolescence et polyhandicap RÉF. : 4 054

La question de l'adolescence est vaste et complexe. Qu'en est-il pour les personnes polyhandicapées ? Cette formation se propose d'affiner quelles en sont les manifestations et les particularités.

OBJECTIFS

- Identifier et mettre en œuvre les accompagnements adaptés aux adolescents polyhandicapés.
- Repérer et analyser les retentissements de l'adolescence de la personne polyhandicapée sur les autres enfants polyhandicapés, l'équipe et la famille.

CONTENU

À propos de la personne polyhandicapée

Les aspects physiologiques de l'adolescence et les complications médicales au moment de la puberté

- Le développement pubertaire normal.
- Les complications de la puberté chez l'enfant polyhandicapé :
 - Retard pubertaire, pertes motrices, aggravation orthopédique,
 - Réactivation de l'épilepsie, troubles neurologiques, troubles métaboliques,
 - États nutritionnels, prise de poids, problèmes cutanés...

Les répercussions sur la dynamique familiale et l'accompagnement de l'équipe

Le développement psychoaffectif de l'adolescent, ses troubles et ses particularités chez la personne polyhandicapée

- L'adolescence, une période charnière dans le développement psycho-affectif.
- La difficulté de reconnaissance du statut d'adolescent de la personne polyhandicapée.
- Comment concilier un mouvement d'individuation et une dépendance extrême ?
- Quels projets individualisés pour l'adolescent polyhandicapé : le projet de qui et pour qui, le travail avec les familles, la préparation et l'acceptation des changements...

- Les changements psycho-physiologiques et la question de la pudeur et de l'intimité.
- La vie affective et sexuelle de l'adolescent polyhandicapé.
- L'auto et l'hétéro agressivité de l'adolescent polyhandicapé.
- L'angoisse face à l'avenir de l'adolescent polyhandicapé.

Réflexion indispensable sur l'éthique

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Échanges en groupe sur les « bonnes pratiques » (référence aux RBPP), les écueils possibles, l'identification de points de vigilance, les difficultés et réussites rencontrées.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intéressés par la question de l'adolescent polyhandicapé.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Laëtitia FOSSEMALLE**, éducatrice spécialisée, responsable de formation.
- **Marie-Blanche MIGEON**, psychologue.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

La vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées

REF. : 4 055

Aujourd'hui, bien que les représentations sur la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées évoluent, de nombreuses questions cliniques, juridiques et éthiques demeurent.

OBJECTIFS

- Identifier et tenter d'expliquer les manifestations des personnes accompagnées.
- Situer le cadre légal lié à la thématique abordée.
- Ajuster les pratiques professionnelles et institutionnelles au regard des exigences réglementaires et recommandations de bonnes pratiques.
- Analyser les réponses institutionnelles possibles en fonction de l'âge, du profil cognitif et de la maturité psychoaffective des personnes polyhandicapées.

CONTENU

Quelques repères théoriques : mieux connaître les besoins des personnes accompagnées

- Les notions d'activité, de sexualité... Quel sens leur donner ?
- Le développement psycho-affectif et sexuel.
- Repères théoriques concernant la déficience intellectuelle et les comportements d'autostimulations.

Les manifestations corporelles

- Les comportements auto-érotiques et leurs significations possibles : quels espaces pouvons-nous proposer aux personnes handicapées ?

La question de l'éducation à la sexualité

- Les différents outils pour travailler avec les personnes polyhandicapées : réflexion sur les possibles réponses institutionnelles.

La représentation et/ou les idées reçues

- Identifier ces processus dans les dires et les comportements des familles.

Approche juridique : mieux connaître le cadre légal de référence

- Les évolutions législatives relatives à la sexualité, celles qui impactent les droits des personnes handicapées en particulier : loi du 2 janvier 2002 (dignité, intégrité, vie privée, intimité...), loi du 11 février 2005 (égalité des droits et des chances, citoyenneté)... Une question de bientraitance et de responsabilité.
- La vie affective et sexuelle, une composante de la liberté individuelle de toute personne mais difficile dans son expression : notion de vulnérabilité, altération du discernement, risques d'abus sexuels, droits individuels/collectifs, place des tuteurs après la réforme du 5 mars 2007.

Quel accompagnement de la personne polyhandicapée pour favoriser son épanouissement ?

- Une démarche institutionnelle et partagée : identifier les problématiques de la structure pour la mise en place d'un projet autour de l'intimité, de la vie affective et de la sexualité.
- Le nécessaire partenariat avec la famille : comment l'associer ? Quelle place a-t-elle vis-à-vis de l'intimité de son enfant ?
- L'aspect culturel : quel impact ?

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour + 2 jours (21 heures) ou 2 jours en co-animation (14 heures).

Coût : nous consulter.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 INTERVENANTS

- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Luis GAMEIRO**, psychologue.
- **Véronique LOGEIS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.
- **Nicole LOMPRÉ**, philosophe, psychanalyste.
- **Florence MIGNARD**, psychologue.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

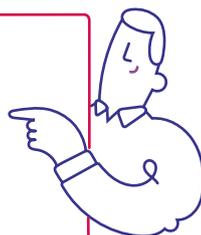
Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).



Nous vous recommandons également la journée thématique de formation « **Accompagnement à la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle** » (p.22)



Les relations familles - professionnels

Améliorer les relations réciproques

RÉF. : 4 118

Les relations avec les familles constituent pour les professionnels une dimension essentielle de leur travail.

Le contenu et la qualité de ces relations produisent des effets souvent majeurs sur les modalités d'accompagnement de la personne accueillie. De plus, les difficultés de communication des personnes polyhandicapées sont propices aux projections et aux malentendus.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Appréhender ce qui se joue dans les échanges et les rencontres avec les familles afin d'améliorer leurs relations réciproques.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les attentes des familles en direction des professionnels.
- Repérer les enjeux lors des rencontres avec les familles et savoir se positionner.
- Mesurer l'impact du handicap sévère sur les parents et la famille élargie (fratrie, grands-parents).
- Reconnaître la famille comme partenaire et ressource en faveur de la personne accueillie.

CONTENU

- Bref rappel historique concernant les relations familles/institutions.
- Les textes existants qui spécifient la place et le rôle de la famille.
- Les avatars de la révélation du handicap et les effets d'acutisation.
- Vicissitudes de l'entrée en institution.
- Éviter de se situer « en miroir ».
- Réflexion sur la spécificité des supports de communication entre les familles et les professionnels.
- Enrichir et développer les liens avec les familles.
- Réfléchir à la notion de confidentialité et à sa mise en œuvre.
- Développer pour les professionnels une attitude d'empathie et de bienveillance.
- Le phénomène fréquent de « minorisation » des parents de la part des professionnels.
- L'ambivalence du désir d'accompagnement et la question de la souffrance.
- Instaurer des relations qui s'inscrivent dans une situation de partenariat : un devoir pour les professionnels, un droit pour les familles.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Amandine BAFFRAY**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Delphine CALAS**, éducatrice spécialisée, formatrice et animatrice de groupe d'analyse des pratiques.
- **Mélanie LALUNG**, psychologue.
- **Luc RIVOIRA**, psychologue.
- **Andrée VALAT**, formatrice, psychologue, responsable qualité et directrice d'établissement.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Devenir parent, connaître le processus de parentalité pour mieux comprendre les relations parents-enfant dans le cas dupolyhandicap

RÉF. : 4 205

La communication avec les familles des personnes polyhandicapées peut s'avérer complexe à mettre en œuvre dans les institutions : en effet, des mouvements émotionnels forts, de part et d'autre, peuvent brouiller ces relations, ce qui est préjudiciable pour tous, et encore plus pour la personne polyhandicapée elle-même. Cette formation s'adresse à tous les professionnels qui souhaitent mieux comprendre ce qui se joue dans le processus de parentalité, notamment lorsqu'il est troublé par la survenue d'une prématurité et/ou d'un handicap, afin d'être dans une écoute plus ajustée des familles des personnes polyhandicapées accueillies.

OBJECTIF

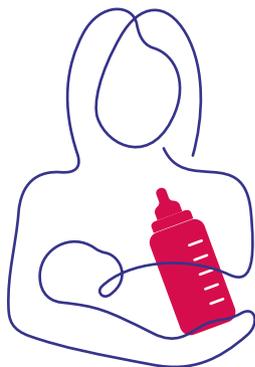
- Identifier le processus de parentalité et adapter la communication aux besoins de la personne polyhandicapée et de sa famille (parents et fratrie).

CONTENU

- Le processus de parentalité.
- Les avatars du devenir parent en cas de prématurité de l'enfant.
- Les avatars du devenir parent en cas de handicap de l'enfant.
- Les interactions précoces parents-bébé.
- Comment comprendre les relations de la personne polyhandicapée avec ses parents ? et avec ses soignants ? Éclairages de la théorie de l'attachement.
- Comment comprendre les relations entre parents des personnes polyhandicapées et soignants ?

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires pour une formation plus interactive et mieux ajustée à chaque équipe.
- Courtes séquences vidéo.
- Apports bibliographiques.



INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures), ou 2 jours (14 heures) non consécutifs, pour permettre plus de temps d'échanges cliniques.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'interculturalité dans l'accompagnement et les soins à la personne polyhandicapée

L'accompagnement de personnes issues de cultures différentes confrontées au polyhandicap

RÉF. : 4 094

À l'image de la diversité culturelle de la société, il est de plus en plus fréquent de constater des attentes différentes de la part des personnes accueillies ou de leur représentant légal quant à l'accompagnement ou à la prise en soins de ces personnes, en fonction de leur culture et/ou de leur religion.

Afin que cette différence ne soit pas à l'origine de malentendus, il est important que les professionnels puissent identifier et intégrer les différences culturelles à prendre en compte pour un accompagnement adapté. Dans un contexte de migrations internationales, les professionnels accompagnent des patients et des familles venant d'horizons culturels différents. Confrontées au polyhandicap, les équipes médico-sociales et pédagogiques vont mettre en place un projet global qui implique l'adhésion de la personne polyhandicapée ainsi que celle de sa famille. Une prise en charge efficace implique un partenariat étroit avec chaque personne concernée par le polyhandicap. Or, les équipes professionnelles intervenant dans le champ du polyhandicap peuvent rencontrer des difficultés dans la prise en charge de certains usagers issus de cultures différentes. Certaines de ces difficultés sont liées au décalage entre la théorie biomédicale de la maladie et d'autres modèles explicatifs portés par les usagers. Dans ce cas, des incompréhensions, des malentendus peuvent s'installer entre familles et professionnels contrariant parfois gravement la prise en charge et l'accompagnement des personnes concernées. Comment avoir accès aux représentations du handicap portées par certaines familles ? Comment construire une alliance entre équipe professionnelle et famille autour d'une personne polyhandicapée ?

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier et intégrer les différences culturelles pour proposer un accompagnement adapté.

SPÉCIFIQUES

- Analyser le rôle de la culture dans l'accompagnement aux soins.
- Articuler le concept d'interculturalité à celui de polyhandicap.
- Adopter le principe de laïcité dans la relation de soins.
- Adapter la pratique de soin et d'accompagnement en cohérence avec les besoins de chacun en institution comme dans la sphère privée.

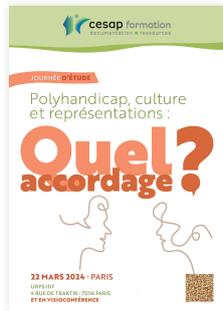
CONTENU

- Une culture ou des cultures ?
- Les représentations du handicap et du polyhandicap dans les diverses cultures.
- La dynamique culture/religion.
- Les principales religions et les systèmes de croyance : leur influence sur le soin et l'approche du corps, les pratiques autour du corps, de la maladie et de la mort, selon les cultures.
- Laïcité et soins.
- Le soin à l'épreuve des modèles culturels.
- La place de la famille dans les soins.
- Famille, migration et polyhandicap.
- Recours non conventionnels et risque de stigmatisation.
- Positionnement soignant ou l'art de la décentration.
- Pratiques soignantes et malentendus culturels.
- La notion de culture et de représentation culturelle du handicap, de la maladie et des soins, théories culturelles des enfants singuliers.
- Culture du soignant – culture du patient.

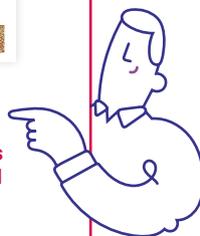
- Problématique de la rencontre avec les systèmes de soins.
- La compétence transculturelle.
- Construire l'alliance avec les familles.
- De l'interprétariat à la médiation interculturelle.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.



Journée d'étude
« Polyhandicap, cultures et représentations : quel accordage ? »
(voir page 19)



INFOS PRATIQUES

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées, en institution ou à domicile.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 INTERVENANTS

- **Stéphane BROUARD**, formateur cadre pédagogique.
- **Viviani HUERTA**, psychologue.
- **Cécile SELLINCOURT**, formatrice, psychosociologue, psychomotricienne.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

NOUVEAU

Le principe de laïcité dans les structures sociales et médico-sociales, aspects juridiques

RÉF. : 4 256

La laïcité ou « comment concilier la liberté de conscience et de religion des personnes dans une mission d'accompagnement des plus vulnérables ».

Depuis une quinzaine d'années, les situations de remise en cause du principe de laïcité se multiplient. Les dispositifs institutionnels de prise en charge sont fréquemment le théâtre de tensions et conflits inhérents aux orientations spirituelles de chacun ainsi qu'aux demandes des usagers et des professionnels. En France, aujourd'hui, chacun est libre de ses convictions mais cette liberté a des limites : subordonner les croyances privées à la neutralité publique. Pourtant l'actuel espace social est partagé et très fragmenté : nous évoluons souvent dans des contextes où plusieurs espaces sociaux interviennent (institutions de soins, enseignements privés, familles d'accueil, associations...). Comment, donc, gérer cette neutralité de l'espace public quand en son sein plusieurs espaces coexistent qui portent des marques identitaires différentes ?

OBJECTIFS**PRINCIPAL**

- Identifier ce que la notion de laïcité signifie et son importance dans l'accueil d'une personne.

SPÉCIFIQUES

- Appréhender le principe de laïcité d'un point de vue juridique.
- Comprendre les limites pouvant être apportées à cette liberté fondamentale au regard de la mission exercée et des droits et libertés des usagers.
- Analyser les dynamiques actuelles face au principe de laïcité.

CONTENU

- Présentation des textes internationaux, européens et français sur lesquels se fonde la liberté de conscience et de religion :
 - Un principe très affirmé en droit international,
 - Un principe à valeur constitutionnelle en droit français.
- L'expression de cette liberté et les limites pouvant y être apportées :
 - Dans la sphère privée,
 - Dans la sphère publique,
 - Sur les lieux de travail et de prise en soins.
- Les règles applicables en droit du travail au regard de la mission de service public de la structure : législation actuelle, chartes de la laïcité, résolution et proposition de loi récentes.
- Les règles applicables aux usagers au regard des droits et libertés et de l'accueil en collectivité.
- La formatrice s'appuiera sur l'ensemble des textes internationaux et français. La jurisprudence sera aussi abordée.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, jeux de rôle, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Exposés et études de cas réalisés par les stagiaires et guidés par les intervenants.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES**14 PARTICIPANTS MAXIMUM****PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Véronique LOGEALS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Capable d'apprendre dans un environnement adapté RÉF. : 4 161

L'enfant, comme l'adulte polyhandicapé, est capable d'apprentissages. Pourtant la complexité du handicap nécessite une adaptation très fine afin de proposer des situations qui permettent de révéler les compétences cognitives et motrices dans un environnement stimulant, ajusté et accordé au développement.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Mettre en œuvre un cadre pédagogique adapté visant à favoriser et consolider les apprentissages des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Repérer et identifier l'impact du polyhandicap sur le développement de l'enfant.
- Identifier les différentes approches pédagogiques.
- Utiliser les outils d'observation, d'évaluation des compétences cognitives et d'élaboration de projets.
- S'approprier des supports pédagogiques adaptés à la personne polyhandicapée.
- Concevoir des activités pédagogiques en accord avec les compétences cognitives et motrices repérées.

CONTENU

Émergence et évolutions du « polyhandicap »

- Historique succinct.
- Apparition du terme polyhandicap et définitions.
- Les profils psychodéveloppementaux de polyhandicap et les éprouvés d'existence (Dr Georges SAULLUS).
- Aspects législatifs et veille réglementaire.
- Émergence du polyhandicap dans la sphère sociale et scolaire.

Le et les apprentissage(s). La et les pédagogie(s)

- Étymologie de l'apprentissage et de la pédagogie.
- Éclairages sur les cinq principales approches de l'apprentissage.
- Apports des pédagogies et approches pédagogiques autour du polyhandicap : « Pédagogie conductive, CAA, Emmi Pikler, Snoezelen, Stimulation Basale... ».
- Apports pluridisciplinaires de l'ergothérapie et de l'orthophonie.
- Évocation rapide de la construction d'un cadre pédagogique scolaire : annexes 24ter et programmes officiels.
- Co-construire des pratiques avec les parents.

Les fonctions cognitives des personnes polyhandicapées

- Les connaissances sur la cognition.
- Définitions cognition/intelligence.
- Rappel des théories du développement et des apprentissages.
- Réfléchir à la question de l'évaluation cognitive de la personne polyhandicapée.
- Présentation de l'ECP : une observation en regards croisés.

- Des outils pluridisciplinaires : observations, élaborations, évaluations.
- Des prérequis ?
- Évaluation du profil sensoriel (grille et analyse).
- Les émotions : outil multimodal partagé.
- Construction d'un lexique de compétences de communication.

Les processus d'apprentissages à l'œuvre dans le développement

Les apprentissages au quotidien

Les apprentissages dans les activités

- Comment penser les activités ?
- Pourquoi mettre en place des activités ?
- Les groupes transdisciplinaires.

Le matériel : comment le choisir, le fabriquer, le récupérer ?

- Modalités et pratiques pédagogiques : vers une scolarisation.
- Le cadre : analyse des annexes 24ter. « Le programme aménagé ».
- Espace classe et temps de classe.
- Documents de construction de séances. Fiches de préparation et de constitution de groupe. Grilles d'observation et de synthèse.
- Grandes orientations pédagogiques : la désignation, la pédagogie sensorielle, la relation de cause à effet, recherche du oui/non.
- Les modes de communication : photos, Makaton institutionnel et Makaton en classe, PECS.
- Les supports pédagogiques : environnement proche, littérature jeunesse adaptée.
- Les adaptations techniques : agencements de travail, outils et logiciels informatiques, verticalisation, flux lumineux, contacteurs...

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Exercices pratiques.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Programme en partenariat avec le Centre de Ressources Multihandicap.



INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 2 jours (28 heures). Possibilité d'un 5^e jour en co-animation à la demande de l'établissement.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Sophie DUMONT**, orthopédagogue.
- **Éric LEGRAND**, enseignant spécialisé en IME et MAS.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

La question de l'apprentissage adapté aux besoins des jeunes polyhandicapés

RÉF. : 4 053

Cette action de formation vise à développer les compétences des différents professionnels de l'Éducation et de la Santé concernant l'identification et la compréhension des besoins éducatifs particuliers des jeunes polyhandicapés.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Mettre en œuvre un cadre pédagogique adapté visant à favoriser et consolider les apprentissages des jeunes polyhandicapés, en institution scolaire, médico-sociale ou hospitalière.

SPÉCIFIQUES

- Développer des capacités d'observation et d'analyse concernant les jeunes polyhandicapés en situation d'apprentissage.
- Repérer et analyser les différentes démarches éducatives et pédagogiques à privilégier pour le développement des apprentissages.
- Identifier les stratégies, les pratiques, les dispositifs communicationnels qui peuvent être adoptés dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle.
- Repérer certaines approches éducatives et apprendre à utiliser certains outils, supports d'apprentissage.

CONTENU

- Cadre de la loi du 11 février 2005 et en repérer les enjeux, concernant la scolarisation des enfants polyhandicapés.
- Qu'est-ce qu'un processus d'apprentissage ?
- Les besoins particuliers des jeunes polyhandicapés en lien avec les apprentissages.
- La notion d'apprentissage ; les possibilités d'apprentissage ; les entrées particulières en apprentissage.
- Les dispositifs adaptés au développement des apprentissages (cognitif, social, communicationnel) des enfants et adolescents polyhandicapés.
- Les recherches POLYCOM et POLYSCOL : la question de l'observation et des regards croisés ; le groupe et le travail d'équipe ; les profils ; les actions pédagogiques.
- Émergence du polyhandicap dans la sphère scolaire.
- Le ou les apprentissage(s).

- La ou les pédagogie(s).
- Des outils pluridisciplinaires : profils sensoriels, travail sur les émotions, construction d'un lexique de compétences.
- Modalités et pratiques pédagogiques : espace classe et temps de classe, documents, construction de séances, grille d'observation, grandes orientations pédagogiques.
- Approches éducatives et sensorielles permettant la communication et pour lesquelles un cadre peut favoriser les processus d'apprentissage.
- Quelques outils informatiques dans des démarches d'apprentissage adaptées.
- Les outils de communication : Makaton et CAA.
- Les fonctions cognitives de l'enfant polyhandicapé (ECP).
- Apprendre au quotidien.
- Réfléchir aux propositions possibles : contenus, étapes...
- Développer une approche pluridisciplinaire de l'observation et de l'accompagnement éducatif et pédagogique des jeunes polyhandicapés.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 21, 22 et 23 novembre 2023 (21 heures)
780 €

Paris • 26, 27 et 28 novembre 2024 (21 heures)
840 €

INFOS PRATIQUES

 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse aux enseignants spécialisés, éducateurs, AMP, AES, AVS, orthophonistes, psychomotriciens, à tout professionnel engagé dans la prise en charge éducative des jeunes polyhandicapés et aux parents.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INFORMATIONS

En partenariat avec l'INSEI et le Centre de Ressources Multihandicap.



 INTERVENANTS

- **Esther ATLAN**, docteure en psychologie, formatrice à l'INSEI.
- **Sophie DUMONT**, orthopédagogue.
- **Éric LEGRAND**, enseignant spécialisé en IME et MAS.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Les compétences cognitives du sujet polyhandicapé et leur évaluation

RÉF. : 4 095

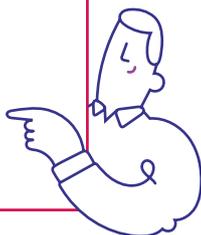
Peu d'outils pour l'évaluation des compétences cognitives des sujets polyhandicapés sont utilisables par les psychologues, les équipes pluridisciplinaires et les parents. L'Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP) a été créée de façon spécifique pour cette population. En vue de découvrir cet outil et d'apprendre à l'utiliser, ce module de formation propose de questionner vos connaissances sur les fonctions cognitives et processus d'apprentissage au regard du polyhandicap et d'envisager les enjeux de l'évaluation.

OBJECTIFS

- Définir les compétences cognitives afin d'affiner son accompagnement.
- Identifier les outils d'évaluation pour les personnes polyhandicapées (Évaluation-Cognition-Polyhandicap - ECP) et mesurer leur intérêt.

INFORMATIONS

Cette formation peut s'enrichir d'une journée de retour sur la pratique. Nous consulter.



CONTENU

À propos des compétences cognitives de la personne polyhandicapée

- Les théories de l'intelligence sur lesquelles s'appuyer.
- Les fonctions cognitives et les processus d'apprentissage.
- Les compétences cognitives des personnes polyhandicapées.
- L'éclairage des profils de Georges Saulus.

L'évaluation cognitive

- Pourquoi et comment évaluer ?
- Comment être dans une évaluation dynamique ?
- Faire le lien entre évolution des théories et évaluation.
- La notion de variabilité intra-individuelle.
- Quelques exemples d'échelles d'évaluation.

Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP), quelques précisions sur sa création et sa conception

- Présentation et description de l'outil :
 - Échelle 1 : évaluation de l'état habituel,
 - Échelle 2 : évaluation des compétences cognitives,
 - Échelle 3 : évaluation de l'état affectif et émotionnel.
- La passation : avec qui, comment et pourquoi ?
- Le retour à l'enfant ou l'adulte et sa famille.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Travaux pratiques.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Stage animé par **Sophie DUMONT**

Paris • 13, 14 juin 2024 (14 heures)
560 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Pour se procurer l'Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP), se reporter à la page des Publications (page 136).

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Sophie DUMONT**, orthopédagogue.
- **Carole NEIRYNCK**, psychologue.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Module pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP

REF. : 4 190

Peu d'outils sont utilisables par les psychologues dans leurs pratiques auprès des personnes polyhandicapées. L'ECP (Évaluation-Cognition-Polyhandicap) a été créée de façon spécifique pour cette population. Il est actuellement le seul outil psychométrique dans le domaine de l'évaluation des compétences cognitives de la personne polyhandicapée ainsi que de son état émotionnel. Découvrir cet outil puis apprendre à l'utiliser aisément sont les objectifs principaux de ce module de formation.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Utiliser l'ECP et maîtriser l'échelle d'évaluation en fonction de chaque item.

SPÉCIFIQUES

- Expérimenter ses conditions d'utilisation.
- Piloter les conditions de passation et les retours à la personne et sa famille.
- Utiliser, interpréter les profils différenciés avec les professionnels.

CONTENU

- Rappel des domaines cognitifs envisagés par l'ECP.
- Rappels sur la création de l'outil, son sens et son utilité.
- Comment observer la personne, sur quels critères, par qui et pourquoi?
- Comment utiliser les données obtenues pour les prises en charge pluridisciplinaires ?
- L'ECP en pratique :
 - Les principes éthiques,
 - Les conditions de passation,
 - La durée de passation.
- Description de l'outil :
 - Échelle 1 de réactivité,
 - Échelle 2 « Profil des compétences cognitives »,
 - Échelle 3 complémentaire d'évaluation de l'état affectif et émotionnel.
- Le profil individuel :
 - Son élaboration (version graphique informatisée),
 - Réflexion sur son utilisation, exploitation des données.
- Présentation des résultats :
 - Qu'en retransmettons-nous et à qui ?
 - Compte-rendu d'observation partagée,
 - Compte-rendu psychologique d'évaluation cognitive.
- Réflexion sur le lien entre le profil individuel et les apprentissages futurs.
- Réflexion sur le lien entre le profil individuel et le projet individualisé.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation afin de mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Module de base

Paris • 5, 6 octobre 2023 (14 heures)
520 €

Paris • 7, 8 novembre 2024 (14 heures)
560 €

Module de suivi

Paris • 6 décembre 2024 (7 heures)
280 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux psychologues intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Module de base : aucun prérequis n'est nécessaire.

Module de suivi : aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Pour se procurer l'Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP), se reporter à la page 136.

INTERVENANTE

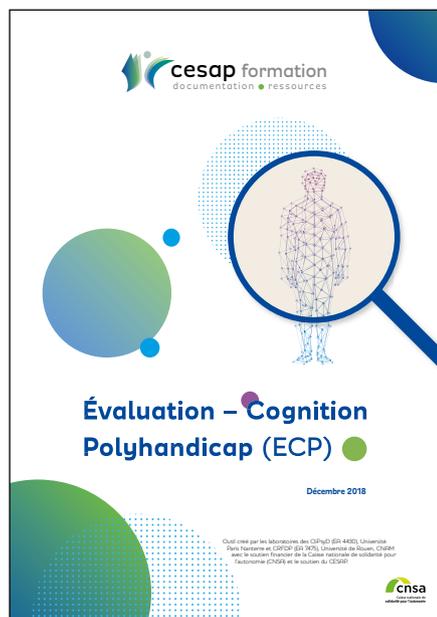
- Claire DIETRICH**, psychologue en institution et psychothérapeute.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).



À l'origine de la conception de l'ECP, CESAP Formation détient l'exclusivité de diffusion et de formation à cet outil.



Accompagner les comportements-problèmes

REF : 4 096

Aller à la rencontre des personnes polyhandicapées peut s'avérer complexe. Et cela se complique d'autant plus que des comportements-problèmes peuvent s'immiscer dans la relation et venir entraver la relation à l'autre. Les professionnels se sentent alors démunis, impuissants face à ces façons d'être si difficiles pour chacun. D'où l'importance de réfléchir à certains savoir-faire mais aussi savoir-dire et savoir-être, pour aborder « au mieux » les personnes souffrant de ces troubles.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

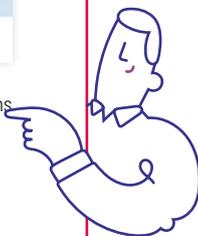
- Définir les comportements-problèmes de la personne polyhandicapée et identifier les accompagnements adaptés.

SPÉCIFIQUES

- Évaluer les comportements-problèmes en équipe.
- Repenser la relation à l'autre et le travail en équipe.
- Sécuriser l'environnement, se protéger et protéger les autres.
- Savoir « réagir » face à la violence et/ou l'agressivité.



Nous vous recommandons également la journée de formation thématique « **Accompagner les troubles du comportement** » (page 21).



CONTENU

- Réflexion préalable sur le polyhandicap, les profils cognitifs et sensoriels, la communication, les troubles psychopathologiques et le fonctionnement psychique.
- Réflexion indispensable sur l'éthique.
- Les grandes étapes du développement psychoaffectif.
- Découverte d'outils d'observation et d'évaluation des comportements-problèmes et de leur impact.
- Les manifestations de troubles de la personnalité et du comportement : les troubles à expression somatique, les troubles émotionnels, l'agressivité, l'automutilation ou auto-agressivité.
- Une question à se poser : douleur ou souffrance ?
- Qu'est-ce que la violence ? Qu'est-ce que l'agressivité ? Réflexion sur les liens entre l'agressivité, la peur et l'angoisse.
- Réflexion sur la gestion d'un comportement-problème : accompagner « l'état de crise », apprendre à protéger la personne, les autres, soi-même et l'environnement.
- Comprendre une démarche d'extinction d'un comportement-problème d'un point de vue clinique et comportemental : réflexion sur les outils possibles.
- Les réponses possibles aux troubles du comportement.
- Les relais indispensables.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne et formatrice.
- **Nicole LOMPRÉ**, philosophe, psychanalyste, formatrice consultante.
- **Marie-Blanche MIGEON**, psychologue.
- **Luc RIVOIRA**, psychologue.
- **Cécile SELLINCOURT**, formatrice, **psychosociologue**, psychomotricienne.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

NOUVEAU

Comprendre les autostimulations pour mieux vivre avec, au quotidien

RÉF. : 4 254

Les comportements d'autostimulation, par exemple les stéréotypies motrices, sont une des composantes les plus stigmatisantes du handicap, par leur côté bizarre et leur apparition inattendue pour celui qui les observe. En revanche, pour les personnes qui les exécutent, elles ont des fonctions précises, qu'il convient de prendre en compte. Cette formation vise à permettre aux accompagnants, professionnels ou familiaux, de mieux repérer et analyser les comportements d'autostimulation, et à leur donner des stratégies concrètes pour mieux les accompagner au quotidien.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier les autostimulations et leurs fonctions et savoir accompagner au quotidien les personnes qui en souffrent.

SPÉCIFIQUES

- Repérer les autostimulations et analyser leurs fonctions.
- Évaluer les autostimulations et leurs répercussions.
- Utiliser des outils ou techniques adaptés pour répondre aux besoins liés aux comportements d'autostimulation.

CONTENU

- Apports théoriques sur les autostimulations : définition, causes, fonctions.
- Le fonctionnement des systèmes sensoriels.
- Les liens entre autostimulation et sexualité, entre autostimulation et douleur, entre autostimulation et automutilation.
- De l'intérêt d'agir sur les autostimulations : à quel moment, pourquoi, comment ?
- Les particularités sensorielles et leur lien avec les autostimulations.
- Découverte de grilles d'observations, de questionnaires pour les autostimulations et particularités sensorielles.
- Stratégies réactives de réduction des autostimulations.
- Stratégies proactives et outils de « cohérence sensorielle ».
- Equilibre sensori-tonique et flux sensoriels de Bullinger.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation afin de mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
- Echanges et réflexions, analyses de situation apportées par les stagiaires.
- Mises en situation.
- Apports de documents pour élaborer une grille d'observation personnalisée.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse aux professionnels et proches accompagnant des personnes en situation de handicap, concernés par les autostimulations.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours + 2 jours à au moins 2 mois d'intervalle (35 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne et formatrice.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Polyhandicap et trouble du spectre de l'autisme (TSA) RÉF. : 4 195

La nouvelle définition du polyhandicap intègre la notion de troubles autistiques. Quels sont les liens possibles entre polyhandicap et trouble du spectre de l'autisme (TSA) ? En quoi les avancées concernant l'autisme peuvent-elles aider à l'accompagnement des personnes présentant un polyhandicap ?

OBJECTIFS

- Citer les caractéristiques du polyhandicap, des troubles du spectre autistique et leur lien.
- Identifier et utiliser des outils pratiques aidant à l'accompagnement dans les domaines de la relation, de la communication, de la sensorialité et des troubles du comportement.
- Analyser les réponses possibles en lien avec l'environnement professionnel.

CONTENU

- Quelques notions et repères théoriques : polyhandicap, TSA, recommandations ANESM et HAS.
- L'importance de l'évaluation des traits autistiques et de leur impact : découverte des grilles d'évaluation formelle et informelle et identification des partenaires extérieurs « ressources ».
- Les différentes approches éducatives de l'autisme et leur application possible auprès des personnes polyhandicapées.
- Les particularités sensorielles : outil d'observation, comprendre les hyposensibilités, les hypersensibilités et leur impact dans la vie quotidienne.
- Les apports théoriques autour de la communication : évaluation, communication gestuelle, pictogrammes, photos...
- Comprendre et analyser les troubles du comportement.
- Repères concernant l'adaptation de l'environnement.
- Réflexion autour d'une possible démarche institutionnelle et partagée avec les familles.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Réflexion autour d'ateliers éducatifs en groupe ou en individuel pour favoriser l'émergence des compétences.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne et formatrice.
- **Béatrice TOURNEMINE**, psychomotricienne et formatrice.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

La place des émotions et des sentiments, accompagner des personnes polyhandicapées au quotidien

RÉF. : 4 051

L'expérience du contact régulier avec des personnes en situation de grande dépendance physique et psychique nous amène à penser qu'il est indispensable de prendre en compte ce qui se joue chez les soignants dans cet accompagnement.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier et analyser les émotions et les sentiments des personnes polyhandicapées, ainsi que les nôtres, afin d'éviter les écueils et d'en utiliser les effets positifs.

SPÉCIFIQUES

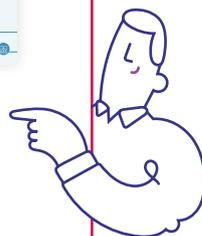
- Trouver et garder la « bonne place », les paroles, les gestes, les attitudes qui respectent et soutiennent la personne polyhandicapée dans son statut de sujet.
- Comprendre les implications de chacun des acteurs et les dimensions subjectives inhérentes au travail social.
- Appréhender la complexité du fonctionnement d'une équipe.
- S'interroger sur ses pratiques professionnelles.
- Donner ou redonner un sens à sa mission quotidienne.

CONTENU

- Les notions d'émotion, de sentiment, de transfert et de contre-transfert, d'identification, de projection, de distanciation.
- Perception, sensation, affect, émotion, sentiment sont la trame de la lente et vulnérable organisation de la personnalité.
- Les angoisses archaïques de la personne polyhandicapée et ce qu'elles renvoient aux professionnels.
- La souffrance psychique des personnes polyhandicapées, une clinique éprouvante.
- Les mécanismes psychopathologiques usants ou « l'impensable menaçant ».
- Les répercussions sur le vécu des professionnels : le souci de l'autre (empathie, attachement, appropriation, culpabilité, angoisse, usure...).
- Facteurs stressants et épuisement professionnel.
- Les enjeux du travail avec les familles de personnes en situation de grande dépendance physique et psychique.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.



INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Amandine BAFFRAY**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Nicole LOMPRÉ**, philosophe, psychanalyste, formatrice consultante.
- **Francis MESSER**, analyste et formateur consultant.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Bien vivre en Maison d'Accueil Spécialisée ou en Établissement d'Accueil Médicalisé

RÉF. : 4 070

En MAS et en EAM, l'objectif prioritaire est de répondre aux besoins des résidents. Il n'y a pas de programme ni d'échéance donnant des dates limites.

L'accompagnement des adultes, généralement en grande dépendance physique et psychique, peut parfois être épuisant et les gestes quotidiens risquent d'engendrer à la longue, routine, ennui... La toilette, l'habillage, le repas, les soins corporels, les sorties et les activités sont les outils essentiels de base qui soutiennent la qualité de vie.

La qualité de ces interventions où cohabitent des apports techniques, un investissement relationnel et affectif avec les impératifs de la vie en institution est complexe.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Définir et analyser le sens de son travail en MAS ou en EAM dans l'accompagnement quotidien des adultes polyhandicapés.

SPÉCIFIQUES

- Mobiliser son imagination et sa créativité pour mieux répondre aux besoins des personnes accueillies.
- Développer le travail en équipe pluridisciplinaire.
- Donner ou redonner sens aux actes quotidiens.
- Se fédérer autour de valeurs communes.
- Identifier les causes de l'usure professionnelle.

CONTENU

Les différentes pathologies et leurs spécificités

Les besoins fondamentaux physiques et psychiques

Troubles du comportement? Comportements-défis?

Comportements adaptés?

Les temps du quotidien

- Analyse des situations routinières : toilette, repas, soins corporels...
- Les temps libres.
- Activités, ateliers, comment les relier au quotidien.
- Éveil sensoriel et communication.
- Les trois éléments principaux : toucher, mouvement, perception.

Le travail en équipe

- L'observation.
- Les stratégies communes.
- Les projets des unités de vie.
- Les projets individuels.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse principalement aux équipes d'accompagnement de vie quotidienne mais intègre également les autres intervenants : paramédicaux, IDE...

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 2 jours (28 heures), espacés d'un à deux mois si possible.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

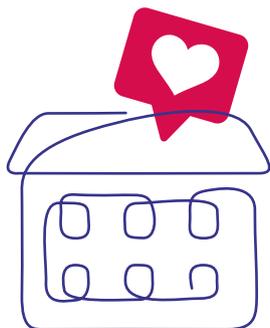
- **Béatrice TOURNEMINE**, psychomotricienne.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).



NOUVEAU

De l'élaboration à la mise en œuvre d'activités adaptées à l'adulte polyhandicapé en maison d'accueil spécialisée

RÉF. : 4 261

Les activités de vie quotidienne sont des moments privilégiés pour soutenir la relation avec une personne polyhandicapée, mais il est important d'élargir ces interactions à d'autres activités. Comment rendre l'activité de loisirs possible malgré les difficultés des personnes que nous accompagnons, malgré l'hétérogénéité des profils et malgré nos doutes? Quelles activités proposer pour qu'elles soient source de plaisir et qu'elles soient adaptées en fonction des besoins et préférences de la personne ?

L'objectif de cette formation est de pouvoir sensibiliser les participants à l'importance de l'évaluation, de l'observation pour connaître les besoins, les compétences et les potentialités étonnantes de la personne polyhandicapée. Les stagiaires seront amenés à partager leurs expériences, se transmettre des outils, pour qu'à la fin de la formation, la proposition d'activité à la personne polyhandicapée devienne effective.

OBJECTIFS

- Proposer des activités qui prennent en compte les compétences de la personne polyhandicapée et son profil sensoriel.
- Catégoriser les activités proposées pour leur donner plus de sens.
- Mettre en œuvre une méthodologie de travail facilitant la réalisation d'une activité.

CONTENU

Connaître les participants à l'activité : une personne avec des spécificités

- Définition du polyhandicap.
- Les profils psycho-développementaux de Georges Saulus.
- L'approche sensorielle de la personne polyhandicapée.
- Comprendre les troubles de la modulation sensorielle.
- Importance de l'évaluation, de l'observation.

L'activité

- La notion de loisirs chez la personne adulte.
- Le sens de l'activité au regard de la pyramide de Maslow.
- Une catégorisation possible d'activités.
- De l'élaboration à la construction d'une activité adaptée (préparation, déroulement, évaluation).
- La construction d'une activité (les précautions à prendre avant, pendant et après l'activité).

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Alternance d'apports théoriques, d'expériences vécues, d'étude de cas, de travaux de groupe.
- Échanges, réflexions apportées par les stagiaires.
- Visionnage de courtes vidéos pour mesurer les possibles, favoriser les échanges, donner envie.
- Apports de documents pour élaborer une grille d'observation personnalisée.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Toute personne, désireuse de développer ses compétences dans la conception et dans la mise en œuvre d'activités adaptées aux besoins des personnes polyhandicapées en maison d'accueil spécialisée.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

INTERVENANT

- **Yann BOUFFORT**, chef de service éducatif.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Face à l'avancée en âge de la personne très handicapée, quels nouveaux projets ?

RÉF. : 4 057

Nous avançons tous en âge chaque année, à chaque anniversaire que nous fêtons. Cependant, quand les signes du vieillissement apparaissent, cette avancée en âge nous interroge, dérange ou est à l'origine de difficultés particulières... Toute personne qui avance en âge mérite attention, considération, respect, notamment quand il s'agit de personnes polyhandicapées pour qui l'avancée en âge va souvent complexifier les actes du quotidien. « Face à l'avancée en âge pour toute personne polyhandicapée, il faut changer son regard » nous précise Philippe Gabbai.

OBJECTIFS

- Situer le vieillissement comme un processus naturel sur le plan somatique et psychique afin d'adapter son accompagnement auprès des personnes polyhandicapées.
- Élaborer un projet d'accompagnement en équipe face à l'avancée en âge et à la fin de vie des personnes polyhandicapées.

CONTENU

Le vieillissement et la mort

- Le vieillissement physique et les problèmes de santé induits par un handicap secondaire évolutif.
- La douleur physique : la reconnaître, l'évaluer, la traiter.
- La notion de comorbidité : les pathologies spécifiques liées à l'avancée en âge (démence, trouble du comportement...).
- Le travail de perte et le travail de deuil (des résidents, de l'équipe, de la famille).
- La souffrance des personnes sévèrement handicapées, des équipes et des familles face à l'approche de la mort.
- L'accompagnement en fin de vie : impact personnel, professionnel et familial.
- Savoir identifier les partenaires ressources.

Le projet

- Ses conduites d'élaboration et de mise en œuvre en rapport avec l'avancée en âge : la question de sa propre transformation au fil du temps et celle du résident.
- Repères pour la construction d'un projet adapté, la notion de projet de vie malgré le vieillissement.
- L'aménagement de l'environnement en lien avec l'avancée en âge.
- Les outils pratiques : pour une meilleure cohérence d'accompagnement de la personne handicapée vieillissante.
- Affiner les caractéristiques des approches éducatives, thérapeutiques et palliatives par l'évaluation de l'accompagnement.

- Savoir travailler en équipe pour traiter la question : « Le service est-il un lieu de soins ou un lieu de vie ? »
- Une réflexion sur l'organisation en découlera en même temps qu'un intérêt au travail de deuil, aux souffrances de l'entourage et aux stratégies d'ajustements à mettre en œuvre.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Les différents points du programme sont abordés à partir d'observations concrètes de patients accompagnés par les participants dans les institutions afin de réfléchir à la façon d'adapter le projet individuel en fonction des nouveaux besoins.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse principalement aux équipes d'accompagnement de vie quotidienne mais également aux autres intervenants : paramédicaux, IDE...

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures) ou 4 jours (28 heures) en deux sessions.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Luis GAMEIRO**, psychologue.
- **Francis MESSER**, analyste et formateur consultant.
- **Valérie MILLOT**, cadre infirmier.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

La mort et le processus de deuil d'un enfant ou d'un adulte polyhandicapé

RÉF. : 4 059

La mort est toujours une épreuve, notamment pour ceux qui sont aux côtés des personnes en situation de handicap. Mettre des mots sur des souffrances ressenties à l'occasion d'une confrontation à la mort revêt une importance capitale pour un professionnel, individuellement ou collectivement. « Je voudrais être un magicien, je le réveillerais », disait un enfant face à la perte d'un être cher. Tout ceci n'est que paroles d'enfant pour des accompagnants auprès de personnes en situation de handicap. Faire son deuil est une étape indispensable à mettre en place pour la continuité des prises en charge au quotidien de ceux qui sont encore dans la vie.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Analyser son positionnement professionnel afin d'accompagner la fin de vie de la personne polyhandicapée et prendre en compte la famille et l'institution.

SPÉCIFIQUES

- Définir les notions de mort et de deuil au prisme du polyhandicap.
- Analyser sa pratique et échanger autour de ces situations.

CONTENU

La mort

- Approche sociologique et philosophique.
- Les causes de décès des personnes polyhandicapées.
- L'accompagnement du mourant : que signifie accompagner ? Quelle relation instaurer et comment ? Dans l'institution ou à l'hôpital ? Peut-on avoir un projet de fin de vie dans un lieu de vie ? Comment faire avec ses émotions ?
- La mort de l'enfant.
- Les deuils compliqués et leurs risques : pathologie du système d'attachement.
- La culpabilité et les émotions des soignants.
- Le soutien des familles. Que dire ? Savoir être là !
- Ce que nous avons appris des maladies et de la crise sanitaire.

Le processus de deuil

- Approche théorique :
 - Que signifie « être en deuil », « porter le deuil », « travail de deuil » ?
 - Le travail de deuil : ses quatre tâches et étapes,
 - La traversée des émotions et de la souffrance,
 - Les différents rites et leur place selon les cultures.

- L'accompagnement des endeuillés :
 - La famille, les résidents, les soignants,
 - Quel type d'accompagnement peut-on proposer en tenant compte des particularités du fonctionnement institutionnel ?
 - Quel cadre de pensée et que dire ?
- Travail individuel et en équipe.
- Gérer l'expression et l'échange en équipe et repérer les signes de décompensation.
- Inventaire des apports fournis par les sciences humaines.
- Construction d'un « guide » institutionnel : qui fait quoi ?

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours + 2 jours (28 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- Luis GAMEIRO**, psychologue.
- Nicole LOMPRÉ**, philosophe, psychanalyste et formatrice consultante.
- Francis MESSER**, analyste et formateur consultant.
- Valérie MILLOT**, cadre infirmier.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Le travail de nuit dans un établissement qui accueille des personnes polyhandicapées

RÉF. : 4 233

La nuit, les institutions d'accueil ou de soins doivent pouvoir assurer sécurité, apaisement, confiance, repos et sommeil en tenant compte de la spécificité des personnes polyhandicapées. Le professionnel exerçant la nuit doit développer des compétences spécifiques : une capacité relationnelle, une écoute et une aide psychologique adaptées aux demandes pas toujours explicites de l'enfant ou de l'adulte polyhandicapé, et à leurs angoisses parfois amplifiées par la nuit. Conscient de cela, il sera ainsi à même de mieux appréhender l'accompagnement des usagers la nuit. Il doit également avoir conscience des conséquences physiologiques, psychologiques et sociales du travail de nuit (horaires décalés, hygiène de vie, maintien de la vigilance...). Le travailleur de nuit, dans sa singularité, est un maillon essentiel de la continuité des prises en charge. Il doit à ce titre être pleinement impliqué dans les circuits d'information des établissements et au sein des équipes pluridisciplinaires. Il est donc important de travailler sur l'intégration professionnelle du travailleur de nuit avec les équipes : la transmission des informations, la participation à des réunions communes, les missions de chacun... Ces différents points seront donc abordés lors de ces deux journées de formation afin de donner des clés de compréhension et des pistes d'actions.

OBJECTIFS

PRINCIPAUX

- Reconnaître le travail de nuit en institution accueillant des personnes polyhandicapées : spécificités, législation, physiologie du sommeil, les règles d'hygiène de vie adaptées...
- Identifier les missions spécifiques des professionnels de nuit.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les situations de stress liées au travail de nuit.
- Adapter ses comportements aux besoins des personnes polyhandicapées sur le temps de la nuit (favoriser ou respecter le sommeil, communiquer, répondre aux manifestations d'angoisse, d'anxiété).
- Faire face aux situations difficiles la nuit, répondre aux urgences en fonction de ses compétences.
- Concevoir des outils permettant de renforcer la communication entre les équipes de jour et de nuit.
- Identifier des axes d'amélioration pour s'inscrire dans le projet d'établissement.

CONTENU

Connaître la législation relative au travail de nuit

- Présentation de quelques références réglementaires (directives du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003). - Code du travail et suivi médical des travailleurs de nuit.

Analyser les pratiques actuelles

- Sont-elles conformes à la législation ? - Sont-elles génératrices de risques ? - Quels doutes et interrogations ?

Identifier et réfléchir sur les missions spécifiques des soignants de nuit dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées

- Rôle et missions des soignants la nuit : veiller au confort et à la sécurité, préserver le temps de repos des usagers, gestion des situations critiques (anxiété, douleurs, crise d'épilepsie, comportement-problème...).

Prendre en compte les besoins spécifiques de la personne à partir des demandes exprimées la nuit

- La spécificité de l'accompagnement de la personne polyhandicapée : change de nuit, prise de médicaments, communication spécifique... - L'angoisse et la mort. - La solitude. - La souffrance physique et morale. - La crise : agitation, agressivité, épilepsie.

Identifier les répercussions physiologiques, psychologiques et sociales du travail de nuit

- Les rythmes biologiques. - Le sommeil et la vigilance (les cycles du sommeil et les perturbations, les fonctions du sommeil... - Les conséquences du travail la nuit : sur la santé physique, sur la santé psychique, sur le plan social...

Adopter des habitudes pour éviter/limiter les risques

- Travail de nuit et sommeil : conseils et recommandations. - Travail de nuit et alimentation : conseils et recommandations.

Renforcer la cohésion et la cohérence entre équipe de jour/équipe de nuit

- Favoriser l'intégration des travailleurs de nuit au sein de l'équipe. - La collaboration et la complémentarité du travail en binôme : les domaines de collaboration, la distinction entre collaboration et délégation. - Le travail en équipe et les conditions de son efficacité. - La reconnaissance des potentiels des différents acteurs. - La reconnaissance de ses propres limites. - Les attentes respectives entre les équipes de jour et les équipes de nuit visant l'harmonisation des pratiques professionnelles. - Trouver sa place en tant que professionnel exerçant de nuit, dans la dynamique institutionnelle, auprès des différents acteurs. - Les temps de transmissions inter-équipes jour/nuit : une communication de qualité inter-équipes, les outils de transmission et de partage des informations (dossiers patients, etc...), la qualité des transmissions écrites et orales.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel qui accompagne des personnes polyhandicapées, présentant des handicaps sévères, en grande dépendance, de tous âges.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280€/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 INTERVENANTE

- Delphine CALAS, éducatrice spécialisée, formatrice et animatrice de groupe d'analyse des pratiques.

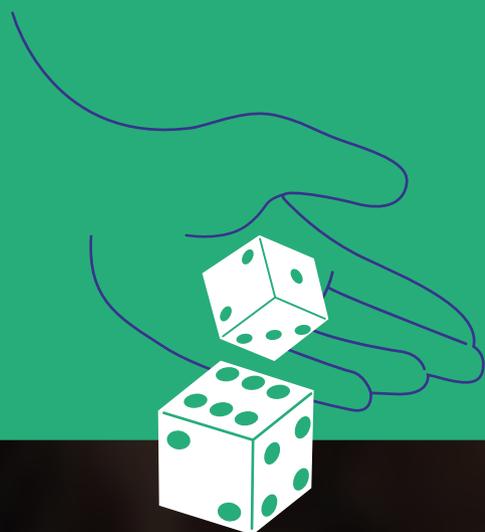
 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous :
formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Activités et approches



1 253 personnes formées

4,6/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en
2022



Dispositif Communication Améliorée et Alternative (CAA) : Le CHESSEP Évaluer et faciliter la communication de la personne qui n'accède ni au langage oral ni à un code de communication élaboré

RÉF. : 5 172

Le jeune enfant sans langage et la personne en situation de handicap complexe, qui n'accèdent ni au langage oral, ni à un code de communication élaboré (polyhandicap, syndrome d'Angelman, autres maladies génétiques...) ont des compétences de communication difficilement interprétables. Pourtant, ils communiquent. Il est essentiel, pour les considérer comme véritables interlocuteurs et limiter les comportements-problème, d'apprendre à observer et à reconnaître ce qu'ils comprennent et ce qu'ils expriment, de leur apporter les outils utiles aux échanges et à la transmission des informations fondamentales, pour que chaque accompagnant, qu'il soit habituel ou ponctuel, en soit informé et les prenne en compte.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Évaluer et faciliter la communication de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

Identifier et créer des outils pour :

- mieux connaître et comprendre le handicap complexe et ce qu'il induit au niveau comportement et communication,
- évaluer le niveau de communication des personnes de tout âge, qui n'accèdent ni au langage oral, ni à un code de communication élaboré,
- proposer des attitudes et des activités visant à transformer les émergences communicationnelles de chaque personne en véritables compétences.

CONTENU

- Le handicap complexe, description clinique, manifestations et conséquences développementales :
 - Le polyhandicap,
 - Le syndrome d'Angelman,
 - Autres maladies génétiques.
- La communication verbale et non verbale, orale et non orale.
- Conditions au développement de la communication.
- La Communication Améliorée et Alternative (CAA) : définition, modalités, méthodes.
- Les spécificités communicationnelles des personnes en situation de handicap complexe.
- Comment aider la personne en situation de handicap complexe à accéder à une communication identifiable ?

Présentation d'un dispositif : le CHESSEP (Communication Handicap complexe : Évaluer, Situer, S'adapter, Élaborer un Projet individualisé)/Dico perso
L'évaluation est transdisciplinaire, menée, chaque fois que possible, en collaboration avec la famille. Elle permet :

- De construire un projet personnalisé.

Les outils individualisés. Ils comprennent :

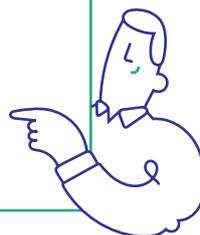
- Des outils fonctionnels,
- Des outils de transmission.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques illustrés par des vidéos et perfectionnement des connaissances et des compétences.
- La première session vise les rappels théoriques et la présentation des différentes démarches du CHESSEP : grille d'évaluation de la communication, questionnaires et outils fonctionnels.
- Entre les deux sessions, les stagiaires sont invités à réaliser des outils et des grilles d'évaluation de la communication pour certaines des personnes qu'ils accompagnent.
- La deuxième session permet, à partir des grilles d'évaluation remplies, d'élaborer des projets de CAA individualisés.
- Apports bibliographiques.

INFORMATIONS

Cette formation peut s'enrichir d'une journée de retour sur la pratique, qui peut s'effectuer en visioconférence.



INFOS PRATIQUES

20 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel impliqué auprès de personnes en situation de handicap complexe de tout âge, ainsi qu'aux familles de ces personnes qui souhaitent s'y investir.

La participation d'un cadre est vivement recommandée pour créer une dynamique institutionnelle.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 sessions de 2 jours, espacées de quelques mois (28 heures).

Coût : Nous consulter.

INTERVENANTS

- **Dominique CRUNELLE**, orthophoniste et docteur en sciences de l'éducation.
- **Sylvie GUYOT**, ancienne directrice d'établissement.
- **Clément MELINE**, orthophoniste.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Favoriser l'expression et la communication avec les personnes qui ne possèdent pas le langage verbal

RÉF. : 5 114

Cette formation cherche à recenser et repenser les outils tant personnels que matériels au sein de l'institution pour maintenir, développer et étayer la communication non verbale des personnes polyhandicapées.

OBJECTIFS

PRINCIPAUX

- Identifier des outils favorisant l'expression de la personne polyhandicapée dans un environnement adapté à son « droit d'expression ».
- Utiliser les différentes méthodes de communication multimodales.
- Construire un projet personnalisé de communication alternative.

SPÉCIFIQUES

- Repérer les moyens utilisés par les personnes polyhandicapées pour communiquer avec leur entourage.
- Mettre en place les moyens qui facilitent la communication non verbale.
- Utiliser les aides techniques et corporelles pour favoriser un échange de qualité.
- Créer un environnement de qualité et favorable à l'expression et à la communication.

CONTENU

PREMIÈRE JOURNÉE : À propos de la personne polyhandicapée et de la communication non verbale

À propos du polyhandicap

- Connaissances théoriques concernant la personne polyhandicapée.
- La communication de la personne polyhandicapée.
- L'environnement et le quotidien de la personne comme support de l'identité.
- La communication entre les professionnels et avec les familles pour une évaluation partagée.
- La disponibilité en question, le rôle de l'écoute.
- L'importance des repères.
- Les différents types de messages que nous envoyons : messages d'information, d'anticipation et d'expression.
- Notre communication non verbale : intonation, mimiques, etc.
- La cohérence institutionnelle vis-à-vis des modes de communication.

DEUXIÈME JOURNÉE :

Le corps comme lieu d'échange privilégié

- Le corps comme premier espace de relation à l'autre.
- Donner du corps à des sensations qui manquent de mots.
- Se mettre à l'écoute de soi pour mieux écouter l'autre.
- Le toucher : toucher et être touché.

TROISIÈME JOURNÉE :

L'environnement comme vecteur de communication

- Présentation des différentes méthodes de communication alternative améliorée (CAA).
- Repérage des outils augmentatifs de communication non verbale déjà mis en œuvre dans l'institution et évaluation de leur pertinence.
- L'adaptation de l'environnement pour favoriser les apprentissages.

QUATRIÈME JOURNÉE :

La communication non verbale en pratique et au cœur de l'institution

- Une démarche institutionnelle et partagée avec les familles.
- L'intégration dans le projet personnalisé de la personne polyhandicapée dans un engagement de longue durée :
 - L'importance du travail pluridisciplinaire,
 - Les relais lors d'un changement d'établissement.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours + 2 jours (28 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.
- **Elise MARCEAUX DUFOUR**, psychomotricienne.
- **Clément MELINE**, orthophoniste.
- **Éliane TAULEIGNE**, psychomotricienne.
- **Béatrice TOURNEMINE**, psychomotricienne.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Snoezelen, un autre regard

[Module de base] RÉF. : 5 037

La base de l'approche Snoezelen est fondée sur le fait que la communication est favorisée lorsque la rencontre a lieu dans un cadre facilitant et qu'elle se fait pour le plaisir, sans finalité thérapeutique. Cette formation est un préalable indispensable à l'organisation et à la mise en œuvre d'une salle d'éveil sensoriel Snoezelen.

OBJECTIF

- Concevoir et expérimenter un espace sensoriel Snoezelen en lien avec le projet institutionnel et les projets individuels.

CONTENU

- Introduction à Snoezelen : histoire, intérêts et évolution.
- Les axes de l'accompagnement.
- Le développement et le fonctionnement de la sensorialité.
- Les différentes sensorialités.
- Les distances relationnelles.
- La notion d'enveloppe psychocorporelle et de limite.
- La mémoire sensorielle et le Moi-peau (D. Anzieu).
- Toucher et peau, règles du toucher.
- Contenance et pathologies.
- Expérimentation de la présence et de l'écoute par le toucher, les odeurs, les sons...
- L'espace à travers ses différentes définitions et ses fonctions.
- La communication et l'expérience sensorielle en espace Snoezelen.
- Déroulement d'une séance, importance de l'observation en espace sensoriel.
- Les outils de l'espace sensoriel, leur utilisation, leur utilité.
- Réflexion sur l'impact institutionnel d'un espace sensoriel.
- Indications pour le projet individuel.
- Le Snoezelen dans les temps du quotidien et

autres lieux que l'espace dédié.

- Exigences et limites de cette approche.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, initiation aux connaissances et compétences requises.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Présentation d'un espace Snoezelen et de sa définition, l'animateur proposera des jeux de rôle et des mises en situation.
- Toutes ces expériences seront analysées, élaborées, approfondies et mises en perspective avec des apports théoriques, des outils pratiques, pour permettre l'organisation d'un projet Snoezelen.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Stage animé par **Anne-Isabelle ROUFFAUD**

Paris • 13, 14, 15 septembre et 11, 12 décembre 2023 (35 heures)
1 450 €

Paris • 9, 10, 11 octobre et 9, 10 décembre 2024 (35 heures)
1 500 €

INFOS PRATIQUES

 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel travaillant au quotidien auprès de personnes âgées, handicapées, ou accompagnant des patients dont la pathologie altère la communication et/ou génère des déficits sensoriels. La présence d'un cadre est fortement encouragée.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INFORMATIONS

Ce stage demandant une participation physique des stagiaires et leur implication, il est souhaitable de prévoir des vêtements amples et chauds.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours + 2 jours à au moins 1 mois d'intervalle (35 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 INTERVENANTES

- **Sylvie BARREAU**, psychomotricienne.
- **Monique CARLOTTI**, formatrice consultante.
- **Nathalie DESORMIERE**, psychomotricienne, IME les Figuiers à Marseille
- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne.
- **Stéphanie LECUIT BRETON**, psychologue, Centre de ressources Multihandicap, Paris.
- **Sandrine LE DENTU**, psychologue.
- **Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.
- **Nathalie SANCHEZ**, éducatrice spécialisée.
- **Béatrice TOURNEMINE**, psychomotricienne.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Snoezelen, un autre regard [Module d'approfondissement]

RÉF. : 5 149

La mise en place d'une activité Snoezelen avec des personnes handicapées ou dépendantes produit des effets tant sur les personnes accompagnées que sur les professionnels et l'organisation. La pérennisation de cette activité est en lien direct avec la capacité des professionnels à mettre du sens sur ce que cette activité produit à ces différents niveaux. Ces deux jours d'approfondissement se proposent d'aller interroger les différents plans pour permettre à chaque participant d'évaluer les effets de sa pratique, d'en analyser les points forts comme les difficultés et d'affiner l'utilisation de cet espace.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Intégrer avec une précision optimale la démarche Snoezelen dans l'élaboration des projets personnalisés, réalisés en équipe pluridisciplinaire.

SPÉCIFIQUES

- Perfectionner et renforcer les acquis de la première formation.
- Affiner l'utilisation de l'espace Snoezelen.
- Acquérir une méthodologie d'analyse des situations vécues.

CONTENU

- L'action se déroulera en plusieurs phases :
 - Inventaire et identification des ressources développées après la première action,
 - Approfondissement de certaines techniques,
 - À partir d'études de cas présentées par les stagiaires, élaboration en groupe de nouvelles modalités de prise en charge et réflexion sur le projet individuel.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.



INFOS PRATIQUES

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout personnel travaillant au quotidien auprès de personnes âgées, handicapées mentales et/ou physiques, ou accompagnant des patients dont la pathologie altère la communication et/ou génère des déficits sensoriels.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours consécutifs ou 1 jour + 1 jour (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Monique CARLOTTI**, formatrice consultante.
- **Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

La stimulation basale : les fondamentaux

RÉF. : 5 032

L'approche de la stimulation basale est introduite dans les années 80 en Allemagne par Andreas Fröhlich, professeur en pédagogie spécialisée. Cette approche a trouvé une place importante en tant que référence d'accompagnement pour des personnes en situation de handicap, des personnes vieillissantes, des enfants prématurés et des patients en soins intensifs, en phase de réhabilitation ou pour des personnes avec comportements singuliers. Elle vise à une meilleure compréhension de ce qu'elles sont en partant de leurs ressources et compétences, et en tenant compte de leurs besoins fondamentaux et spécifiques. Les modes d'interaction sont individualisés et aident ces personnes à mieux se situer, se structurer et s'orienter, en donnant du sens à ce qu'elles vivent dans la globalité, en valorisant les compétences sensorielles, motrices, cognitives et émotionnelles.

Les principes de la stimulation basale s'intègrent dans l'accompagnement des activités de la vie quotidienne, dans les soins et dans le cadre d'activités plus spécifiques.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Reconnaître et analyser les besoins et les ressources des personnes polyhandicapées, en situation de handicaps sévères, ou fortement dépendantes à partir des fondements théoriques de la stimulation basale.

SPÉCIFIQUES

- Expérimenter et s'approprier l'idée centrale de l'approche : le corps comme point de départ d'une perception et d'une communication élémentaires.
- Se questionner sur sa pratique au quotidien et intégrer des éléments de l'approche dans sa pratique afin d'en dégager des éléments de réflexion.
- Adapter le projet personnalisé des personnes accueillies au regard de l'approche basale.

CONTENU

Fondements théoriques

- Historique de l'approche.
- Définition de l'approche de la stimulation basale.
- Les références du développement.
- Le développement intra-utérin.
- Le corps et ses canaux de perception. Le corps comme point de départ de la perception et de la communication élémentaires.
- Les trois éléments essentiels de la stimulation basale : la perception, la communication, le mouvement.
- Compréhension des besoins spécifiques, des ressources et des compétences des personnes accompagnées.
- La notion de globalité de la personne.

Applications pratiques

- Observation/interprétation.
- Intégration des éléments de l'approche dans les pratiques professionnelles. Intégration de la dimension sensorielle dans les projets individuels des personnes accompagnées.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues et de mise en situation.
- Échanges et réflexions en groupe.
- Analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Supports audiovisuels, vidéos, PowerPoint.
- Études de cas concrets avec supports pédagogiques.
- Documents pédagogiques remis aux stagiaires, bibliographie.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Stage animé par Sylvie PAYEN

Paris • 22, 23 et 24 novembre 2023 (21 heures)
780 €

Stage animé par Sophie DUMONT

Paris • 20, 21 et 22 novembre 2024 (21 heures)
840 €

INFOS PRATIQUES

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les professionnels qui accompagnent des personnes en situation de handicaps sévères, polyhandicapées ou fortement dépendantes, de tous âges (personnes malades d'Alzheimer ou maladie apparentée, enfants prématurés, personnes en soins intensifs...) au quotidien et dans des activités spécifiques.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours consécutifs (21 heures).

Coût : Nous consulter.

INTERVENANTS

- **Michel BELOT**, psychologue.
- **Sophie DUMONT**, orthopédagogue.
- **Sylvie PAYEN**, psychomotricienne.
- **Manuelle RIVON**, psychomotricienne, D.U. en relaxation psychothérapique.
- **Rémi SAGE**, psychomotricien.
- **Philip VANMAEKELBERGH**, orthopédagogue.
- **Anne-Claire VOISIN**, psychomotricienne.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

La stimulation basale : approfondissement en lien avec la pratique professionnelle

RÉF. : 5 133

Cette formation est un prolongement de la formation « L'approche de la stimulation basale : les fondamentaux ». Elle permet aux stagiaires de se sensibiliser aux aspects pratiques de l'approche basale en y intégrant la réalité des personnes accompagnées dans leur quotidien et dans les activités spécifiques. L'application pratique de la stimulation basale demande en effet de prendre en compte les différents aspects de l'accompagnement des personnes dépendantes : la personne dans sa situation présente en lien avec ses besoins et ses ressources, l'environnement, le rythme, l'élaboration de son projet individuel, la dynamique institutionnelle. Cette formation permet aux stagiaires de faire le lien avec les connaissances théoriques acquises au cours du premier module, d'approfondir et d'élargir le savoir-être et le savoir-faire en lien avec l'approche.

OBJECTIFS

- **Mettre en pratique les enseignements théoriques de la stimulation basale acquis lors du premier module, en intégrant les données réelles (personnes, lieux, temps, contenus).**
- Observer et analyser les situations en s'appuyant sur les éléments de l'approche.
- Approfondir l'observation de la personne dépendante afin d'enrichir les actions éducatives, pédagogiques et de soins.
- Élaborer des projets sensoriels individualisés en s'appuyant sur les éléments de base de l'approche.
- Adapter l'environnement sensoriel aux besoins des personnes accueillies : développer les compétences perceptives, motrices et relationnelles des personnes accueillies en tenant compte de leur milieu (environnement humain et matériel).
- Évaluer les besoins et les ressources de l'équipe transdisciplinaire pour la mise en place d'activités quotidiennes ou spécifiques à partir des fondamentaux de la stimulation basale.

CONTENU

Fondements théoriques

- Rappels théoriques des notions essentielles de la formation « les fondamentaux ».
- Savoir observer la personne handicapée et lui apporter des réponses adaptées à ses besoins spécifiques.
- La notion de globalité de la personne.
- La population concernée : la compréhension des besoins spécifiques, des ressources et des compétences des personnes accompagnées.
- L'environnement sensoriel.
- Approfondissement des autres voies d'accès de la stimulation basale : les modèles selon A. Fröhlich comme une aide à la construction des projets d'accompagnement.

Applications pratiques

- Observation.
- Intégration des éléments de l'approche dans les pratiques professionnelles dans des situations réelles de terrain ou à partir des vidéos.
- Évaluation des pratiques et réajustement des interventions basales dans le cadre de vie de la personne.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Mises en situations (expériences sur soi, jeux de rôle), réflexions et échanges en groupe.
- Temps d'observation clinique en salle de formation avec les supports vidéo amenés par les stagiaires.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Observation sur le terrain des situations choisies par les équipes (repas, soins, activités...).
- Un planning de présence du formateur sur le terrain (si telle est la demande) doit être préparé en respectant le rythme institutionnel afin de perturber à minima le quotidien des personnes accueillies.
- Aide à l'élaboration de projets sensoriels individualisés.
- Supports audiovisuels.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les professionnels qui accompagnent des personnes, en situation de handicaps sévères, polyhandicapées, de grande dépendance et de tous âges (personnes malades d'Alzheimer ou maladie apparentée, enfants prématurés, personnes en soins intensifs...) au quotidien et dans des activités spécifiques.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INFORMATIONS

La formation se déroule dans une salle équipée permettant un espace de travail au sol pour les expériences et un espace de travail sur table (sinon, deux salles distinctes). Elle est suffisamment grande pour accueillir un groupe de 12 personnes. Un vidéoprojecteur et un tableau paper-board sont également nécessaires.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures), dont le contenu restera à définir en fonction des besoins de l'établissement.

Coût : Nous consulter.

 INTERVENANTS

- **Michel BELOT**, psychologue.
- **Sophie DUMONT**, orthopédagogue.
- **Sylvie PAYEN**, psychomotricienne.
- **Manuelle RIVON**, psychomotricienne, D.U. en relaxation psychothérapique.
- **Rémi SAGE**, psychomotricien.
- **Philip VANMAEKELBERGH**, orthopédagogue.
- **Anne-Claire VOISIN**, psychomotricienne.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Repérer et comprendre les déficiences sensorielles et les intentions de communication pour ajuster l'accompagnement au quotidien

RÉF. : 5189

Les professionnels sont souvent démunis face à l'identification des troubles sensoriels et neurosensoriels de la personne polyhandicapée. Cette formation vise à observer et à analyser les troubles visuels et auditifs afin d'adapter l'environnement et l'accompagnement de la personne déficiente sensorielle dans le cadre de son quotidien et de comprendre les mécanismes de la communication complexe en l'absence de langage codé.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier les difficultés ou les déficiences sensorielles de la personne et adapter son accompagnement global.

SPÉCIFIQUES

- Repérer les intentions de communication en dehors d'un langage codé.
- Mettre en place de façon pluridisciplinaire un environnement individuel et collectif favorisant l'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée ou en situation de handicap sévère.

CONTENU

- L'appareil visuel : du normal vers le pathologique.
- L'appareil auditif : du normal vers le pathologique.
- La vision et l'audition dans le développement de la communication.
- Les outils au service de la communication afin de tendre vers un langage partagé et utiles dans l'accompagnement du quotidien :
 - Repas,
 - Appréhension de l'espace.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Mises en pratique filmées avec matériel de simulation (bandeaux, lunettes de perturbation, bouchons...).
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels qui accompagnent la personne polyhandicapée ou en situation de handicap sévère.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures) bilan à 6 mois d'intervalle.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Christelle LETISSIER**, éducatrice spécialisée, instructrice de locomotion, rééducatrice en activités de la vie journalière, Centre National de Ressources pour les personnes sourdaveugles, CRESAM Poitiers.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Observer et analyser les particularités sensorielles de la personne polyhandicapée au moyen d'un bilan

RÉF. : 5 235

Quel que soit le poste occupé dans un établissement accueillant des personnes polyhandicapées présentant ou non des troubles du comportement, les différents professionnels ont à cœur de chercher et de mettre en place tout ce qui facilitera le bien-être physique, mental, l'autonomie et la vie sociale de ces personnes. Leurs comportements, parfois violents, restent souvent incompréhensibles. Face à ces personnes ne pouvant exprimer leur angoisse et leurs sensations, les professionnels sont parfois démunis, ne sachant comment leur venir en aide. Depuis quelques années, des chercheurs ont mis en place des questionnaires visant à mieux observer et évaluer les réactions des personnes polyhandicapées face à des stimulations sensorielles (vue, odorat, audition...). En les analysant, les professionnels peuvent aménager l'environnement de ces personnes et constater une diminution des comportements dits « à problème ».

OBJECTIFS

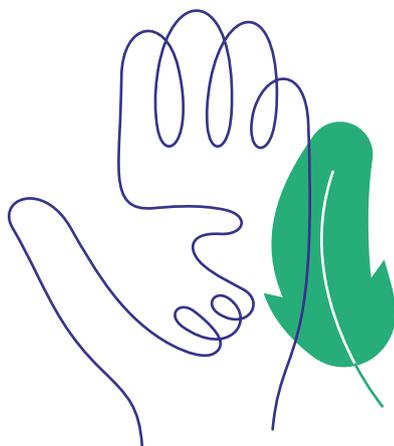
- Observer, en équipe pluridisciplinaire, les réactions des personnes polyhandicapées face à des stimulations sensorielles.
- Évaluer leurs particularités sensorielles à l'aide d'un bilan pour ajuster l'accompagnement.

CONTENU

- Approche des comportements dits « à problème ».
- Pourquoi s'intéresser aux perceptions sensorielles des personnes qui présentent des troubles du comportement ?
- Historique.
- Présentation des différents bilans sensoriels (profils de Dunn, PSP-R, Bogdashina) en développant particulièrement l'ESAA (Évaluation sensorielle de l'adulte avec autisme de Claire Degenne) passation-cotation-interprétation.
- Cartographie des particularités et approche différenciée de la personne.
- Les domaines sur lesquels on peut agir.
- Organisation.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation afin de mesurer la progression de l'apprenant.
- Alternance d'apport théorique et d'exercices pratiques.
- Échanges et réflexions.
- Mise en situation.
- Analyse de situations apportées par les apprenants.
- Apports de références de documents.



INFOS PRATIQUES

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 2 jours (28 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'approche d'Emmi Pikler et la vie quotidienne en institution accueillant des enfants ou des adultes polyhandicapés

RÉF. : 5 034

L'approche que la pédiatre hongroise Emmi Pikler a mise au point pour l'éducation des tout-petits de l'Institut dit « Lóczy » peut nous servir de moyen pour regarder différemment ou « encore plus positivement » les enfants et les adultes polyhandicapés et leur apporter les conditions nécessaires afin qu'ils puissent s'exprimer et développer au mieux leurs propres compétences.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Valoriser les actes de la vie quotidienne en permettant à l'enfant ou l'adulte polyhandicapé d'être acteur, en fonction de ses possibilités.

SPÉCIFIQUES

- Repérer par quel processus une personne limitée dans ses représentations et ses gestes peut participer aux actes de sa vie.
- Appréhender les références théoriques qui sous-tendent cette démarche.
- Acquérir un moyen d'observation de la personne polyhandicapée. A partir de là, élaborer des moyens pour l'aider à agir et réagir de façon harmonieuse.
- Ré/Interroger l'organisation de la journée en institution ; la continuité, la permanence.

CONTENU

Rappels sur le bébé et la constitution des premiers liens

- L'immaturation du bébé et ses compétences.
- Le maternage et la notion de soin « suffisamment bon ».
- La position de soignant auprès du bébé.
- La notion d'attachement.
- L'hospitalisme.

Présentation de Lóczy

- Qui était Emmi Pikler ?
- Comment fonctionnait la pouponnière de Lóczy ?
- La structure institutionnelle.
- La référence.
- L'observation.
- Le soin continu.
- La motricité libre.

Quelles applications auprès des personnes polyhandicapées ?

- Réflexions théoriques en vue des applications pratiques.
- Présentation et discussion d'observations écrites ou filmées par les stagiaires durant l'intersession.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Cette formation n'est pas qu'une information ni un enseignement, c'est une mise au travail ; le stagiaire est acteur de sa découverte, de sa recherche, de son approfondissement nourri par :
 - L'alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences,
 - Les observations conjointes autour de situations apportées par les stagiaires (observations écrites ou filmées),
 - Des échanges et des analyses à partir de vignettes cliniques et vignettes vidéo produites par les stagiaires pendant l'intersession.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel désireux découvrir une approche nouvelle, approfondir les notions de qualité et d'organisation du soin, travailler sur l'observation dans l'accompagnement quotidien des personnes polyhandicapées et/ou dépendantes. Ce stage visant à réfléchir et éventuellement affiner les pratiques institutionnelles, la présence d'un cadre parmi les stagiaires est fortement recommandée.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures), ou 2 jours + 1 jour + 1 jour (28 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées :

Conte sensoriel, peinture et danse RÉF. : 5 132

Il n'est pas toujours facile de savoir quelles activités proposer aux personnes polyhandicapées, surtout aux plus démunies. Quelles activités, pour qui, et surtout quels sens leur donner, sont les questions essentielles qui seront abordées au cours de cette formation, mais aussi et toujours la question du lien à préserver entre les activités proposées et le projet d'accompagnement personnalisé. Deux ou trois exemples d'activités seront travaillés pour faciliter le passage de la théorie à la pratique de terrain : le conte sensoriel, la peinture adaptée et la danse adaptée.

OBJECTIF

- Mettre en place des activités en fonction des besoins des personnes accompagnées et clarifier le lien entre activités et projet personnalisé.

CONTENU

Jour 1 : La personne polyhandicapée et les activités

Définition d'une activité

- Être en activité/ Être actif/ Être vivant.
- Cadre/Objectifs/Moyens.

Définition d'une activité adaptée aux personnes polyhandicapées

- La notion d'activité à la lumière du polyhandicap.
- Attentes/Besoins/Compétences.

Le cadre légal : la loi de 2002

- L'activité comme une prestation de droit.
- L'activité dans le cadre du projet d'accompagnement personnalisé.

La question de l'évaluation

Jour 2 : Le conte sensoriel

Les références théoriques

- La stimulation basale.
- L'espace transitionnel (Winnicott).

Les objectifs

- Valorisation du sentiment d'existence.
- Visée ludique.
- Visée psychopédagogique.

La place du corps et de la communication

L'organisation pratique (lieu, fréquence, matériel, rituels...)

L'évaluation

Le lien avec le projet individualisé

Jour 3 : La peinture adaptée ou comment être valorisé à travers la création

- Le sens de cette activité.
- L'organisation pratique (le cadre, les capacités, la possibilité de refuser...).
- L'évaluation.
- Le lien avec le projet individualisé.

Jour 4 : La danse adaptée aux personnes polyhandicapées

- La personne polyhandicapée et la danse.
- Réflexion sur la place du corps.
- La place de l'atelier danse dans le projet de la personne polyhandicapée.
- Mises en situation.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Exercices pratiques : expérimentation du matériel sensoriel, création d'histoires sensorielles à partir d'un matériel donné et/ou d'un support (livre), mises en situation.
- Passage en revue des activités ayant cours dans les lieux de travail des stagiaires et pistes de réflexion en vue d'une optimisation des activités dans l'institution.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 17, 18, 19 et 20 octobre 2023 (28 heures)
1 040 €

Paris • 17, 18, 19 et 20 septembre 2024 (28 heures)
1 120 €

INFOS PRATIQUES

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INFORMATIONS

Avvertissement : L'établissement doit prévoir de mettre à disposition du matériel d'arts plastiques pour l'activité de peinture adaptée. La liste des fournitures nécessaires sera communiquée.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures) ou 4 jours (28 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 INTERVENANTES

- **Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Stéphanie BELLAGAMBA**, animatrice et formatrice.
- **Fanny BRETTE**, éducatrice spécialisée formée en danse-thérapie.
- **Brigitte BOUCHER**, psychomotricienne.
- **Sophie BRONDY**, éducatrice spécialisée.
- **Marie GUINOISEAU**, éducatrice spécialisée formée en danse thérapie.
- **Véronique ROUSSET**, danseuse et éducatrice spécialisée.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

NOUVEAU

Le sens des activités proposées aux personnes atteintes de maladies neuro-évolutives : conte sensoriel, peinture

RÉF. : 5 132

Il n'est pas toujours facile de savoir quelles activités proposer aux personnes atteintes d'une maladie neuro-évolutive. L'histoire de vie, les centres d'intérêt, les moindres désirs doivent être pris en compte tout en s'adaptant à l'évolution des troubles cognitifs tout au long de la maladie. Trouver du sens à sa vie en institution pour un résident alors que les capacités cognitives et parfois les troubles du comportement freinent l'adaptation à ce nouveau lieu de vie renvoie pour les professionnels à trouver du sens aux activités qui peuvent être proposées. Faire de l'institution (EHPAD, FAM, MAS...), un lieu de vie, d'envies, où les liens sociaux existent, ne peut se faire sans l'aide d'approches non médicamenteuses. Quelles activités ? Quelles adaptations ? Pour qui ? Comment ? sont autant de questions à se poser afin d'apporter des réponses parfois singulières mais toujours personnalisées.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Proposer des activités adaptées en fonction des besoins, désirs, attentes des personnes accompagnées.

SPÉCIFIQUES

- Créer, animer et évaluer une nouvelle activité.
- Proposer des activités en lien avec le projet personnalisé.

CONTENU

Jour 1 - La personne atteinte d'une maladie neuro-évolutive et les activités

- Les maladies neuro-évolutives.
- Qu'est-ce qu'une démence ?
- Focus sur les maladies neuro-évolutives.
- La maladie d'Alzheimer (diagnostic, symptômes, traitement, accompagnement).
- Définition d'une activité.
- Être en activité/être actif/ être vivant.
- Cadre/objectifs/moyens.
- Définition d'une activité adaptée aux personnes désorientées.
- La notion d'activité à la lumière des maladies neuro-évolutives.
- Attentes / besoins / désirs / envies / souhaits des personnes accompagnées.
- État des lieux des activités proposées dans l'établissement.
- Le cadre légal : la loi de 2002.
- L'activité comme prestation de droit.
- L'activité dans le cadre du projet personnalisé.
- La question de l'évaluation.

Jour 2 - Le conte sensoriel

- L'importance de la stimulation sensorielle.
- La mémoire ancienne.
- Définition du conte sensoriel et principaux objectifs.
- L'organisation pratique (le cadre, les capacités restantes, la possibilité de refuser...).
- L'évaluation.
- Le lien avec le projet personnalisé.

Jour 3 - La peinture adaptée ou comment être valorisé à travers la création

- Le sens de cette activité.
- L'organisation pratique (le cadre, les capacités restantes, la possibilité de refuser...).
- La boîte à outils (techniques, idées créatives adaptées...).
- L'évaluation.
- Le lien avec le projet personnalisé.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Exercices pratiques : expérimentation pratique du matériel sensoriel, création d'histoires sensorielles à partir d'un matériel donné et/ou d'un support (livre), mises en situation.
- Passage en revue des activités ayant cours dans les lieux de travail des stagiaires et pistes de réflexion en vue d'une optimisation des activités dans l'institution.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes atteintes de maladies neuro-évolutives.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 INTERVENANTE

- **Stéphanie BELLAGAMBA**, sophrologue et formatrice.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Les arts plastiques adaptés à la personne polyhandicapée

RÉF. : 5 165

L'expérimentation, le jeu avec la matière stimulent la création. Assembler, superposer, trier, transformer, jouer avec les formes, les couleurs, les textures, les détails, permet d'aborder l'art plastique de manière simple et décomplexée. Découvrir des outils qui stimulent la motricité, la relation, la communication, favorise le plaisir et la créativité du résident et de l'équipe soignante. À partir de l'expérience personnelle et du partage au sein du groupe, ce stage propose de constituer un bagage favorisant la mise en place d'activités auprès de personnes polyhandicapées. Le contenu est fait de pratiques fondées sur le sens de l'observation et la capacité à utiliser sa créativité au quotidien, tant dans le domaine de la création, que dans la qualité relationnelle et la communication.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Proposer des activités d'arts plastiques adaptées à la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Expérimenter différents matériaux et techniques et développer sa créativité.
- Adapter l'environnement afin de susciter l'envie de la personne polyhandicapée et lui offrir le plaisir de s'exprimer.

CONTENU

Les enjeux de l'activité créative et les besoins du handicap

Apports et réflexions sur les thèmes :

- La créativité, la sensorialité, le jeu, la création comme nouvelle relation à soi et aux autres.
- L'atelier, lieu d'observation, de connaissance de l'autre, de qualité relationnelle, d'apprentissages, de participation active ou passive, de communication verbale et non-verbale, de stimulation et d'éveil sensoriel ; un moment privilégié entre l'animateur et la personne polyhandicapée.

Par des mises en situation, expérimenter et découvrir :

- Le plaisir de créer, le plaisir partagé :
 - S'amuser et se laisser surprendre à faire des empreintes d'objets ou de matériaux pour créer des effets de matières, des formes répétées, des images colorées,
 - Des matières et matériaux qui permettent de percevoir sa propre sensibilité et de l'explorer.
- La création de volumes pouvant devenir sculptures, objets décoratifs, etc.
- Le sens de la trace, de la simplicité.
- La relation au corps, à la matière.

Être sensible et réceptif à tout ce qui se passe pendant l'activité : observer et comprendre les mouvements, gestuelles et répétitions des personnes accompagnées

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Identifier les difficultés à la mise en place ou à l'évolution d'une activité et/ou d'un atelier Arts Plastiques, proposer des solutions.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

10 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées ou de personnes dépendantes.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire. Aucune notion artistique n'est requise.

INFORMATIONS

Matériel : une salle modulable avec un point d'eau. Les participants sont invités à récupérer tous types d'objets destinés à être jetés : des objets de la vie quotidienne dans différentes matières (plastiques, bois, métal, papiers, cartons, etc.) ; des éléments naturels (bois, feuilles, etc.).

Avertissement : l'établissement doit prévoir de mettre à disposition du matériel d'arts plastiques. La liste des fournitures nécessaires sera communiquée en amont de la formation.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- Sophie BRONDY**, éducatrice spécialisée.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'approche du conte pour un plaisir partagé avec la personne polyhandicapée

RÉF. : 5 045

Ce stage est destiné aux professionnels qui veulent pratiquer la lecture vivante ou le contage sans livre avec des personnes polyhandicapées.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Mettre en place une activité conte auprès des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Utiliser ses processus créatifs et développer sa capacité d'improvisation et d'adaptation du conte aux réactions des personnes polyhandicapées qui l'écoutent.
- Distinguer l'art de conter et celui de raconter des histoires.
- Identifier les racines historiques, psychologiques et sociales du conte.

CONTENU

- Les fondements du conte populaire.
- Les différents types de contes.
- Création d'un répertoire à partir d'une documentation proposée par le formateur ou par les participants.
- Pratique de la lecture et/ou du contage avec maîtrise de la voix (chantée, parlée, murmurée, criée...), des mains, du regard, d'un espace, de la manipulation d'objets divers et d'instruments de musique.
- Restitution par le groupe, en fin de stage, à un public de personnes polyhandicapées.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

INTERVENANT

- **Jean-Paul LEVASSEUR**, formateur, poète et conteur.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'environnement sonore de la personne polyhandicapée : la musique et le chant dans la pratique professionnelle

RÉF. : 5 184

Bien avant la naissance, l'enfant est déjà dans un bain sonore, qui nous paraît naturel. Qu'en est-il pour les personnes polyhandicapées ? En quoi cet espace peut-il leur être différent ? Comment structurer cet espace afin de leur permettre d'être actives et entendues ? Quel accès à la musique et au chant avec les personnes polyhandicapées ?

OBJECTIFS

- Repérer les effets de l'environnement sonore dans le quotidien de la personne polyhandicapée.
- Définir et organiser les enjeux d'un environnement sonore adapté à ses compétences.
- Intégrer à la pratique le chant, la parole chantée, la musique, sans qualification musicale.

CONTENU

- Définition du concept d'environnement sonore.
- Le son et le développement de l'enfant.
- Les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- L'aspect sensoriel du son.
- L'espace sonore dans l'aménagement de l'espace.
- La musique et le chant.
- La communication.
- Jeux musicaux.
- Organiser les ateliers musicaux.
- L'écoute de la musique au quotidien.
- Constitution d'un répertoire de chansons.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Pédagogie active et participative.
- Expériences pratiques.
- Chants.
- Apports bibliographiques et documents vidéos.



INFOS PRATIQUES

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Matériel : Instruments de musique, tapis, foulards, salle avec paperboard et vidéoprojecteur.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Stéphanie ANDRÉ MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

La danse adaptée aux personnes polyhandicapées

RÉF. : 5 151

Aller à la rencontre des personnes polyhandicapées au travers d'activités adaptées leur apportant plaisir et bien-être n'est pas toujours facile. Cette formation propose d'appréhender différemment le corps de la personne lourdement handicapée, non plus seulement comme objet de soins, douloureux et empêché, mais comme espace d'expression, source de plaisir et siège d'émotions.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Appréhender l'espace et l'environnement pour bien adapter l'activité danse à la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Mettre en place un atelier, en comprendre le sens, afin de mesurer les perspectives et les possibilités en lien avec les projets personnalisés.
- Rencontrer la personne polyhandicapée différemment.
- Trouver ou retrouver le plaisir du corps, du mouvement, du rythme du corps, de la musique.
- Rencontrer l'Autre et échanger dans un moment suspendu où chacun devient acteur et prend plaisir.

CONTENU

La personne polyhandicapée et la danse

- À propos de la personne polyhandicapée.
- Généralités et présentation de l'expérience sensorielle, kinesthésique, proprioceptive, de la sensibilité profonde : perception consciente et inconsciente du corps.

Réflexion sur la place du corps

- Le schéma corporel.
- Place du corps pour la personne lourdement handicapée (douleur, corps objet de soins...).
- Comment retrouver une expérience positive de plaisir corporel, d'expression propre, de rencontre avec l'autre : un enjeu de valorisation.
- La place du corps dans la vie psychique de l'individu : sentiment d'autonomie, place active du corps, sensations de liberté du corps, expression individuelle et communication de l'individu.

La place de l'atelier danse dans le projet de la personne polyhandicapée

- Le projet personnalisé.

- Le sens de l'activité danse pour les personnes polyhandicapées, pour le plaisir :
 - Du corps (abord de toute la richesse d'un corps qui habituellement est perçu « en moins », richesse de la sensation, plaisir du mouvement),
 - De la tête : s'exprimer soi (lorsque le soi peut émerger de manière consciente), affirmer son individualité, prendre sa place au sein du groupe, dans la vie, sentiment de valorisation, devenir acteur,
 - Du cœur : rencontre avec l'autre, échange et partage direct, sans interférence.
- Mise en place de l'activité, le projet d'activité (Penser la constitution du groupe, le cadre, la position de l'intervenant, les différentes propositions, un contenu adapté).

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Mises en situation :
 - Atelier « Plaisir du corps » : atelier autour de percussions, de mouvements dirigés, de portage, de stimulations, axé sur un travail autour de la sensation et du corps dans le plaisir du mouvement,
 - Atelier « Plaisir du cœur » : propositions de danse contact improvisée autour de thèmes (photos, mots, musique, sons... avec échange de guidage) pour travailler la relation à l'autre, l'échange, l'écoute et la place de chacun.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris - 7 et 8 décembre 2023 (14 heures)
520 €

Paris - 12, 13 décembre 2024 (14 heures)
560 €

INFOS PRATIQUES

10 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire, personnel soignant et éducatif, intervenant auprès de personnes polyhandicapées et souhaitant s'investir dans une activité danse.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Matériel : Salle modulable avec des tapis de sol. Prévoir des vêtements confortables pour la pratique.

Avertissement : L'implication corporelle des stagiaires est attendue lors des différents exercices proposés.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Fanny BRETTE**, formatrice spécialisée, formée en danse thérapie.
- **Marie GUINOISEAU**, formatrice spécialisée formée en danse thérapie.
- **Véronique ROUSSET**, danseuse et formatrice spécialisée.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'approche ludique dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée

RÉF : 5 163

L'activité ludique est importante et nécessaire malgré son apparence futile, gratuite et non utilitaire. Si jouer paraît naturel pour tous, qu'en est-il pour la personne polyhandicapée ? Comment appréhender ses besoins de jeux dans son quotidien ? Et si le jeu avait une place centrale dans notre pratique professionnelle ?

OBJECTIFS

- Identifier les nombreux potentiels pédagogiques du jeu avec la personne polyhandicapée.
- Intégrer à sa pratique professionnelle un esprit ludique, une relation de jeu.
- Analyser les besoins de jeux dans l'environnement quotidien de la personne polyhandicapée pour rendre possible l'approche ludique dans la pratique professionnelle.

CONTENU

- Les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- Le jeu dans le développement de l'enfant.
- Les enjeux de l'approche ludique dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée.
- La place du jeu dans le quotidien.
- Le jeu dans la pratique professionnelle.
- L'aspect sensoriel et relationnel.
- Le jeu libre, les activités.
- Le choix du matériel, sa place, l'aménagement de l'espace.
- Les jeux musicaux - la parole chantée.
- L'approche ludique créatrice de rencontre et de plaisirs partagés.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INFORMATIONS**

Tenue confortable.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Le jeu chez la personne polyhandicapée pour exister, se construire, interagir

RÉF. : 5 089

« Il était une fois... le jeu comme un moyen extraordinaire de se créer des aventures dans un monde imaginaire, de partager des moments de convivialité et ressentir. Qu'en est-il pour les personnes polyhandicapées ? Peuvent-elles y avoir accès ? Comment allons-nous pouvoir les accompagner dans cette démarche d'exploration, de construction, d'épanouissement ? ».

La but de cette formation est de pouvoir partager les expériences vécues, d'apporter des outils, des savoir-faire pour que la personne polyhandicapée puisse découvrir le jeu et se sentir exister.

« Le jeu fait partie de la communauté humaine. Nous devons donc intégrer les personnes polyhandicapées dans cette activité-là. » Andreas Fröhlich

OBJECTIFS

- Valoriser le jeu comme moyen d'expression à part entière de la personne polyhandicapée.
- Observer la personne accueillie pour ajuster notre regard, entrer en relation avec elle et lui donner une place en tant qu'acteur.
- Mettre en place un espace sécurisant cadré avec des jeux accessibles pour permettre une exploration efficiente.
- Créer des outils permettant de s'adapter aux besoins et envies de la personne polyhandicapée.

CONTENU

- L'approche pédagogique, sociale et psychologique du jeu : la construction de la personne, la spécificité du jeu enfantin, le jeu et la culture, le jeu comme plaisir chez l'enfant et l'adulte.
- Le développement perceptif et sensorimoteur de l'enfant.
- La mise en place du jeu dans l'environnement de l'enfant.
- La connaissance de la personne polyhandicapée : les troubles du développement perceptif et le dysfonctionnement de l'intégration sensorimotrice.
- Les répercussions de ces difficultés sur le jeu.
- L'importance de l'observation.
- L'approche pédagogique du jeu adapté au polyhandicap :
 - La rencontre avec l'autre à travers le jeu,
 - La place de chacun dans le jeu,
 - La construction de soi à travers le jeu,
 - Les conditions environnementales pour jouer,
 - Les outils indispensables pour être actif dans le jeu,
 - La guidance dans l'exploration du jeu,
 - La construction de jeux : réalisation d'un jeu à partir d'objets recyclés,
 - La mise en place d'une fiche d'identité sur le jeu,
 - La réalisation d'un projet de jeu individuel ou collectif.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 16, 17 novembre 2023 (14 heures)
520 €

Paris • 13, 14 et 15 novembre 2024 (21 heures)
840 €

INFOS PRATIQUES

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- Céline BLET, psychomotricienne.
- Sophie BRONDY, formatrice spécialisée.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'approche sensorielle par le toucher

RÉF. : 5 036

La sensorialité et le toucher sont omniprésents dans nos accompagnements quotidiens. Prenons le toucher qui est essentiel et vital au développement de tout être humain. Il n'en reste pas moins parfois hésitant, non pensé voire questionnant face à cet autre qui nous semble si différent... La sensorialité, présente dans tous les moments de la vie quotidienne, gagnerait à être développée et diversifiée car elle permet aux personnes accompagnées de se découvrir, se rencontrer, prendre du plaisir dans l'échange, s'ouvrir au monde extérieur.

OBJECTIFS

PRINCIPAUX

- Identifier le toucher comme le principal médiateur dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée.
- Tenir compte de l'importance du toucher dans le développement des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Mettre en œuvre des modalités de communication archaïques ou originaires à partir de l'observation et de la compréhension des modalités de communication spécifiques à chaque personne polyhandicapée.
- Organiser un lieu et un environnement sécurisants pour proposer des expériences tactiles.
- Définir les limites nécessaires à une relation dont le toucher constitue le principal médiateur.
- Analyser son implication et trouver la juste proximité.

CONTENU

- Les différentes distances : intime, interpersonnelle, sociale.
- Les différents contacts : oculaire, tactile, verbal.
- La place de la parole.
- Écoute de soi, écoute corporelle.
- Le rapport au corps handicapé : écoute de l'autre, expressions multiples liées à un corps handicapé.
- Place du toucher dans le développement humain, la main et le toucher, la peau comme contenant et limite.
- Émotions et communication non verbale.
- Naissance de la sensorialité.
- La rencontre de l'autre.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 4 jours – 2 fois 2 jours (28 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne et formatrice.
- **Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne et formatrice.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'éveil sensorimoteur de la personne polyhandicapée : un besoin à chaque âge de sa vie

RÉF. : 5 164

Un petit enfant a besoin d'éveil sensorimoteur pour se développer. La période sensorimotrice constitue la base de la construction identitaire et relationnelle de chaque personne. C'est au cours de cette période que vont se mettre en place les interactions avec l'environnement et avec les Autres. Chaque parent soutient naturellement cette construction sans forcément le savoir.

La personne polyhandicapée, avec ses particularités et ses besoins spécifiques, a encore plus besoin d'être éveillée sensoriellement et de recevoir des stimulations motrices au cours de son enfance, mais aussi quand elle va grandir : ce besoin va perdurer tout au long de sa vie. Les professionnels, quelle que soit leur fonction, doivent pouvoir favoriser l'éveil de la personne en étant proche de son corps, en stimulant ses différents sens et sa motricité en lui permettant de faire des liens entre tous ces aspects de développement et d'épanouissement. L'éveil sensorimoteur est indispensable à notre accompagnement. Il est incontournable de savoir quoi proposer et pourquoi.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Adapter l'éveil sensorimoteur en fonction des besoins spécifiques de chaque personne polyhandicapée, de son parcours de vie, de son avancée en âge.

SPÉCIFIQUES

- Analyser l'importance de l'éveil sensorimoteur pour le développement de la personne et celui de la personne polyhandicapée.
- Observer les réactions de la personne pour comprendre où elle en est et lui proposer des situations adaptées à ses besoins.
- Stimuler la motricité de la personne.
- Créer un environnement favorisant l'éveil sensorimoteur.

CONTENU

- Connaissance du développement global de l'enfant.
- Spécificités des personnes polyhandicapées.
- Naissance de la sensorialité : bases théoriques et répercussions sur la pratique. Le vécu sensoriel de la personne polyhandicapée.
- Repères sur le développement sensorimoteur, sur le développement sensoriel et corporel de la personne polyhandicapée.
- Évaluation des besoins de la personne et mise en place des moyens appropriés.
- Maniement de la personne de façon adaptée.
- Rencontre de l'Autre.
- Rapport au corps handicapé.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INFORMATIONS

Salle modulable avec des tables et des chaises et une partie libre afin de mettre des tapis en nombre suffisant pour que tous les stagiaires puissent s'allonger en même temps.

Gros ballons, rouleaux, tapis, couvertures, paperboard, lecteur DVD et écran télévisuel.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 INTERVENANTES

- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne et formatrice.
- **Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne et formatrice.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

NOUVEAU

La sophrologie au service de l'accompagnement des personnes polyhandicapées

RÉF. : 5 258

Accompagner des personnes polyhandicapées nécessite des savoir-faire et savoir-être et requiert de grandes qualités physiques et psychiques. Dans cette relation d'aide souvent questionnée, l'accompagnant a besoin de savoir gérer son stress pour mieux répondre à toutes les situations délicates qu'il peut vivre. L'accompagnant professionnel ou aidant familial doit pouvoir reconnaître et entendre ses émotions face à la vulnérabilité. La pratique d'exercices de sophrologie au quotidien est un moyen simple, mesurable, réalisable afin de mieux armer les salariés et les aidants pour faire face à des situations stressantes et mieux gérer leur propre stress. La sophrologie est une des propositions de prévention secondaire des risques psycho-sociaux auxquels sont confrontés nombreux salariés et aidants.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Utiliser la sophrologie comme moyen de ressourcement et de développement d'un accompagnement de qualité.

SPÉCIFIQUES

- Identifier ses différents états psycho corporels.
- Intégrer dans son quotidien de professionnel ou d'aidant différentes techniques favorisant le bien-être physique et psychique.
- Faire face aux situations stressantes et mieux gérer son stress.

CONTENU

Jour 1 : la sophrologie

- Définition du stress :
 - Les mécanismes du stress,
 - Diagnostiquer son stress,
 - Repérer les sources du stress.
- Définition de la sophrologie :
 - Rappel du cadre déontologique,
 - Histoire, définition, objectifs,
 - Le processus sophrologique (respiration contrôlée, détente musculaire, suggestion mentale),
 - Les différents états de conscience,
 - Les exercices : la relaxation dynamique et la sophronisation,
 - Expérimenter une séance de sophrologie ayant pour objectif « découvrir la sophrologie ».

Jour 2 : pratique

- Expérimenter une séance de sophrologie ayant pour objectif « chasser les tensions ».
- Identifier les situations à risque de stress.

- Expérimenter une séance de sophrologie ayant pour objectif « favoriser la patience ».
- Intégrer de nouveaux outils de gestion du stress et d'amélioration de son bien-être dans sa pratique quotidienne.
- Intersession de 4 à 6 semaines.

Jour 3 : Retour sur la période d'intersession

- Rituels sophrologiques mis en place, freins et difficultés éventuels.
- Expérimenter une séance de sophrologie ayant pour objectif « prendre du recul ».
- Créer une boîte à outils d'exercices individuels.
- Mettre en place des temps de sophrologie collectifs et/ou d'accompagnement des personnes polyhandicapées.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Exercices pratiques : expérimentation de nombreux exercices de sophrologie : exercices de relaxation dynamique, exercices de sophronisation.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes polyhandicapées et/ou aux aidants, sur la base du volontariat.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 1 jour à au moins 1 mois d'intervalle (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Stéphanie BELLAGAMBA**, sophrologue et formatrice.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'art de la pause Prévenir les troubles musculo-squelettiques

RÉF. : 5 247

La prise en charge du polyhandicap demande une attention soutenue. Par sa spécificité, elle impose une présence totale auprès de cette population ainsi que ses accompagnants. Se recentrer sur soi-même pendant un temps de pause spécifique permet de se tourner plus aisément vers l'autre. L'art de la pause s'entend comme une respiration complète de soi vers l'autre et de l'autre vers soi. Il se conçoit par un « accordage » physique et mental, par la mise en place de savoir-faire concret. On entend par « accordage » un équivalent de ce qui se passe quand on accorde un instrument de musique. Votre corps instrument de vie est alors vécu comme tel. Cet art passe par une exploration active fine (motricité oculaire particulière, respiratoire, contraction et détente musculaire globale et/ou spécifique...) puis un laisser-faire. Il permet, par exemple après une pause méridienne, d'être à nouveau disponible et actif.

OBJECTIFS

- Identifier, expérimenter et s'approprier les outils pratiques d'une pause pour améliorer l'être en lien avec l'autre et soi et améliorer sa disponibilité.
- Distinguer les différentes pauses prises, leurs intérêts et leurs limites.

CONTENU

- Les outils pratiques d'une pause pour être en lien avec autrui et améliorer sa disponibilité.
- La mobilisation musculo-squelettique centrée.
- Notion du contracté relâché de fluidité.
- Apprentissage de la détente de l'ensemble des muscles.
- Pratique d'une gymnastique douce des yeux.
- Une respiration adaptée.
- Apports des travaux d'Erickson, Feldenkrais, Mézière.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation des participants.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en pratique de chaque notion abordée.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.



INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

INTERVENANT

- **Patrice BLANC**, masseur-kinésithérapeute D.E.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Le yoga au service du médico-social

Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres

RÉF. : 5 208

Le quotidien des personnes polyhandicapées demande aux accompagnants des compétences multiples comme la disponibilité, le discernement, la créativité, l'adaptabilité... et donc un équilibre physique et psychique. Les situations vécues sont parfois éprouvantes et peuvent engendrer du stress. Si les tensions s'accumulent, le corps souffre et la relation en pâtit. Le yoga, véritable philosophie de vie, propose des outils pour se libérer des tensions en se recentrant sur soi. Cette formation permettra de trouver et développer sa propre respiration, revisiter les appuis et le placement juste du corps dans les gestes du quotidien, ajuster sa posture avec la respiration, et retrouver le sourire dans la relation à l'autre.

OBJECTIFS

- Intégrer le yoga dans sa pratique professionnelle par la prise de conscience de sa posture et la compréhension des liens entre posture et respiration.
- Utiliser la respiration pour apaiser les tensions.
- Adapter son positionnement professionnel au regard de cette approche.

CONTENU

- Repérer les situations problèmes.
- Expérimenter plusieurs types de séances de pratique de yoga.
- Comprendre l'auto-grandissement.
- Prendre conscience de sa posture et la corriger pour favoriser et optimiser la respiration.
- Prendre conscience de sa respiration : localisation, amplitude, rythme et mouvements du corps.
- Expérimenter les respirations abdominale, thoracique, supérieure ; apprendre la respiration complète.
- Utiliser l'outil yoga pour retrouver un peu de calme intérieur.
- Conjuguer yoga et calme intérieur, et faire des propositions d'amélioration de l'accompagnement des personnes dépendantes.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques visant le perfectionnement des connaissances et le développement de compétences nouvelles ; alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

📅 Paris • 2 et 3 décembre 2024 (14 heures)
560 €

INFOS PRATIQUES

👤 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Matériel : Prévoir des vêtements confortables pour la pratique.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Sabine PELLETIER**, psychomotricienne et professeure de yoga.
- **Anna RASSAY**, éducatrice de jeunes enfants et professeure de yoga.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Relaxation et polyhandicap

RÉF. : 5 102

Cette formation vise à appréhender les bases de différentes techniques de relaxation adaptées aux personnes polyhandicapées, aux personnes en situation de handicap moteur et/ou déficientes intellectuelles ainsi qu'aux personnes non communicantes verbalement.

Elle permet aux professionnels d'appréhender par eux-mêmes différentes approches de relaxation. Les professionnels pourront ainsi éveiller leurs capacités de réceptivité, d'écoute et d'empathie. Pour la personne accompagnée, la relaxation permet d'aborder un travail autour des sensations kinesthésiques, proprioceptives et émotionnelles. Elle permet de développer une meilleure conscience corporelle et de favoriser l'accès à la détente.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Appréhender la relaxation comme moyen de ressourcement et de développement d'une relation d'aide de qualité pour le soignant.

SPÉCIFIQUES

- Créer un environnement favorisant la détente (installation, enveloppes sensorielles, dialogue tonique...).
- Identifier et expérimenter différentes techniques favorisant la détente (relaxation avec induction corporelle, mobilisations passives, utilisation de médiateurs...).

CONTENU

- Définition du polyhandicap.
- Définition et historique de la relaxation.
- Les quatre piliers de la relaxation : la respiration - le tonus - la vigilance - l'image du corps.
- Apport sur l'anatomie, la physiologie et la psychologie de ces quatre piliers.
- Mécanismes psychophysiologiques de la relaxation (impact physique et psychique de la relaxation).
- Approches de différentes techniques de relaxation adaptées à la population : les méthodes Schultz, Jacobson, Wintrebert, Bergès, Dupont, Feldenkrais, la sophrologie, la cohérence cardiaque.
- La réceptivité (écoute et observation).
- La respiration (données physiologiques et émotionnelles, impact du handicap sur la respiration, exercices pratiques).
- L'approche corporelle (conscience corporelle chez la personne handicapée ; relaxation en individuel, en relation duelle et en situation groupale).

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Stage animé par Anne-Isabelle ROUFFAUD

Paris • 24, 25 juin 2024 (14 heures)

560 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels du soin, de l'éducation, de l'animation souhaitant acquérir un nouvel outil d'accompagnement. Ce stage demande une implication corporelle.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Salle modulable avec tapis de repos. Une tenue confortable pour les stagiaires

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 2 jours + 2 jours (28 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.
- **Éliane TAULEIGNE**, psychomotricienne, D.U. Relaxation.
- **Béatrice TOURNEMINE**, psychomotricienne.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'eau, élément de rencontre avec la personne polyhandicapée

RÉF. : 5 076

La communication avec la personne polyhandicapée s'établit très souvent par le toucher. Notre peau et l'eau sont indispensables à notre vie. Le toucher de l'eau nous informe autrement des flux sensoriels et des perceptions vestibulaires, vibratoires et somatiques. L'eau en piscine, en balnéothérapie ou en atelier jeux d'eau, permet de créer un espace transitionnel qui privilégie la relation. Ces approches sensibilisent les professionnels et favorisent la rencontre avec la personne accompagnée. Par l'expérimentation de diverses perceptions et stimulations, cet espace/temps privilégie des moments spécifiques d'écoute et d'échanges. Ces temps où le bien-être est essentiel permettent à l'usager d'être acteur en utilisant tout son potentiel et ses capacités.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Repérer tous les bienfaits du milieu aquatique sur les personnes polyhandicapées, tout en appréhendant diverses approches corporelles et sensorielles.

SPÉCIFIQUES

- Apprécier les propriétés physiques de l'eau et appréhender ses dimensions symboliques et relationnelles.
- Utiliser les différents apports théoriques en lien avec la connaissance du corps et la construction d'une identité corporelle.
- Créer un espace transitionnel privilégiant la rencontre.

CONTENU

Approche théorique et méthodologique

- L'eau - l'élément, ses propriétés physiques et ses apports.
- Développement sensori-moteur et construction psychocorporelle.
- Les fonctions de la peau.
- Les distances, la perception et le toucher.
- Les enjeux de la rencontre et l'implication corporelle de l'accompagnant.

Approche pratique

- Présentation d'outils utiles à la conception et à la mise en place de séances.
- Mises en situation, réflexions et analyses des caractéristiques des approches corporelles, sensorielles et de communication.
- Expérimentations de diverses sensations : reprendre conscience de son corps, ressentir les effets de l'eau sur soi.
- Développer sa capacité d'écoute et d'interaction avec l'Autre par le toucher et la parole.
- Organiser les stimulations proposées.
- Élaboration d'une grille d'observation.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Utilisation de supports vidéo.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

10 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Matériel : accès à une piscine ou un espace balnéo. Salle avec tapis de sol. Salle avec tables et chaises, ainsi qu'un paperboard

Avertissement : Les professionnels doivent être à l'aise dans l'eau et désireux d'élaborer un projet « Eau ».

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures) : 2 jours consécutifs + 1 jour un mois après (expérimentation et ensuite retour réflexif).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- Stéphanie HOFMANN, psychomotricienne.
- Stella LOPEZ, psychomotricienne.
- Edith PERRON, psychomotricienne.
- Anne-Isabelle ROUFFAUD, psychomotricienne.
- Eliane TAULEIGNE, psychomotricienne.
- Béatrice TOURNEMINE, psychomotricienne.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Les activités physiques et sportives adaptées aux personnes polyhandicapées

RÉF. : 5 105

Le sport, ou tout du moins les activités physiques, sont aujourd'hui reconnues comme source de bien-être et de santé. Comment proposer de telles activités à des personnes polyhandicapées et pour quel projet sont les objectifs de cette formation qui se veut à la fois pratique et théorique.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Proposer des activités physiques et sportives adaptées à la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- S'approprier les concepts de sport, d'activités physiques adaptées (APA) et d'activités physiques et sportives (APS).
- Clarifier les objectifs et les finalités des APA.

CONTENU

- À travers un retour sur les besoins fondamentaux de la personne polyhandicapée, parvenir à une classification non exhaustive des activités physiques et sportives à proposer.
- La place du sens et du sensoriel dans les activités physiques adaptées aux personnes polyhandicapées.
- Mise en place d'un projet APA dans une structure.
- Les effets des APA.
- Mise en place d'activités : organisation pratique, adaptation pédagogique.
- Différentes possibilités d'évaluer.
- L'importance d'un travail pluridisciplinaire cohérent.
- La motricité des personnes polyhandicapées.
- Le sens des APA pour la personne polyhandicapée.
- Leur lien avec le projet individualisé.
- L'articulation du projet sportif dans le projet d'établissement.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Stage animé par **Céline FONTAINE**

Paris • 4 et 5 décembre 2023 (14 heures)
520 €

Paris • 2 et 3 décembre 2024 (14 heures)
560 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes dépendantes.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Matériel : Prévoir des vêtements confortables pour la pratique, grande salle, tapis de sol, ballons, balles.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Aline BOUCHARD**, ergothérapeute, éducatrice sportive sports adaptés, équitérapeute.
- **Céline FONTAINE**, professeure d'éducation physique et sportive, cheffe de service du PCPE des Alpes-Maritimes.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Les activités équestres adaptées aux personnes polyhandicapées ou en situation de grande vulnérabilité

RÉF. : 5 191

Xénophon disait au Ve siècle avant J.-C. que « le cheval est un bon maître, non seulement pour le corps mais aussi pour l'esprit et pour le cœur ». Par sa pleine participation, en relation directe avec la personne, il décale notre place d'accompagnateur dans cette médiation. Le cheval change profondément le regard porté sur les personnes en grande vulnérabilité. Les activités équestres adaptées sont aujourd'hui couramment utilisées auprès des personnes en situation de grande vulnérabilité, en tant qu'activité sportive ou thérapeutique. La rencontre avec le cheval ou le poney, cet animal protecteur, sans préjugés, sensible aux émotions et communicant corporellement, offre à ces personnes un espace d'expériences multiples, épanouissant tant du point de vue physique que psychique. Encore faut-il qu'il soit sécurisant, porteur et qu'il offre des espaces de liberté dont la personne puisse se saisir. Cette formation propose aux différents professionnels animant ou désirant mettre en place des ateliers de pratique équestre de mieux connaître cet animal, de prendre conscience du potentiel de ces activités tant du point de vue physique, psychique, cognitif que relationnel ainsi que de leur impact identitaire et social. Il s'agira également de prendre conscience de nos éprouvés lorsque nous sommes placés en situation relative de grande vulnérabilité ainsi que de réfléchir aux qualités nécessaires du cadre à mettre en place et à la posture de l'accompagnant afin que la personne puisse se saisir de ces propositions pour les faire siennes et s'y affirmer.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Créer un projet d'activités équestres adaptées aux personnes polyhandicapées ou en situation de grande vulnérabilité.

SPÉCIFIQUES

- Adopter une attitude permettant la mise à disposition d'un espace de créativité pour ces personnes et faire émerger les compétences de celles-ci.
- Évaluer la progression et l'engagement dans l'activité des personnes, le cadre et la qualité de l'accompagnement, le dispositif et les adaptations proposées.

CONTENU

À propos du cheval et des approches équestres

- Les différents métiers autour du cheval et du soin/sport.
- Les différentes approches équestres, les diplômes et les formations.
- Un peu d'éthologie. Définition de l'éthologie, connaissances nécessaires du cheval (mode de vie, vue, goût, odorat, organisation sociale, comportement. Un peu d'histoire de sa domestication).
- Les différentes pratiques équestres et le matériel utilisable.

À propos des personnes polyhandicapées

- Les besoins et les capacités des personnes polyhandicapées.

- Les apports des activités équestres : moteur et tonique, sensoriel, cognitif, psycho-affectif, relationnel, communicationnel.
- Lien avec la stimulation basale.
- L'espace triangulaire dans la médiation.

La médiation animale, une médiation particulière

Les processus du jeu et la place de l'accompagnement

Le travail avec l'institution, le centre équestre et les familles

Construire une activité équestre adaptée (AEA) et l'évaluer

Le dispositif et les adaptations (organiser l'espace, matériel adapté, jeux)

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 27, 28 et 29 novembre 2024 (21 heures)
1 050 €

INFOS PRATIQUES

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Tous les professionnels travaillant auprès de personnes polyhandicapées ou en situation de grande vulnérabilité, animant ou désirant mettre en place des activités équestres adaptées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Matériel : tapis, fauteuil, foulards, tenue souple et pratique extérieure.

La réservation du centre équestre est à la charge du client.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours + 1 jour (28 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Aline BOUCHARD**, ergothérapeute, éducatrice sportive sports adaptés, équithérapeute.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Évaluation – Cognition Polyhandicap (ECP)

Décembre 2018



Outil créé par les laboratoires des CliPsyD (EA 4430), Université Paris Nanterre et CRFDP (EA 7475), Université de Rouen, CNAM avec le soutien financier de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et le soutien du CESAP.

À propos des pratiques institutionnelles



248 personnes formées

4,5/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en
2022



L'éthique au quotidien

REF : 6 113

La situation singulière de la personne polyhandicapée nous oblige à sortir « des sentiers balisés » de nos représentations et à penser un accompagnement qui la considère comme sujet de nos soins. Cette question est d'autant plus cruciale que les professionnels sont soumis à l'injonction de lois et de normes, aussi bien dans l'élaboration du projet d'accompagnement que dans la prévention de la maltraitance. Dans ce contexte, l'introduction d'une démarche éthique au sein des institutions peut-elle garantir le respect du SUJET polyhandicapé ? Quelle place peut ou doit avoir une telle démarche en lien avec la complexité et les grandes problématiques de l'accompagnement, et à plus forte raison dans tous les temps de la vie quotidienne ?

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Adopter une démarche éthique de l'accompagnement au quotidien dans une dimension individuelle et collective.

SPÉCIFIQUES

- Définir la notion d'éthique en lien avec l'accompagnement des personnes polyhandicapées et l'équipe professionnelle.
- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques des personnes polyhandicapées.
- S'approprier une approche bienveillante dans les actes de la vie quotidienne.

CONTENU

Tenter de dessiner les contours de l'éthique

- Les principes éthiques.
- Les rapports de l'éthique avec la morale et la loi.
- L'éthique du Care.

En quoi le travail auprès de personnes polyhandicapées peut-il questionner les valeurs personnelles et professionnelles des accompagnants ?

Quels domaines de la pratique professionnelle peuvent être sollicités par une réflexion éthique ?

- L'accompagnement au quotidien, notamment les toilettes, les repas.
- La vie affective et sexuelle.
- La maltraitance.
- Les choix thérapeutiques.
- Les relations avec les familles.
- La fin de vie.

Quels outils peuvent être mis en place dans l'institution pour développer un travail éthique ?

- Les groupes de parole et l'analyse de la pratique.
- La réflexion institutionnelle régulière (groupes de travail, pluridisciplinarité, transdisciplinarité).
- Le développement d'une culture commune.
- La formation.

Quelles instances sont mises en place pour une réflexion éthique ?

- À propos des Comités d'Éthique : leur utilité, leur création, mais aussi ce qu'ils ne sont pas.
- Faire appel à un tiers extérieur.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel accompagnant des personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 1 jour (7 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Luis GAMEIRO**, psychologue.
- **Nicole LOMPRÉ**, formatrice consultante, philosophe, psychanalyste.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

La juste présence Pour une éthique pratique de l'accompagnement des personnes polyhandicapées en institution

RÉF. : 6 219

L'accompagnement quotidien de la personne polyhandicapée en institution est le plus souvent pensé en termes de distance. Le « bon professionnel » doit savoir garder ses distances et gérer ses émotions. Être proche à distance ! Cette formation propose de substituer à l'injonction paradoxale d'un devoir être proche à distance, la recommandation d'une juste présence. Pour accueillir et prendre soin dans le respect de l'altérité humaine due à la personne polyhandicapée, à sa manière toute singulière, toute humaine, d'être au monde. Comment être là, professionnels en institution, toutes compétences alliées pour maintenir la vitalité du champ des possibles de la personne polyhandicapée fragile et vulnérable à l'extrême. Cette formation propose l'élaboration d'une éthique pratique de l'accompagnement des personnes polyhandicapées en institution par l'analyse critique de situations vécues par les professionnels concernés, appuyée sur :

- Une authentique réciprocité dans la réflexion globale et pluridisciplinaire des stagiaires,
- L'articulation des dimensions individuelle, collective et institutionnelle des missions,
- La considération juste des textes en vigueur,
- La transmission de connaissances propres aux sciences humaines.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Accueillir, accompagner et prendre soin de la personne polyhandicapée dans le respect de son altérité.

SPÉCIFIQUES

- Définir la vulnérabilité au prisme du polyhandicap.
- Éviter le renforcement de la vulnérabilité extrême des personnes polyhandicapées.
- Oser et doser la proximité au cœur de l'accompagnement.
- Donner la primauté à la relation d'altérité authentique.
- Nommer et reconnaître ses émotions sans craindre de paraître faible ou fragile.
- Restaurer le « sens » des missions d'accompagnement des personnes polyhandicapées.

CONTENU

- La vulnérabilité, éléments de sémantique. Définitions.
- La vulnérabilité : une expérience propre à la condition humaine.
- Tous vulnérables : de l'extrême dépendance à l'autonomie assumée. De la personne polyhandicapée à la rencontre de ses accompagnants et réciproquement.
- Altérité, dissymétrie, altération de la relation accompagnants/accompagnés.
- La juste présence comme « souci de soi, souci de l'autre » dans la relation d'aide.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Échanges préliminaires autour du thème « la juste présence ».
- Apports théoriques empruntés aux sciences humaines visant le perfectionnement des connaissances et le développement de compétences nouvelles ; alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires, pédagogie active, participative.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels engagés dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées (vie quotidienne, soins médicaux, personnels administratifs cadres et agents).

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Nicole LOMPRÉ**, formatrice consultante, philosophe, psychanalyste.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

La bienveillance au quotidien auprès de la personne polyhandicapée

REF. : 6 093

Au-delà d'une proximité physique d'un tiers pour se sentir, se ressentir, aller à la rencontre de l'Autre et découvrir son environnement, la personne polyhandicapée a besoin avant tout d'une proximité « d'humanité ».

Aller à la rencontre de la personne, respecter sa façon d'être, croire en ses compétences, même minimes, respecter son rythme et son autonomie, prendre en considération ses besoins, ses difficultés, ses émotions, ses sentiments, ses envies, sont la base d'une bienveillance pour tout professionnel qui accompagne les personnes polyhandicapées dont les compétences motrices, cognitives et sensorielles sont très restreintes.

Ce module de formation vise à se sensibiliser à une approche bienveillante et significative auprès de la personne polyhandicapée.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Analyser sa posture professionnelle dans une dimension individuelle et collective, pour un accompagnement bienveillant de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- Citer les caractéristiques d'un accompagnement bienveillant.
- Réfléchir sur « sa manière d'être », « sa manière de faire » dans sa pratique professionnelle, dans une dimension individuelle et collective.
- S'approprier une approche bienveillante dans les actes de la vie quotidienne.
- Adapter sa pratique dans le quotidien.

CONTENU

- Les besoins spécifiques et la singularité de la personne polyhandicapée : comment accompagne-t-on un individu dans le collectif ?
- Le corps comme point de départ d'une perception et d'une communication élémentaires.
- Le toucher (savoir-être/savoir-faire).
- L'importance de l'observation, outil essentiel auprès de la personne ne possédant pas de langage verbal, l'interprétation.
- La précieuse place du quotidien, qui peut paraître répétitif aux équipes, mais tellement riche en repères et en possibilités pour la personne accompagnée.
- Les notions de rituels et de routines.
- Les notions de bienveillance et bienveillance : les « douces violences » au quotidien (Christine Schul).
- La place prépondérante de la relation (mise en place, risques, limites, qualité) dans l'accompagnement des professionnels.
- Le projet de vie personnalisé, adapté aux compétences de la personne en intégrant la dimension sensorielle en équipe pluridisciplinaire.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Travail de réflexion en sous-groupe.
- Expériences pratiques sur soi.
- Échanges avec les stagiaires à partir de leur expérience, de leur pratique.
- Documents, vidéos.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.
- Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).



Repérer les risques de maltraitance

Pour une bientraitance au quotidien **RÉF. : 6 062**

DÉCOUVREZ LE PROJET

« Objectif Bientraitance » du CESAP

La bientraitance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'usager en gardant à l'esprit le risque de maltraitance. Elle ne se réduit ni à l'absence de maltraitance, ni à la prévention de la maltraitance. La bientraitance se caractérise par une recherche permanente d'individualisation et de personnalisation de la prestation. Elle ne peut se construire au sein d'une structure donnée qu'au terme d'échanges continus entre tous les acteurs.

C'est dans cette dynamique que les professionnels vont être amenés à s'interroger, car la démarche « bientraitance » est un aller-retour permanent entre penser et agir, et induit l'adoption d'une culture de questionnement permanent.



OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Définir des pistes de travail pour assurer une bientraitance au quotidien.

SPÉCIFIQUES

- Repérer les signes qui conduisent une institution et les professionnels vers des attitudes maltraitantes.
- Prendre en compte les spécificités des différentes pathologies ainsi que l'organisation institutionnelle afin de comprendre les comportements qui en résultent.
- S'interroger sur sa manière d'être acteur, individuellement mais aussi collectivement.
- Acquérir des connaissances juridiques sur le thème proposé, comprendre les enjeux des nouvelles législations et la place laissée à la responsabilité des professionnels.
- Mettre en place un système interne de régulation permettant d'assurer la pérennité des actions menées.

CONTENU

Le cadre juridique

- Présentation du thème : contexte historique, législatif et politique.
- Définition de la maltraitance par les autorités internationales et nationales, et la doctrine.
- La violence institutionnelle : relations concernées, causes structurelles et individuelles.
- Les obligations légales en matière de signalement d'actes de maltraitance : code pénal et infractions de non-dénonciation de crime ou de non-assistance à personne en danger ; la crainte de dénoncer.
- De l'évaluation au signalement : difficultés, saisine des autorités administratives – CRIP, plates-formes téléphoniques, autorités administratives de tutelle, autorités judiciaires.

- Conséquences : enquête administrative, poursuites judiciaires éventuelles.
- La prévention des risques : grille d'analyse, recrutement, protocole, inspections.

Les aspects psychologiques

- Les principaux types de handicaps rencontrés dans les institutions concernées et les conséquences comportementales : comprendre et réagir.
- Analyser les types de fonctionnement individuels ou collectifs qui conduisent à des comportements maltraitants.
- Travail sur la communication interpersonnelle.
- Travail de tiers.
- Soutien professionnel.
- Réactiver ses motivations, donner un sens à sa mission auprès de personnes très handicapées.
- Repérer ses limites, les risques d'épuisement ou d'usure professionnelle.
- Apprendre à se relaxer et à gérer son stress.
- Mise en place d'un observatoire de bonnes pratiques en vue de l'élaboration d'un référentiel.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 fois 2 jours (28 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Véronique LOGEALS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.
- **Nicole LOMPRES**, philosophe, psychanalyste.
- **Francis MESSER**, analyste et formateur consultant.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

La relation d'aide avec les personnes polyhandicapées

RÉF. : 6 167

Entrer dans le monde spécifique de la personne polyhandicapée, l'accompagner au plus proche de ses besoins en mobilisant au maximum ses ressources personnelles et celles de son entourage est une préoccupation constante des professionnels de proximité. Au cours de cette formation, nous nous interrogerons sur l'instauration de la relation entre le professionnel et la personne polyhandicapée, sur ce qu'est cette relation d'aide, sur le climat de confiance à établir, sur le plaisir partagé et sur la mise en place d'un accompagnement attentif et bienveillant.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Mettre en place une relation d'aide de qualité dans tous les actes de vie quotidienne, en comprendre les mécanismes... en tenant compte des richesses et ressources des personnes.

SPÉCIFIQUES

- Prendre en compte les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- Analyser les enjeux de la relation entre personne polyhandicapée et professionnels.
- Interroger ses pratiques professionnelles (communication, juste proximité, accompagnement bienveillant, travail d'équipe...).

CONTENU

- Le polyhandicap : définition et spécificités.
- La relation d'aide, définition selon les auteurs, en particulier C. Rogers :
 - Écoute active,
 - Empathie,
 - Authenticité,
 - Juste proximité.
- Comment mettre en place une relation d'aide de qualité en fonction de :
 - La communication spécifique de la personne polyhandicapée,
 - La sensorialité spécifique de la personne polyhandicapée,
 - Les compétences, et ressources de chaque personne.
- Le rôle de l'observation : comment créer un espace d'observation, d'écoute, de bienveillance ?
- Le travail d'équipe : se fédérer autour de valeurs communes.
- Les activités et le plaisir partagé :
 - Pendant les temps du quotidien (toilette, repas...),
 - Pendant les activités de loisirs ou ludiques.
- Lien entre relation d'aide et projet personnalisé : comment faire émerger et repérer les compétences, les souhaits de la personne et de son entourage, quels objectifs et pourquoi ?
- Alliance avec la famille et l'entourage.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à l'ensemble des équipes éducatives et paramédicales intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Une salle modulable pour un travail en grand groupe et en sous-groupes, paperboard, feutres, vidéo projecteur.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Laëtitia FOSSEMALLE**, responsable de formation CESAP Formation, éducatrice spécialisée.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

L'empathie : mieux comprendre ce qui se joue dans la relation de soin et entre personnes polyhandicapées en institution

RÉF. : 6 206

Le terme d'empathie est aujourd'hui largement répandu et utilisé par tous. Il recouvre toutefois une notion complexe dont l'étude permet d'aborder d'une façon particulière les processus à l'œuvre dans la relation de soin. Par ailleurs, appréhender le niveau d'empathie des personnes polyhandicapées peut aider à mieux comprendre les interactions entre elles. Enfin, développer une meilleure empathie au sein d'une équipe a des effets bénéfiques dans le soin prodigué aux personnes accompagnées.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Analyser les interactions entre/avec la personne polyhandicapée, au regard de la notion d'empathie.

SPÉCIFIQUES

- Définir et appréhender la notion d'empathie et apprécier son importance dans toute relation humaine.
- Adopter une posture soignante de qualité auprès de personnes ayant pas ou peu accès au langage.
- Adapter sa distance professionnelle dans la relation de soin.

CONTENU

- Empathie et interactions.
- Les différentes formes d'empathie.
- Conscience de soi et empathie.
- Attachement et empathie.
- Travail d'équipe et empathie.
- Empathie et distance professionnelle.
- Repérer le niveau d'empathie des personnes polyhandicapées accueillies.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques visant le perfectionnement des connaissances et le développement de compétences nouvelles ; alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Échanges et réflexions, mises en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires pour une formation plus interactive et mieux ajustée à chaque équipe.
- Courtes séquences vidéo.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel désirant découvrir une approche nouvelle, approfondir les notions de qualité et d'organisation du soin, travailler sur l'observation dans l'accompagnement quotidien des personnes polyhandicapées et/ou dépendantes.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 1 jour (7 heures), et possibilité d'une deuxième journée pour des échanges cliniques.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Améliorer le travail en équipe

RÉF. : 6 142

Dans tout établissement, qui plus est dans une institution accueillant des personnes polyhandicapées, les relations entre professionnels ne sont pas toujours aisées et peuvent être améliorées. Il en est de même pour les relations avec les pairs, mais aussi avec la hiérarchie et avec toute personne de l'équipe. Clarifier le rôle, la fonction et la place de chacun est un des éléments indispensables au bon fonctionnement d'une équipe.

Le sens donné à son travail, les valeurs auxquelles chacun se réfère, les représentations du polyhandicap notamment, sont des points abordés au cours de cette formation, qui vise une réelle amélioration du travail en équipe.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier le rôle et la fonction de chacun pour améliorer le travail en équipe.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les difficultés du travail en équipe.
- Favoriser la communication et les échanges.

CONTENU

À propos du polyhandicap

- La spécificité des institutions accueillant des personnes polyhandicapées.
- Les représentations du polyhandicap : la première rencontre, les représentations qui perdurent.
- L'indispensable éthique.
- Réflexion sur les valeurs de l'institution. Le rôle et la fonction de chacun dans l'équipe.
- Les différents métiers.
- Les diverses fonctions : hiérarchiques, éducatives, médicales, paramédicales, administratives, gestionnaires.
- La place de chacun et les liens au sein de l'équipe.

La prévention et la gestion des conflits

- À propos de la prévention.
- Des conflits parfois utiles ?
- L'agressivité et la violence : savoir différencier les deux ; savoir se situer face à l'agressivité ou la violence.

La communication

- Quelques notions de communication.
- L'absence de communication.
- Les « outils » qui facilitent la communication.

Redonner du sens au travail

- Se fédérer autour de l'accompagnement des personnes accueillies.
- Partager des valeurs communes.
- Faire vivre, ensemble, le projet d'établissement.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels, cadres et non cadres intervenant dans une équipe, travaillant auprès d'enfants, adolescents ou adultes polyhandicapés, à domicile ou en établissement.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Christophe CHALÉAT**, directeur d'établissement.
- **Mélanie LALUNG**, psychologue.
- **Andrée VALAT**, formatrice, psychologue, responsable qualité et directrice d'établissement.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Être un nouveau professionnel dans une structure qui reçoit des personnes polyhandicapées

REF. : 6 236

Élaborée en partenariat avec le siège associatif du CESAP et en particulier son service des ressources humaines, cette formation s'adresse aux établissements et associations accueillant de nouveaux professionnels amenés à travailler auprès de personnes polyhandicapées. Ce programme est adaptable en fonction des besoins et objectifs de chaque structure ou association.

OBJECTIFS

- Permettre à tous les nouveaux professionnels en poste, quelle que soit leur fonction, d'identifier la spécificité des personnes polyhandicapées.
- Adapter sa pratique professionnelle au regard de ces spécificités.

CONTENU

À propos du polyhandicap et du prendre soin à partir des recommandations de bonnes pratiques de la HAS

- Partager des valeurs communes : l'éthique et la déontologie au cœur de l'accompagnement.
- Situer et définir le polyhandicap parmi les autres formes de handicap.
- Identifier l'incidence du polyhandicap dans le développement de la personne.
- Avoir une approche globale du sujet polyhandicapé du fait de l'intrication des problématiques somatiques et psychiques spécifiques à cette population.
- Prendre en compte le confort de la personne au quotidien.
- Reconnaître et mettre en œuvre un accompagnement adapté aux besoins de la personne.
- Entrer en relation et communiquer avec la personne polyhandicapée.
- S'attacher à l'alliance autour de la personne polyhandicapée avec les familles et les proches.
- Donner tout son sens au projet individualisé.
- Affirmer son identité professionnelle dans une mission d'accompagnement auprès de ces personnes.

Au cœur du soin

- Les aspects médicaux.
- L'accompagnement au quotidien.
- Comprendre les problématiques de santé liées au polyhandicap.
- Observer et transmettre les observations au quotidien.
- Se situer dans une démarche constante de prévention.
- Comprendre comment les gestes de la vie quotidienne améliorent la qualité de vie.
- Améliorer la capacité de chacun à créer des solutions appropriées, à trouver des gestes plus adéquats, à adapter son comportement en fonction des besoins des personnes polyhandicapées.
- Acquérir des connaissances sur la physiologie des diverses fonctions utilisées par l'être humain pour s'alimenter.
- Assurer des transferts sécurisants et confortables pour tous, afin de prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS).

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INFORMATIONS

Possibilité pour les professionnels de poursuivre leur formation individuellement et sur plusieurs années, sur des sujets spécifiques ou sur leur expertise métier. Nous consulter.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 INTERVENANTS

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Le projet d'établissement à l'épreuve des nouveaux dispositifs

RÉF. : 6 209

Les évolutions législatives et les enjeux qu'elles génèrent traversent et impactent le projet d'établissement.

Au regard des compétences à déployer pour le concevoir en adéquation avec la singularité de chaque personne qui en bénéficiera, l'organisation institutionnelle, les codes de coopération et le déploiement territorial sont à construire et analyser finement.

Cette formation s'envisage comme un guide à l'élaboration de ce projet vers une réalisation pertinente.

OBJECTIFS

- Identifier et analyser l'impact des nouveaux dispositifs réglementaires en faveur des personnes en situation de handicap sur les modalités d'accompagnement des personnes accompagnées en structure médico-sociale.
- Concevoir et formaliser des projets d'établissement ou de service en prenant en compte ces nouvelles dimensions.

CONTENU

Rappel des évolutions législatives des dernières années et de leurs enjeux concernant la politique sociale en faveur des personnes en situation de handicap

- De la jurisprudence Loquet au rapport Piveteau « Zéro sans solution », à la mission Desaulle et à la RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous).
- La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 et l'officialisation de dispositifs visant une démarche inclusive, une continuité du parcours et une participation effective des personnes handicapées ou de leurs représentants légaux.
- La démarche SERAFIN-PH et l'évaluation des besoins de la personne handicapée.

La nécessaire formalisation

- Des évolutions majeures du secteur et des conséquences sur les publics accueillis, l'évolution des moyens et l'articulation de l'activité de l'établissement/ service avec les nouveaux modes de coordination et de coopération, en lien avec les outils de planification de l'offre définis au plan régional et départemental.
- Des évolutions de l'organisation institutionnelle en termes de compétences à développer ou à s'adjoindre venant répondre aux évolutions identifiées et à la nature de l'offre proposée par la structure.
- Des activités dans le territoire : partenariats et ouverture (analyse des spécificités et plus-values du territoire, des coopérations à poursuivre ou à mettre en œuvre).

La participation de l'ensemble des parties prenantes

- Les professionnels, dans la recherche de partage d'un savoir collectif interdisciplinaire relatif aux attentes, besoins et réponses à apporter aux personnes accompagnées.
- Les usagers et/ou leurs représentants légaux dans l'expression de leurs besoins et attentes.
- Les partenaires et bénévoles.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes en situation de handicap.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Véronique LOGEAIS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Le projet personnalisé

RÉF. : 6 065

La personne polyhandicapée a des besoins de soin et d'éducation particuliers liés à l'importance de sa dépendance physique et psychique.

C'est à travers le projet personnalisé que seront réfléchis les objectifs d'accompagnement et de soin concrets dans le respect des besoins exprimés par l'enfant, l'adolescent ou l'adulte polyhandicapé, repérés et observés par l'ensemble des professionnels et par les familles. La méthodologie de projet permet la construction, l'élaboration et l'ajustement des objectifs et des moyens mis en œuvre. La réflexion sur ce projet interroge l'organisation globale de l'accueil en intégrant les recommandations de la HAS (Haute Autorité de la Santé) et la méthodologie des évaluations internes et externes.

OBJECTIFS

- Développer une méthodologie adaptée aux caractéristiques du polyhandicap dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets personnalisés.
- Citer les outils et les expérimenter en vue de rédiger un projet personnalisé.

CONTENU

Les spécificités du polyhandicap

- Rappels théoriques sur les causes et les conséquences du polyhandicap.
- Les besoins particuliers des personnes polyhandicapées.

Le projet personnalisé de la personne accueillie : de sa réflexion à son élaboration

- Le contexte législatif et réglementaire.
- Le projet de la personne polyhandicapée, projet parental ou familial ; les projets associatifs, d'établissement, de service, d'équipe, en lien avec les politiques publiques et les cadres réglementaires.
- L'élaboration du projet personnalisé avec la personne polyhandicapée, sa famille et/ou ses aidants : expliciter, co-construire, négocier.

La formulation des éléments du projet

- Le projet personnalisé et la clinique : développer et valoriser les techniques d'observation et apprendre à en exploiter les contenus.
- De l'observation aux objectifs d'action : la construction des objectifs, définition de la valeur opérationnelle des objectifs (objectifs accessibles et évaluables), construction des moyens à mettre en œuvre.
- Définir les rôles et les fonctions au sein de l'équipe pluridisciplinaire et avec les partenaires : la communication autour du projet personnalisé.
- Face aux situations de grande dépendance : les conditions de réussite et les risques de dérive dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets personnalisés (travaux de Geneviève Petitpierre).

La méthodologie du projet

- Les principes du projet.
- La démarche collective qui débouche sur l'élaboration d'un projet.
- Le suivi, l'actualisation et l'évaluation d'un projet.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Travail en sous-groupes sur l'élaboration de différents projets personnalisés.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

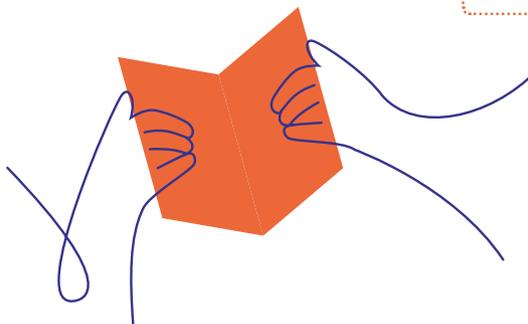
- **Muriel COLELA**, formatrice spécialisée.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).



NOUVEAU

Accueillir un jeune polyhandicapé et accompagner son intégration en établissement pour adultes

RÉF. : 6 259

Tout changement est source d'angoisse car il bouscule les repères. Pour la personne en situation de handicap, l'entrée en institution n'est donc pas quelque chose d'anodin. C'est une transformation de statut pouvant s'avérer complexe pour la personne qui quitte son lieu de vie habituel et encore beaucoup plus perturbant quand la personne en question n'a jamais été accompagnée en institution. Pour un jeune polyhandicapé qui passe de la structure pour enfants vers une structure pour adultes, ce moment peut être anxiogène, et pour le jeune lui-même, et pour sa famille.

Penser l'accueil qui prenne en compte les besoins d'un nouvel accueilli est un préalable nécessaire pour accompagner son intégration et pour envisager son accompagnement dans les conditions optimales.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'accueil d'un nouvel usager.

SPÉCIFIQUES

- Construire un outil guide pour un bon accueil et une bonne intégration d'un nouvel usager.
- Identifier les attentes des familles (proches) et mettre en place un cadre précis de leur partenariat.
- Repérer les acquis du nouvel usager et les actions pour les maintenir et/ou les développer.
- Repérer les signaux de bien-être et mettre en place les modalités d'amélioration de la qualité de vie du nouvel usager.

CONTENU

- Définition et différentes formes d'accueil.
- Composantes de l'accueil.
- Étapes de l'accueil.
- Favoriser la rencontre entre le nouvel usager et son nouveau lieu de vie.
- Relation entre l'équipe et les familles (proches) du nouvel usager.
- Place/Rôle de la famille (proches) et celles des professionnels : particularités pour les proches des personnes lourdement handicapées.
- Premier projet personnalisé : sur quelles bases ?
- Travail d'équipe dans l'accueil d'un nouvel usager.
- Penser le devenir institutionnel.

MÉTHODE

- Identifier les besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour évaluer la progression des stagiaires.
- Méthode participative : construction de la matière à partir des échanges des expériences vécues.
- Réflexion en groupe sur des pratiques et développement des propositions intuitives des stagiaires.
- Alterner les apports théoriques et le travail de réflexion collectif des stagiaires.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Stage à destination des professionnels, tous corps de métiers, intervenant auprès des adultes polyhandicapés.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Spéciose KABANZA**, formatrice spécialisée, coordinatrice au sein d'un foyer d'accueil médicalisé.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Observer pour agir au plus près des besoins des personnes polyhandicapées

REF. : 6 170

L'observation est essentielle pour un accompagnement de proximité de qualité, et ce d'autant plus avec des personnes qui ne possèdent pas le langage verbal. Elle oriente l'action mais il est nécessaire d'organiser le flux d'informations pour pouvoir les utiliser. Bien que certaines grilles d'observation soient déjà mises en place dans des établissements, les outils et leurs utilisations ont souvent besoin d'être harmonisés et formalisés entre les différents corps professionnels afin d'optimiser leur intérêt et pour mettre en place des axes de travail pertinents pour les usagers.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Mettre en place une démarche d'observation en fonction d'objectifs spécifiques.

SPÉCIFIQUES

- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- Harmoniser et/ou faire évoluer les outils existants au sein de l'équipe pluridisciplinaire.
- Analyser les observations réalisées et produire des hypothèses qui déterminent les stratégies d'action et les projets individuels.
- Évaluer les actions pour valider ou faire évoluer les stratégies pédagogiques.

CONTENU

Définir l'observation (distinction entre observer et interpréter) : les différents types d'observation selon les objectifs

- Méthodologie de l'observation, la démarche concrète :
 - Qu'est-ce qu'on observe ?
 - À partir de quelles références théoriques ?
 - Quels critères pour une observation utile ?
- Pourquoi ? (définition du but précis de l'observation)
 - Pour découvrir la personne observée,
 - Pour repérer et décoder les situations critiques, symptomatiques, les comportements,
 - Pour trouver des solutions aux difficultés ressenties par un ou des professionnels pendant l'accompagnement d'une personne polyhandicapée,
 - Pour évaluer,
 - Pour prendre soin : Esther Bick, la fonction contenante de l'observation, Winnicott et la fonction de miroir du regard de la mère sur le bébé,
 - Pour mieux travailler en équipe.

- Quand ?
 - Dans les temps de vie quotidienne,
 - Pendant les différents ateliers.
- Où et comment ?
 - Description du contexte : lieu, environnement, type d'activité.

Constitution d'un répertoire de comportements : pour être précise, l'observation doit s'attacher à définir des répertoires spécifiques, par exemple le temps de fixation du regard, les modalités motrices.

Construction de grilles d'observation

Évaluer pour faire évoluer les projets

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Pédagogie active et participative faisant appel aux connaissances de chaque participant.
- Exposés et études de cas réalisés par les stagiaires et guidés par l'intervenante.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations apportées par les stagiaires.
- Analyse des grilles d'observations apportées par les stagiaires.
- Débat sur des points théoriques ou issus de la pratique professionnelle.
- Méthodologie de l'étude de cas en équipe pluridisciplinaire.
- Apports bibliographiques, documents, vidéos.

INFOS PRATIQUES

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à l'ensemble de l'équipe éducative et paramédicale intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire, si ce n'est d'avoir envie de se questionner sur sa pratique et son positionnement de soignant.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Harmoniser les transmissions

RÉF. : 6 196

Les professionnels intervenant en établissement médico-social auprès des personnes handicapées sont amenés à renseigner des écrits professionnels pertinents et synthétiques afin d'augmenter la qualité du suivi des résidents. Ils passent ainsi de la culture de l'information orale à la culture de l'information écrite voire informatisée, pour des raisons de traçabilité, de qualité, de changements de procédures...

Par leur relation de proximité avec les résidents et leurs familles, les différents intervenants détiennent des informations qu'ils doivent être à même de transcrire, en particulier en terme de pertinence, de clarté, de précision et d'objectivité pour augmenter la qualité de prise en charge et prendre leur place dans le processus d'accompagnement.

L'écrit dans le dossier du résident est indissociable de l'organisation, de la coordination et de la continuité du « prendre soin » au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

De par la traçabilité qu'il améliore, l'écrit contribue à la qualité de l'accompagnement et permet de prévenir tout contentieux.

Les transmissions organisent et retranscrivent dans le dossier du résident les échanges écrits et oraux le concernant. Elles mettent en évidence les changements dans l'état de santé, les priorités d'actions et les résultats obtenus.

Il s'agit aussi pour le professionnel de savoir structurer l'information correspondant à un événement significatif ou un problème et de transmettre efficacement pour assurer un suivi personnalisé en équipe.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Utiliser et organiser les méthodes de transmissions écrites en équipe pluridisciplinaire.

SPÉCIFIQUES

- Appréhender les enjeux des transmissions écrites et orales en établissement médico-social.
- Appréhender les problèmes des personnes accompagnées selon un processus de raisonnement clinique.
- Guider le choix et l'évaluation des interventions en fonction des résultats.
- Utiliser au quotidien les informations récentes concernant le bénéficiaire.

CONTENU

- La notion de traçabilité au cœur de la sécurité.
- La connaissance des types d'écrits professionnels en fonction de leur objectif.
- La définition des critères de qualité attendus en matière d'écrits professionnels.
- Le dossier du résident.
- La responsabilité juridique des professionnels au regard des écrits professionnels.
- Les méthodes de transmission écrites : narratives et ciblées (Donnée, Action, Résultat - DAR).
- Articulation avec les autres supports de suivi et les outils d'organisation.
- Valeur de la communication : les transmissions orales.
- Appréciation de la qualité des transmissions.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.
- Évaluation des connaissances pendant la formation et à chaud, et délivrance d'une attestation de fin de formation.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées au quotidien : AES/AMP, AS, ME, IDE...

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures) pour un programme traitant uniquement des transmissions écrites, 3 jours (21 heures) pour un programme traitant à la fois des transmissions écrites et orales.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Valérie MILLOT**, cadre de santé.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).



L'écrit professionnel, outil fondamental de la pratique médico-sociale

RÉF. : 6 067

Le goût d'écrire et la facilité à rédiger ne sont pas universels. Si pour les uns il s'agit d'un vrai plaisir, pour d'autres, l'exercice constitue une contrainte parfois pesante. La maîtrise de l'écriture est pourtant une compétence essentielle du travail médico-social. Le professionnel engagé dans l'action doit en effet rendre compte de son action, tout en sachant prendre de la distance, faire preuve d'objectivité et connaître les exigences juridiques. Écrire permet de restituer les réalités vécues et fuyantes, de les analyser, puis d'élaborer des recommandations et des conclusions. L'évolution de l'environnement de l'action sanitaire et sociale conduit à re-questionner les pratiques professionnelles, la volonté de retravailler le sens et la valeur des écrits au regard d'un contexte réglementaire plus contraignant et d'attentes précises. Ce stage s'adresse à tous les acteurs du secteur médico-social qui doivent produire des courriers, des comptes rendus, des rapports ou utiliser différents outils de liaison (cahier, messagerie électronique...). Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent surmonter leurs appréhensions vis-à-vis de l'écriture professionnelle et en maîtriser les bases et les enjeux. Il vise à équilibrer le temps consacré à cette tâche pour qu'elle ne dévore pas le temps consacré aux usagers.

OBJECTIF

- Rédiger des écrits professionnels de qualité tenant compte des enjeux du champ de l'action sociale, de la discrétion et du secret professionnel.

CONTENU

Les connaissances juridiques

- Présentation : les différents écrits dans une institution sociale ou médico-sociale et leurs fondements juridiques.
- Importance des écrits professionnels eu égard à l'évolution du secteur social et médico-social.
- Réflexions autour du dossier unique de l'utilisateur.
- Écrits professionnels et droit de l'utilisateur à la confidentialité des informations le concernant : le respect du secret professionnel.
- Écrits professionnels et droit d'accès aux documents ou dossiers de prise en charge.

Méthodologie de rédaction

- Analyse de la situation de communication : qu'est-ce qu'écrire ? L'émetteur et le récepteur ; l'oral ou l'écrit, l'oral et l'écrit ?
- Les différents écrits professionnels à l'œuvre dans le cadre professionnel : de la note personnelle à l'écrit figurant au dossier de la personne accueillie ; de la pratique acquise en formation initiale au partage en équipe ; élaboration d'une synthèse d'expression transversale.
- Recueil et sélection des informations pertinentes : exemple de transmission en milieu médical (DAR) ; distinction entre description, narration, objectivation, subjectivation et entre faits, opinions et sentiments, évaluation et jugement.
- Les différents supports de transmission.

- La communication via messagerie informatique (courriels) : outil fortement sollicité mais à haut risque, exigeant prudence, rigueur, distanciation, mise en garde du rapprochement communication privée/professionnelle.
- Structuration de la forme écrite : plan, organisation de chaque partie, mise en page, paragraphes, hiérarchisation des informations ; pertinence, utilité ou inutilité des informations ; exhaustivité, concision et redondance ; style familier et style écrit ; orthographe et lisibilité.

MÉTHODE

- Identification des attentes et des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et législatifs et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse des situations et des écrits apportés par les stagiaires.
- Dispositif inspiré des ateliers d'écriture professionnelle.
- Alternance des moments d'écriture individuelle, de travail en sous-groupes, de mise en commun et d'échanges en grand groupe.
- Supports pédagogiques, apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures), selon la demande et les besoins de l'institution.

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 INTERVENANTES

- **Marie-Christine FARAUT**, ancienne directrice d'un IME/SESSAD, consultante et administratrice d'association.
- **Véronique LOGEAIS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Prendre soin des soignants

Tous fragiles – tous vulnérables **RÉF. : 6 218**

Il suffit d'entrer dans un établissement dédié à l'accompagnement de personnes polyhandicapées pour éprouver la réalité de l'asymétrie de la relation d'accompagnement de ces personnes. Les accompagnants vont et viennent, parlent et s'interpellent. Ils sont « debout » et portent souvent une blouse. Les personnes polyhandicapées sont allongées ou assises, étrangement appareillées pour le regard profane. Aller et venir – pour beaucoup – est impossible. Quant à parler, s'interpeller, la plupart s'en tient au cri, au râle, à l'éclat de rire ou de sanglots. Exposée aux regards, la personne polyhandicapée impose l'évidence de sa fragilité, l'évidence de sa vulnérabilité. Impose l'évidente dangerosité des risques vécus chaque jour et nuit par les accompagnants, confrontés au devoir d'établir ces personnes dans leur dignité tandis que tout dans le visible de leur existence nourrit le doute et fait rôder dans l'ombre de la conscience morale des accompagnants, la question de leur juste présence en face de tant de vulnérabilités qui les confrontent au réel intime et secret de leur propre fragilité, de leur propre vulnérabilité.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier par la réflexion partagée l'évidente fragilité/vulnérabilité des accompagnants afin de la comprendre et d'établir la nécessité du prendre soin des soignants.

SPÉCIFIQUES

- Reconnaître et comprendre la vulnérabilité/fragilité comme expérience naturelle et universelle du vivant : résidents, accompagnants ; les prendre en compte au sein de l'institution.
- Distinguer autonomie, dépendance, interdépendance, réciprocité dans la relation.
- Développer une culture professionnelle respectueuse et solidaire.

CONTENU

- Le développement neurobiologique et psychique de la personne : de l'infans au sujet désirant.
- Tous vulnérables : de l'extrême dépendance à l'autonomie assumée. De la personne polyhandicapée à la rencontre de ses accompagnants et réciproquement.
- Élaboration partagée des concepts suivants : fragilité/vulnérabilité, dépendance/interdépendance, subjectivité/intersubjectivité, autonomie/liberté, individualité/individuation, altérité/altération.
- Le corps/cerveau, centre originaire de toute action : perception, sensation, émotion, affect et mentalisation.
- Corps vécu et corps vécu par le sujet : quelles différences ?
- Comprendre l'intersubjectivité humaine comme rencontre entre deux altérités.
- Le risque de perte du sens propre à la mission d'accompagnement des personnes polyhandicapées. Ses causes et manifestations dans l'organisation institutionnelle.
- L'analyse des pratiques : une réponse éthique à la demande des accompagnants, en quête de recul, d'identité professionnelle humaniste et de sens.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques empruntés aux sciences humaines visant le perfectionnement des connaissances et le développement de compétences nouvelles ; alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires, pédagogie active, participative.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels engagés dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées en institution médico-sociale ou à domicile, intervenant auprès de personnes polyhandicapées avec troubles du comportement.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Nicole LOMPRÉ**, formatrice consultante, philosophe, psychanalyste.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Gérer son stress et utiliser ses ressources dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée

RÉF. : 6 104

La relation d'aide et de soin auprès de l'enfant ou de l'adulte polyhandicapé nécessite une implication physique et psychique importante. Cet engagement dans le temps associé à la répétition de tâches difficiles et de situations délicates peut générer tensions, stress voire épuisement. L'acquisition d'outils concrets de gestion du stress permet de favoriser son équilibre physique et psychique au travail, de développer un positionnement professionnel adapté et un accompagnement de qualité.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier des outils et ressources permettant de réguler son stress.

SPÉCIFIQUES

- Développer une écoute de soi par la conscience de son état corporel et émotionnel.
- Adapter sa posture dans le but d'être en cohérence avec ses valeurs et les besoins de la personne polyhandicapée.
- Utiliser ce positionnement et la qualité de sa présence qui en découle pour un accompagnement créatif en adéquation avec les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.

CONTENU

- Le stress : causes, manifestations, conséquences.
- Repérage et analyse des situations générant tensions, stress et fatigue en institution.
- Identification des éprouvés corporels et émotionnels, des stratégies personnelles pour y faire face.
- Les approches psychocorporelles (le yoga, la relaxation, la pleine conscience, la sophrologie...) : principes de base.
- Les différents apports dans la relation à soi et aux autres.
- Entre intimité et pudeur, la question de la juste distance dans le soin.
- À l'écoute de soi :
 - Découvrir sa respiration et son souffle,
 - Expérimenter la relaxation dynamique et la relaxation détente,
 - Se mettre en mouvement en conscience,
 - Repérer les liens entre l'état corporel et l'état émotionnel,
 - Se créer un espace ressource,
 - Les effets dans l'accompagnement quotidien,
 - Repérer ses besoins pour être disponible à l'autre.

- À l'écoute de l'autre : personne polyhandicapée, famille, collègue :
 - Comprendre et interpréter les besoins de l'autre,
 - La bienveillance, pour soi, pour l'autre : trouver le bon équilibre,
 - Au cœur de la relation, rencontrer l'autre,
 - Les facilitateurs de la rencontre,
 - La communication non verbale et la sensorialité,
 - Le toucher dans le soin, le toucher relationnel, le toucher relaxant,
 - La fonction du langage dans la relation.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires ; les échanges au sein du groupe de participants seront l'occasion pour chacun de travailler son écoute, sa présence et son empathie.
- Une large place sera réservée à des mises en situation et des séquences d'expériences permettant l'appropriation des notions et des outils : exercices de respiration, de relaxation et de visualisation.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

NOUVEAU

Prévenir les risques d'épuisement professionnel RÉE : 6 262

Burnout, stress, fatigue ... autant de mots pour tenter de définir l'épuisement professionnel qui affecte nombre de professionnels comme le personnel éducatif, médical et paramédical. Derrière ce statut et ces fonctions, il y a l'être humain qui jongle entre valeurs professionnelles et réalité de terrain.

Comment arriver aujourd'hui à s'épanouir dans un contexte professionnel difficile par ses injonctions et ses paradoxes de travail ? Comment préserver sa santé au travail ? Comment repérer l'épuisement professionnel et quelles stratégies individuelles et collectives pour préserver ses valeurs professionnelles ?

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier les signes menant à l'épuisement professionnel afin de pouvoir le prévenir pour une garantie de la qualité de l'accompagnement auprès du public accueilli.

SPÉCIFIQUES

- Déterminer les problématiques en lien avec l'environnement professionnel.
- Identifier des pistes d'amélioration.

CONTENU

Qu'est-ce que l'épuisement professionnel ?

- Identifier les signes précurseurs.

Les causes liées à l'épuisement professionnel

- Connaître et repérer les Risques Psycho-Sociaux (RPS).
- Identifier les facteurs qui permettent la Qualité de Vie au Travail (QVT).

Quelles recommandations pour prévenir l'épuisement professionnel ?

- Analyser l'existant de sa pratique et l'organisation au travail.
- Identifier les pistes à améliorer.
- Favoriser une démarche de travail préventive au burnout.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Stéphanie ADAM**, cadre socio-éducative.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Spécificités professionnelles et polyhandicap



67 personnes formées

4,5/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en
2022



Être assistant(e) social(e) auprès des personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 212

L'Assistant(e) Social(e) qui travaille avec des personnes polyhandicapées exerce une fonction très spécifique du fait même qu'il ou elle n'intervient pas, ou très peu, auprès de la personne elle-même, mais plutôt auprès de sa famille. Il est donc intéressant de comprendre en quoi cette fonction est spécifique pour pouvoir l'exercer au mieux dans l'intérêt de la personne polyhandicapée.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier la place de l'Assistant(e) Social(e) en établissement ou en service pour les personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les représentations du rôle de l'Assistant(e) Social(e) dans ces établissements (par sa hiérarchie, ses collègues, les familles et par elle-même).
- Déterminer la spécificité du polyhandicap et la spécificité qu'il induit dans les pratiques de l'Assistant(e) Social(e).
- Déterminer l'amplitude de son champ d'intervention et ses limites.
- Identifier des outils et partager les expériences pour améliorer les pratiques.

CONTENU

- Les spécificités de la personne polyhandicapée et de son accompagnement.
- Clarification de la place de l'Assistant(e) Social(e) vis-à-vis de la hiérarchie et des professionnels de l'équipe, fiche de poste, missions plus générales.
- Analyse du rôle de l'Assistant(e) Social(e) au travers des différentes missions qu'il/elle exerce dans la relation à la personne polyhandicapée et sa famille, ainsi qu'avec les partenaires extérieurs.
- La place de l'assistant(e) de service social au sein de l'institution :
 - Les écrits professionnels et le dossier social,
 - Le devoir de se taire et le partage d'informations dans l'intérêt de la personne polyhandicapée : au sein de l'équipe pluridisciplinaire, avec le(s) représentant(s) légal(aux) et plus largement la famille, avec des partenaires extérieurs,
 - La remontée d'événements indésirables, la transmission d'une information préoccupante et le signalement.

- L'accompagnement de la personne polyhandicapée :
 - La place accordée à l'expression de la volonté de la personne polyhandicapée et celle des représentants légaux (dans le domaine des soins, de la vie affective et sexuelle...),
 - La demande de protection pour un majeur non protégé ou pour toute modification (mesures de protection légale : tutelle, curatelle, habilitation judiciaire familiale, mandat de protection future).
- Les notions de parcours et de projet au regard des nouvelles dispositions législatives.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation ; échanges sur le parcours des stagiaires dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées et identification de ce qu'ils attendent de cette formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires et/ou les intervenantes.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 29, 30 novembre et 1^{er} décembre 2023
(21 heures)
900 €

Paris • 27, 28, 29 novembre 2024 (21 heures)
1 050 €

INFOS PRATIQUES

 6 À 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse aux assistants sociaux intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTERVENANTES EN CO-ANIMATION

- **Charline HOMMEY**, assistante sociale.
- **Véronique LOGEAIS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.
- **Armelle ROGNON**, assistante sociale.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Être psychologue auprès des personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 010

Ce module de formation propose aux psychologues de travailler sur le lien entre leur posture professionnelle singulière et les particularités de la clinique du polyhandicap.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier la singularité de la position du psychologue en institution médico-sociale qui accueille des personnes polyhandicapées : statut, rôle et fonction.

SPÉCIFIQUES

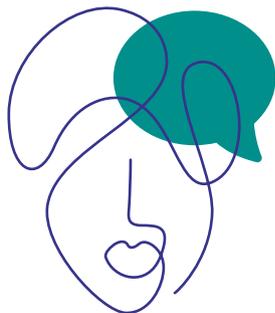
- Approfondir ses connaissances de la spécificité du développement psychoaffectif des personnes polyhandicapées.
- Revisiter les concepts et les outils classiques du psychologue : pour une plus juste adaptation de leur contenu à la réalité des personnes polyhandicapées et des institutions qui les accueillent.
- Mettre en perspective identité subjective, identité professionnelle et cadre institutionnel.

CONTENU

- La singularité de la position du psychologue en institution pour personnes polyhandicapées.
- Les diverses missions du psychologue en institution.
- Réflexion sur l'écoute.
- L'importance des limites et du cadre.
- Les compétences cognitives dans le développement de la personne polyhandicapée.
- L'importance des projets personnalisés.
- Les enjeux psychologiques du développement précoce de l'enfant polyhandicapé.
- L'importance des projets personnalisés.
- Les enjeux psychologiques du développement précoce de l'enfant polyhandicapé.
- Clinique du polyhandicap et dynamique institutionnelle.
- Les relations avec l'employeur, l'équipe, l'usager et la famille d'un point de vue juridique.
- Le partage d'informations avec l'équipe ou des partenaires extérieurs.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.



DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 10, 11 et 12 octobre 2023 (21 heures)
780 €

Paris • 15, 16 et 17 octobre 2024 (21 heures)
840 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux psychologues intervenant auprès de personnes handicapées ou polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Véronique LOGEAIS**, juriste.
- **Nicole LOMPRÉ**, philosophe, psychanalyste, formatrice consultante.
- **Marie-Blanche MIGEON**, psychologue.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Être médecin auprès de personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 127

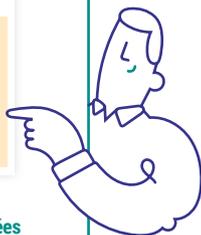
Être médecin auprès de personnes polyhandicapées demande des connaissances spécifiques et un positionnement particulier auprès des patients, de leur famille mais aussi des équipes pluridisciplinaires. Face au repérage des multiples déficiences, la coordination et l'organisation des soins préventifs et curatifs prennent une place importante dans la pratique de chacun. Cette formation proposera aussi aux médecins d'échanger et de confronter leurs questionnements.

OBJECTIFS

- Enrichir sa formation initiale de médecin sur le sujet du polyhandicap par une formation continue portant sur la clinique spécifique du polyhandicap.
- S'approprier le rôle et la fonction du médecin en institution pour personnes polyhandicapées.
- Maîtriser les questions de coordination et d'organisation des soins selon l'éclairage des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.



Nous vous recommandons également les **10^{èmes} journées médicales** consacrées à « **La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées** » les 16, 17 et 18 octobre 2024 à Brest et en visioconférence (p.20).



CONTENU

- Les déficiences constitutives du polyhandicap : mentales et motrices, neurosensorielles, somatiques et épilepsie, peuvent engendrer des troubles associés notamment digestifs, orthopédiques et respiratoires sans oublier la douleur et les troubles du comportement qu'il convient de prévenir par des soins spécifiques, préventifs et curatifs.
- Les particularités des personnes polyhandicapées en difficulté de communication et avec fragilité somatique et leur incidence sur la pratique médicale.
- La place des familles dans le parcours de soins prolongé.
- Le projet de soins au sein du projet personnalisé.
- L'organisation des soins : de l'indication à la prescription, la gestion des risques, le circuit du médicament, l'hygiène, les procédures et protocoles.
- La réflexion éthique autour des soins dans la difficile évaluation des bénéfices/risques dans ce contexte d'hétéro évaluation.
- La place du médecin dans l'équipe pluridisciplinaire :
 - Comment clarifier la place de chacun ?
 - À propos de la délégation : qu'est-il possible de déléguer et à qui ?
 - Être médecin coordinateur : un rôle très spécifique,
 - La place du médecin dans la dynamique institutionnelle.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 8, 9 et 10 novembre 2023 (21 heures)
960 €

Paris • 13, 14 et 15 novembre 2024 (21 heures)
1 000 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout médecin travaillant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Dr Kim MAINCENT**, neuropédiatre, directrice médicale du CESAP.
- **Dr Anne-Emmanuelle PIQUET-MASSIN**, neuropédiatre, directrice médicale du CESAP (75).
- **Dr Bruno POLLEZ**, médecin MPR, MAS APEI, Lille (59).

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Être infirmière, infirmier auprès de personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 013

L'infirmière, l'infirmier ont une formation et une fonction dans l'institution qui les placent à l'interface entre les différents membres de l'équipe, les intervenants médicaux, les services hospitaliers, les familles et les personnes polyhandicapées, pour assurer une cohérence et une permanence des soins.

Cette spécificité fait d'eux les garants d'une observation fine et transdisciplinaire des personnes polyhandicapées quant à leurs troubles de santé, qui sont importants et nécessitent une organisation des soins réfléchie. De ce fait, l'infirmier a un rôle essentiel de personne ressource auprès de l'équipe et des familles.

C'est pourquoi cette formation reprend précisément les problématiques de santé physique et psychique des personnes polyhandicapées, le rôle essentiel d'interface de l'infirmier et le cadre juridique dans lequel il exerce dans une institution.

OBJECTIFS

- Identifier le rôle de l'infirmier au sein d'un établissement qui accueille des personnes polyhandicapées.
- Mettre en œuvre un travail pluridisciplinaire dans le respect de la législation.
- Accompagner la personne polyhandicapée en tenant compte de ses spécificités somatiques, relationnelles...

CONTENU

Présentation du polyhandicap et de quelques aspects cliniques

- Définitions et concept de polyhandicap, étiologies.
- Quelques aspects cliniques : les épilepsies, les troubles respiratoires.
- La douleur.

Rééducation fonctionnelle et orthopédie

- Une approche globale pluridisciplinaire.
- Le développement psychomoteur : les postures et l'apprentissage.
- Les différents troubles du tonus.
- Les déformations orthopédiques.
- Les méthodes de prévention : appareillages...
- Les méthodes de traitement : médicamenteux et chirurgical.
- Les fractures pathologiques et la prévention.
- Les différentes techniques de mobilisation.
- L'importance de l'approche motrice : kinésithérapie, psychomotricité relayées par tous.
- Le portage.
- L'acceptation de l'appareillage.

Le vécu des infirmiers/infirmières qui soignent des personnes polyhandicapées au quotidien, au sein d'une équipe pluridisciplinaire

- Prendre soin des personnes polyhandicapées, une clinique éprouvante au quotidien (adhésivité, auto et hétéro agressivité, dépression...).
- Les troubles du comportement ou « comportements problèmes ».
- La place de l'infirmier(ère) au sein de l'équipe pluridisciplinaire, son rôle de personne ressource.
- Les enjeux du travail de l'infirmier(ère) avec les familles de personnes en situation de grande dépendance physique et psychique.

Alimentation et déglutition - Aspects éducatifs et rééducatifs

- La prévention des troubles de la déglutition :
- Quelques aspects d'éducation motrice pour faciliter le repas :
 - Techniques d'introduction des aliments,
 - Techniques du contrôle de la tête,
 - Lutte contre la protraction de la langue,
 - Éducation motrice de la mastication,
 - Désensibilisation de l'hypersensibilité nauséuseuse.
- Les fausses routes et leurs répercussions sur le système pulmonaire.

Connaissances juridiques

- La responsabilité professionnelle encourue : civile, pénale, disciplinaire.
- La bientraitance/maltraitance.
- Le partage d'informations à caractère médical avec les équipes, le représentant légal du patient.
- La dispense des soins dans l'institution.
- Préparation et administration des médicaments, alimentation par sonde gastrique...

Le rôle des infirmiers/infirmières dans une institution en lien avec l'équipe pluridisciplinaire

- Les soins au quotidien, la gastrostomie, les médicaments, les escarres, la trachéotomie, le suivi du transit, les soins de bouche.
- Le circuit du médicament, le dossier infirmier et la prise en charge de la douleur en institution (échelles d'évaluation et CLUD...).
- Mise en place et suivi de protocoles.
- Évaluation d'une situation d'urgence.
- Accompagnement d'une hospitalisation.
- La relation avec le personnel hospitalier et les médecins, avec les équipes et avec les familles.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 26, 27, 28, 29 septembre et 18, 19, 20 octobre 2023 (49 heures)
1 820 €

Paris • 24, 25, 26 septembre et 4, 5 novembre 2024 (35 heures)
1 400 €

INFOS PRATIQUES

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse aux infirmières et infirmiers intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTERVENANTS

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **David FERNANDEZ**, psychologue.
- **Véronique LOGEAYS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale.
- **Dr Kim MAINCENT**, neuropédiatre.
- **Céline ROLLAND**, IDE, infirmière référente douleur.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Être masseur-kinésithérapeute auprès de personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 174

La singularité de la personne polyhandicapée nécessite des réponses spécifiques, particulièrement de la part du masseur-kinésithérapeute en raison de la fragilité somatique et de l'importance de la prévention. Dans une institution ou un service qui accueille des personnes polyhandicapées, quelle place les masseurs kinésithérapeutes occupent-ils et comment se positionnent-ils pour répondre au mieux aux besoins des personnes polyhandicapées ?

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier le rôle du masseur-kinésithérapeute, ses missions et sa fonction auprès des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Enrichir sa pratique professionnelle.
- Savoir se situer au sein d'une équipe pour favoriser la pluridisciplinarité.
- Adopter un accompagnement spécifique à cette population.

CONTENU

- La personne polyhandicapée, définition et historique de la prise en charge.
- Notions de développement sensorimoteur de l'enfant avec maturation cérébrale : lutte contre la pesanteur et conquête de la verticalité.
- Les déficiences constitutives du polyhandicap : mentales et motrices, neurosensorielles, somatiques ainsi que l'épilepsie, peuvent engendrer de graves surhandicaps notamment viscéraux et orthopédiques, sans oublier la douleur et les comportements-problèmes.
- Les conséquences de l'atteinte cérébrale précoce :
 - Les troubles moteurs et du tonus,
 - Les troubles sensoriels,
 - Les troubles cognitifs,
 - La douleur,
 - Les comportements-problèmes.
- Les réponses à apporter en fonction de l'âge de la personne accueillie :
 - Éducation neuro-motrice,
 - Prévention et lutte contre les troubles orthopédiques,
 - Prévention et lutte contre les troubles viscéraux : respiratoires et digestifs.
- Comment se situer au sein de l'équipe pluridisciplinaire, partager, la soutenir.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 12 et 13 octobre 2023 (14 heures)
520 €

Paris • 17 et 18 octobre 2024 (14 heures)
560 €

INFOS PRATIQUES

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse aux masseurs kinésithérapeutes intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTERVENANT

• Luc DESSAIVRE, masseur-kinésithérapeute.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Être ergothérapeute auprès de personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 115

Le métier d'ergothérapeute est depuis très longtemps présent dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées. L'intervention de l'ergothérapeute auprès des personnes polyhandicapées et la singularité de la prise en charge de ces personnes appellent des compétences spécifiques et un positionnement particulier auprès d'elles. Comme beaucoup d'autres métiers, il s'enrichit et se modifie auprès de ces personnes si singulières. Réfléchir au sens de ce travail, à sa fonction auprès de la personne polyhandicapée et de sa famille, dans l'équipe pluridisciplinaire, est ce que propose cette formation.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier le rôle et la mission de l'ergothérapeute au sein d'une institution accueillant des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Définir la spécificité de l'ergothérapeute face à la problématique de la personne polyhandicapée.
- Enrichir ses connaissances et sa pratique professionnelle pour mieux intervenir auprès de la personne polyhandicapée.
- Réfléchir et débattre autour d'autres champs de pratique en ergothérapie.

CONTENU

À propos des personnes polyhandicapées

- Les représentations de chacun.
- Les expressions du polyhandicap sur les plans : vital, moteur, sensoriel, cognitif, comportemental.

La place et les fonctions de l'ergothérapeute

De l'observation au projet

- Demande, problématique, les différents bilans existants, les limites.

Appareillage et installations

- Grands principes, caractéristiques et bénéfices.

Aménagements des lieux de vie et aide-techniques

Les activités adaptées

- Utilisation de l'outil informatique : « de la cause à effet aux prémices de la communication ».

Du soin à l'activité en partenariat avec les aidants

- Atelier neuro-sensori-moteur.
- Les activités intégrées.

Les activités physiques adaptées

- Sens, bénéfices, caractéristiques et adaptations.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Apports théoriques et perfectionnement des connaissances.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 23, 24, 25 et 26 septembre 2024
(28 heures)
1 400 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux ergothérapeutes travaillant auprès d'enfants, adolescents ou adultes polyhandicapés, à domicile ou en établissement.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Une serviette de toilette et une tenue souple pour le dernier jour.

INTERVENANTES

- **Aline BOUCHARD**, ergothérapeute, éducatrice sportive sports adaptés, équithérapeute.
- **Annick DEFAQUE**, ergothérapeute.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Être psychomotricien(ne) auprès de personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 100

La psychomotricité est de plus en plus présente dans les établissements qui accueillent des personnes polyhandicapées, enfants ou adultes. Elle est au cœur de l'accompagnement paramédical et source de nombreux apports pour les personnes accueillies. Cette formation propose une rencontre entre psychomotriciens afin que chacun puisse analyser la pratique et se (re)situer au mieux en tant que professionnel auprès de personnes polyhandicapées.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier la spécificité de la psychomotricité et ses apports dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Enrichir sa pratique professionnelle.
- Se situer au sein de l'équipe : favoriser la pluridisciplinarité.

CONTENU

- Les particularités des personnes polyhandicapées.
- L'indication en thérapie psychomotrice : par qui et pourquoi ?
- L'équipe pluridisciplinaire : le rôle de chacun et vers une réelle pluridisciplinarité.
- Les domaines de compétence : le tonus, l'équilibre, la latéralité, la coordination et les dissociations, la perception de l'espace.
- À propos du bilan psychomoteur : intérêt, pratique et limites.
- Les moyens possibles.
- Les activités proposées, par exemple : la déambulation, l'équithérapie, la balnéothérapie, les apprentissages, ou encore Snoezelen.
- La formalisation du projet individualisé.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.



DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 11, 12 octobre et 13, 14 novembre 2023
(28 heures)
1 040 €

Paris • 18, 19 novembre et 9, 10 décembre 2024
(28 heures)
1 120 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les psychomotriciens intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne.
- **Viviani HUERTA**, psychologue.
- **Léa JEANMAIRE**, masseur-kinésithérapeute.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Être aide-soignant(e) auprès de personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 152

L'aide-soignant contribue au bien-être de la personne aidée dans le respect de ses droits et de sa dignité, en exerçant une fonction d'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne ; il exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier. Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle du soin. Auprès de la personne polyhandicapée, l'aide-soignant est confronté à la complexité du polyhandicap où se croisent difficultés de communication et de compréhension, troubles moteurs, troubles sensoriels et parfois perturbations somatiques graves. Ce stage vise à apporter aux professionnels qui accompagnent au quotidien les personnes polyhandicapées une meilleure compréhension de leur singularité pour personnaliser cet accompagnement.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Définir la fonction et la place de l'aide-soignant au sein de l'équipe pluridisciplinaire auprès de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Appréhender la notion de polyhandicap et en saisir les problématiques somatiques et psychiques.
- Repérer les besoins spécifiques de chaque personne pour adapter et enrichir son accompagnement et ses soins au quotidien.
- Mettre en valeur la spécificité de la fonction d'aide-soignant dans une dynamique de projet de vie personnalisé.
- S'inscrire dans une dynamique d'équipe pluriprofessionnelle.

CONTENU

L'identité professionnelle

- Historique du métier : du Certificat d'Aptitude à la Fonction d'Aide-Soignant (CAFAS) au Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS).
- Les compétences attendues d'un aide-soignant.
- Son rôle dans l'articulation des soins individualisés à la personne.
- Sa collaboration avec les membres de l'équipe. Le cadre législatif.
- Les textes régissant la profession d'aide-soignant : référentiels d'activités et de compétences.
- Le code de santé publique.

La personne polyhandicapée et la relation d'aide dans les actes de la vie quotidienne

- Définition du polyhandicap.
- L'incidence du polyhandicap sur le développement de la personne.
- Les notions d'accompagnement, de communication et de relation d'aide.

- Savoir-être et techniques pour améliorer la communication et la relation d'aide avec une personne polyhandicapée.

La personne polyhandicapée et l'accompagnement au quotidien

- La place centrale du corps.
- Les besoins fondamentaux perturbés à satisfaire.
- L'hygiène et les soins quotidiens adaptés à la personne.
- La sécurité, les aides techniques et humaines adaptées.
- Les gestes, les attitudes, la prise en compte du confort et du bien-être de la personne.

L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans son développement

- Le projet personnalisé.
- Les activités de stimulation contribuant à maintenir l'autonomie de la personne et à créer du lien social.
- La place des apprentissages.

La coordination entre les professionnels

- La notion d'équipe, le travail d'équipe.
- Le travail en collaboration avec l'infirmière.
- Les réunions de travail.
- Les écrits professionnels, les transmissions.

Le travail en partenariat

- Relation des institutions avec les familles.
- Les relations entre les professionnels et les familles.
- La place de la famille dans la construction du projet individualisé.
- L'importance de l'ouverture vers l'extérieur.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 27, 28, 29 mai 2024 (21 heures)
840 €

INFOS PRATIQUES

 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse aux aides-soignants intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTERVENANTES

- Valérie MILLOT, cadre infirmier.
- Karima PERNEE, infirmière.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Être AMP, AES auprès de personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 151

Le décret du 29 janvier 2016 a créé le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES). Celui-ci a été réingénié et un nouveau diplôme a vu le jour le 31 août 2021, unifiant les trois spécialités (accompagnement à la vie à domicile, accompagnement à la vie en structure et accompagnement à la vie ordinaire). L'accompagnant éducatif et social et l'aide médico-psychologique exercent une fonction d'accompagnement et d'aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et d'adultes vieillissants, en situation de handicap et/ou de dépendance et dans les activités sociales, scolaires et de loisirs. Ils travaillent, notamment, auprès de personnes polyhandicapées en institution, à domicile ou en milieu scolaire ou ordinaire. L'accompagnant éducatif et social et l'aide médico-psychologique sont confrontés à la complexité du polyhandicap où se croisent difficultés de communication et de compréhension, troubles moteurs, troubles sensoriels et parfois perturbations somatiques graves. Ce stage vise à apporter aux professionnels qui accompagnent au quotidien les personnes polyhandicapées une meilleure compréhension de leur singularité.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier la fonction et la place de l'accompagnant éducatif et social et de l'aide médico-psychologique au sein de l'équipe pluridisciplinaire en fonction de sa spécialité (domicile, structure ou inclusion scolaire ou à la vie ordinaire).

SPÉCIFIQUES

- Appréhender la notion de polyhandicap, en comprendre les problématiques somatiques et psychiques.
- Adapter et perfectionner son accompagnement au quotidien en fonction des besoins et des compétences des personnes polyhandicapées.
- S'appuyer sur son observation pour enrichir les propositions d'accompagnement.
- Mettre en valeur la spécificité de la fonction d'accompagnant éducatif et social ou d'aide médico-psychologique dans une dynamique de projet inscrite au sein de l'équipe pluridisciplinaire, à domicile, en institutions ou en milieu scolaire et périscolaire.

CONTENU

L'identité professionnelle

- L'aide médico-psychologique : naissance et reconnaissance d'un métier d'accompagnement de proximité.
- L'accompagnant éducatif et social : du certificat d'aptitude à la fonction d'Aide médico-psychologique au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social, historique d'un métier.
- Les compétences attendues de l'accompagnant éducatif et social.
- La spécificité de la fonction de l'accompagnant éducatif et social.
- Son rôle pivot dans l'articulation des soins individualisés à la personne.
- Sa collaboration avec les membres de l'équipe.

Le cadre législatif

- Les différentes lois et les arrêtés.

La personne polyhandicapée et la relation d'aide dans les actes de la vie quotidienne

- Définition du polyhandicap.
- L'incidence du polyhandicap sur le développement de la personne.
- Notions d'accompagnement, de communication et de relation d'aide.

La personne polyhandicapée et l'accompagnement au quotidien

- La place centrale du corps.
- Les besoins fondamentaux.
- L'hygiène et le soin quotidien adapté à la personne.
- Les gestes, les attitudes, la prise en compte du confort et du bien-être de la personne.
- La sécurité, les aides humaines et techniques.

L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans son développement : se construire et expérimenter

- Le projet personnalisé.
- Les activités dans un environnement adapté.
- Préserver et entretenir les acquis et les liens sociaux.
- La place des apprentissages.

La coordination entre les professionnels

- L'équipe et le travail d'équipe : un ensemble cohérent.
- Les réunions de travail.
- Les écrits professionnels, les transmissions.

Le travail en partenariat

- Les relations des institutions avec les familles.
- Les relations entre les professionnels et les familles.
- La place de la famille dans la construction du projet individualisé.
- L'importance de l'ouverture sur l'extérieur.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 17, 18 et 19 septembre 2024
(21 heures)
840 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les accompagnants éducatifs et sociaux et aides médico-psychologiques intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Laëtitia FOSSEMALLE**, responsable de formation AES, éducatrice spécialisée.
- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous :

formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

NOUVEAU

Être éducateur(trice) spécialisé(e) ou éducateur(trice) de jeunes enfants auprès de personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 257

Le rôle et la fonction de l'éducateur(trice) spécialisé(e) et de l'éducateur(trice) de jeunes enfants auprès de personnes polyhandicapées les placent dans une position singulière, au sein de l'établissement et de l'équipe pluridisciplinaire, qui vient interroger leur identité professionnelle. Cette formation propose de réfléchir, d'analyser et de valoriser le rôle de ces professionnels au sein des établissements médico-sociaux.

Elle s'attache aussi à mieux répondre aux besoins des personnes accueillies ainsi que ceux des professionnels intervenant au quotidien, dans le respect des cadres législatifs et juridiques en place.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier les fonctions de l'éducateur.trice spécialisé.e et de l'éducateur.trice de jeunes enfants dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les besoins des professionnels accompagnants du quotidien en matière d'éducation et de soin.
- Repérer le positionnement de l'éducateur spécialisé et de l'éducateur.trice de jeunes enfants dans le « paysage » de l'établissement :
 - équipe d'encadrement – équipe pluridisciplinaire ;
 - projet institutionnel – projet personnalisé.
- Repérer les compétences de l'éducateur spécialisé et de l'éducateur.trice de jeunes enfants en matière de personne ressource et comprendre les enjeux de sa position au sein de l'équipe.

CONTENU

- Rappel autour de la connaissance de la personne polyhandicapée : ses besoins spécifiques.
- L'évolution du secteur médico-social : cadre législatif et juridique.
- Les influences de l'environnement sur le métier d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées.
- L'accompagnement au quotidien, la place de l'éducateur spécialisé et celle de l'éducateur de jeunes enfants dans cet accompagnement.
- Les activités adaptées.
- Les activités sensorielles.
- Les représentations et leur impact sur la fonction de l'éducateur spécialisé et l'éducateur de jeunes enfants.
- Les outils au service de la fonction de l'éducateur spécialisé et de l'éducateur de jeunes enfants : identification, appropriation, création, mise en oeuvre et suivi.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Travail en sous-groupes et échanges.
- Pédagogie active et participative faisant appel à l'expérience de chacun.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 3, 4 juin 2024 (14 heures)
560 €

INFOS PRATIQUES

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse aux éducateurs(trices) spécialisé(es) et aux éducateurs(trices) de jeunes enfants intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTERVENANTES

- **Stéphanie ANDRÉ MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Être cadre dans une institution accueillant des personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 140

Travailler auprès de personnes polyhandicapées n'est pas aisé ; cela demande une implication individuelle et collective particulière et intense. De plus, le métier « d'encadrant » est source de questionnement fréquent car à la charnière entre la direction et les équipes « de terrain ». C'est pourquoi l'objectif principal de cette formation est de s'interroger, repenser son rôle et sa place de cadre.

L'objectif sera également de créer une cohérence, une cohésion et une dynamique quant à la question de l'implication et de la motivation de chacun autour des différents projets.

OBJECTIFS

- Renforcer les compétences managériales.
- Clarifier la fonction d'encadrement.
- Favoriser la communication.
- Améliorer la gestion des réunions.
- Optimiser le potentiel et l'efficacité des professionnels.
- Se donner les moyens pour que la personne accueillie soit au centre de la prise en charge.

CONTENU

Le polyhandicap et ses spécificités

- Les principales caractéristiques des personnes polyhandicapées.
- Les spécificités de l'accompagnement.

Petits rappels sur le cadre législatif

- La loi du 2 janvier 2002.
- Le fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux.
- La démarche qualité.

Le management

- La responsabilité : circonscrire la responsabilité dans un organisme associatif ; identifier la responsabilité des directeurs adjoints et des chefs de service ; mettre en œuvre la responsabilité ; la délimiter à l'égard des usagers, du personnel et des organismes de contrôle ; les outils de la responsabilité.

Faire un choix de management

- Les valeurs managériales : la participation et l'engagement ; décider (s'affirmer, affronter le conflit, être réaliste, douter, assumer) ; déléguer (savoir faire faire, accepter de se dessaisir) ; planifier (s'organiser, hiérarchiser) ; mobiliser ; diriger ; communiquer ; le couple pouvoir/autorité.
- La fonction d'encadrement : la responsabilité ; les obligations ; la discrétion ; le lien de confiance ; le respect, l'écoute, l'accompagnement.

Le management des équipes

- La gestion des conflits : le personnel moteur du changement ; l'animation d'une équipe ; le travail en équipe ; rôle et place de chacun ; suivi et soutien des équipes.
- La communication : la gestion des conflits (confrontation, affrontement, régulation) ; la communication informelle, institutionnelle, organisationnelle ; les stratégies de communication ; les outils de communication (formelles, participatives, responsabilisantes) ; mobiliser (convaincre, dialoguer, négocier, donner du sens, faire appel à l'imagination) ; diriger (rencontrer, consulter, anticiper, veiller).
- La conduite de réunions : les objectifs ; les modes d'animation.

Donner du sens au projet

- Le recours aux procédures, l'élaboration de référentiels et tableaux de bord : les référentiels, les chartes de qualité ; les tableaux de bord.
- Le projet, fédérateur de l'identité et de la culture : forger un idéal commun ; s'ouvrir à la complexité institutionnelle ; sortir des cloisonnements professionnels ; mutualiser des connaissances et compétences parcellaires ; ouvrir des directions nouvelles ; se former ensemble par le projet.
- La méthodologie de projet : conduire et animer une démarche ; les objectifs du projet d'établissement ; méthodologie de conduite et d'animation du projet.
- Les outils de la mise en œuvre du projet : le diagnostic d'établissement.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 14, 15 et 16 octobre 2024 (21 heures)
840 €

INFOS PRATIQUES

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les cadres travaillant auprès d'enfants, adolescents ou adultes polyhandicapés, à domicile ou en établissement.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Nadya MAROC**, cadre infirmier.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Être directeur(trice) de structure accueillant des personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 213

En quoi l'accompagnement d'un public polyhandicapé peut avoir un impact sur l'organisation de la vie institutionnelle, du travail, sur les places de chacun et sur le management ? Cette formation propose de recueillir et d'analyser les éléments spécifiques impactant l'exercice de direction au sein de structures polyhandicap.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Identifier la spécificité de la fonction de directeur dans une structure qui accueille des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Repérer et analyser l'impact du polyhandicap sur la dynamique institutionnelle,
- En cerner les particularités pour accompagner les professionnels et manager la pluri-disciplinarité pour une culture commune,
- Connaître lois, réglementations et politiques publiques pour un management créatif et adapté aux besoins des personnes et à l'implication inventive des professionnels et des proches dans un environnement pluriel,
- Mesurer l'impact des connaissances et des compétences du directeur concernant le polyhandicap sur les représentations liées à sa mission, entre frein et catalyseur.

CONTENU

Le polyhandicap et ses spécificités

- Les principales caractéristiques des personnes polyhandicapées : Les notions sociales : vulnérabilité et grande dépendance, les pathologies, la sensorialité, l'avancée en âge des personnes polyhandicapées, la douleur, les troubles du comportement et psychopathologiques, l'intrication des troubles, la temporalité des personnes polyhandicapées, la communication non verbale et multimodale.
- Les spécificités de l'accompagnement : La vie quotidienne : de l'importance des soins quotidiens aux points de vigilance ; l'accompagnement à la santé : le parcours de soin et le volet soin du projet d'établissement, le traitement de la douleur, les comportements défis, vieillissement et fin de vie ; l'hébergement et la continuité d'accueil et de soin ; l'alimentation. - L'apprentissage tout au long de la vie : l'accompagnement de l'apprentissage, les évaluations fonctionnelles, l'aide à la communication. - La qualité de vie ; l'exercice du droit des personnes polyhandicapées. - La démarche inclusive pour les personnes polyhandicapées.

Politiques publiques et environnement législatif et réglementaire

- La démarche « Réponse accompagnée pour tous » (RAPT).
- La transformation de l'offre médico-sociale.
- La réforme des autorisations.
- Le Volet polyhandicap.
- Les plans d'actions nationaux.
- L'accès à la santé et aux soins.
- Reconnaissance et soutien des aidants.

- Les systèmes d'information et e-santé.
- La réforme de la tarification.
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles et le protocole national de diagnostic et de soins (PNDS) -Générique Polyhandicap de la Haute Autorité de Santé.
- La responsabilité des directeurs.
- Le secret professionnel et le partage d'informations au regard des notions de parcours et de projet.

Un management au service de la qualité de l'accompagnement des personnes polyhandicapées

- Faire institution et faire équipe de direction pour une culture commune et un management cohérent.
- Pouvoir et autorité selon la place et le statut de chacun.
- Communication institutionnelle : le rôle des cadres de proximité dans les fonctions de transmission et de traduction.
- Management transversal et participatif : articulation des référents, coordinateurs, chargés de mission avec les professionnels et l'encadrement ; la concertation et la participation des professionnels au service de l'amélioration de la qualité.
- Genre et division sexuée du travail dans la fonction d'encadrement et l'accompagnement.

La qualité de vie au travail

- La spécificité du secteur médico-social de la grande dépendance : caractéristiques de l'emploi et des conditions de travail.
- La qualité de vie au travail, outil de management, savoir identifier les risques en management pour les traiter ; absentéisme et usure professionnelle.
- L'analyse des pratiques et la formation des professionnels.
- La qualité de vie au travail de l'équipe de direction.

Repérer la place du soin au sein de l'organisation et du pilotage institutionnel

- La place du soin et de la dimension médicale et paramédicale : projet de soins, organisation, structuration, animation, responsabilités. Construire et piloter des réponses pluridisciplinaires et transdisciplinaires pour répondre aux besoins complexes. La place de la famille dans la conduite du projet de soins.

La démarche qualité et la gestion des risques

- Les procédures : entre obligation et mise en sens (Document d'Analyse du Risque Infectieux - DARI et Plan d'Amélioration Continue (PAC) de l'hygiène, circuit du médicament...).
- La culture de la bientraitance, prévention de la maltraitance.
- Les situations de crise : points d'attention, analyse et gestion de crise dont la crise sanitaire.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

- Paris • 3 jours (21 heures) dates en cours de programmation : nous consulter
- 980 €

INFOS PRATIQUES

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux directeurs de structures accueillant des personnes polyhandicapées ou aux cadres de direction en poste ou intéressés par un poste de direction dans ces structures.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANT(ES)

Intervenants ayant une pratique dans le secteur médico-social.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous :
formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Coordonnateur(trice) de parcours : co-construire des parcours autour de situations complexes

RÉF. : 7 162

La multiplicité des acteurs autour des personnes en situation de handicap et le caractère innovant des modalités d'accompagnement impliquent la co-construction et le respect de modalités de coopération, d'échange et de coordination entre les différents intervenants.

Le coordonnateur de parcours s'engage à mettre en place des procédures de coordination efficaces et mobilise les personnes, institutions, réseaux, dispositifs... en affirmant une co-responsabilité. Il concourt au développement du pouvoir d'agir de la personne handicapée, des familles, et soutient un dialogue constructif entre les personnes, leur entourage, les acteurs administratifs et les professionnels de l'accompagnement en inscrivant les personnes comme principaux acteurs de leur parcours. Il a une fonction de repère organisationnel et il met en pratique la responsabilité institutionnelle et professionnelle au sein du réseau, centralise et coordonne le parcours de la personne.

Autant d'incitations à mieux travailler ensemble, à renforcer la coopération entre secteurs social, sanitaire et médico-social, afin de favoriser la coordination et la cohérence des interventions, construire une culture commune, alimenter une expertise collective dans l'objectif de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Identifier les situations complexes.
- Appréhender l'évolution des politiques publiques et les dispositifs innovants afin de co-construire des parcours autour des situations dites complexes.
- Connaître et s'approprier le rôle de coordonnateur de parcours.

CONTENU

Comprendre le sens des politiques publiques et les enjeux de cette évolution

- Évolution du regard sur le handicap.
- Inclusion sociale et droit commun.
- Découverte du panorama médico-social.

Coordination territoriale et nouveaux dispositifs

- Dispositif d'Accompagnement à la Coordination, plateforme, Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées, Équipe Relais Handicaps Rares...
- Identifier les ressources du territoire.
- Capitaliser l'expérience.

Coordonner et co-construire des réponses de proximité

- Se recentrer et répondre aux besoins de la personne.
- Développer le pouvoir d'agir de la personne en co-construisant son projet avec l'ensemble des acteurs (personnes, familles, professionnels...).
- Approche systémique de la situation et définition de la demande de la personne.
- Importance du recueil d'information.

Connaissances et compétences générales

- Acquérir des connaissances générales.
- Clarifier des composantes de l'environnement professionnel.
- Renforcer des savoir-faire.
- Développer des capacités de coopération et de co-responsabilité.
- Instaurer une relation de confiance et soutenir les personnes et leurs proches.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 27, 28, 29 novembre 2023 (21 heures)
960 €

Paris • 25, 26, 27 novembre 2024 (21 heures)
1 050 €

INFOS PRATIQUES

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels du secteur social et médico-social.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES EN CO-ANIMATION

- **Sandrine CARABEUX**, pilote de l'Équipe Relais Handicaps Rares Île-de-France.
- **Kathy WISLEZ**, chargée de mission à l'association Adèle de Glaubitz.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Formation de formateurs(trices)

RÉF. : 7 173

Cette formation est destinée aux professionnels qui, à l'intérieur de leur institution, sont considérés comme des personnes ressources désignées pour transmettre leurs compétences. Elle s'adresse également aux professionnels qui souhaitent élargir leur champ d'intervention comme formateurs auprès d'organismes de formation.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Mettre en œuvre des projets de formation.

SPÉCIFIQUES

- Choisir et organiser des outils théoriques ou pratiques permettant la transmission de ces savoirs.
- Développer sa capacité à animer un groupe.
- Repérer et analyser les attentes et les besoins des stagiaires venant en formation en fonction des logiques métiers, de la constitution du groupe, ou des logiques institutionnelles.
- Repérer les potentialités du groupe et développer la capacité d'analyse clinique des situations de formation.
- Analyser les liens entre déroulement de la formation, positions et postures des formateurs.

CONTENU

- Être formateur : une posture.
- Spécificité de la formation de professionnels intervenant auprès de personnes en grande vulnérabilité.
- Recensement des techniques d'animation et des outils.
- Construire une offre de formation.
- Les lois de l'apprentissage.
- Éthique de la formation.
- Développer sa capacité à animer un groupe.
- Repérer les potentialités du groupe et savoir intervenir.
- Analyser les liens entre déroulement de la formation et la posture du formateur.

MÉTHODE

- Présentation du dossier pédagogique.
- Point sur les dossiers pédagogiques.
- Présentation des avancées sur les dossiers pédagogiques.



DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

📅 **2023-2024** • Paris • 9, 10 novembre 2023 et 18, 19 décembre 2023, 18, 19 janvier et 18, 19 mars 2024 (56 heures)
2 080 €

📅 **2024-2025** • Paris • 21, 22 novembre et 16, 17 décembre 2024, 23, 24 janvier et 17, 18 mars 2025 (56 heures)
2 240 €

INFOS PRATIQUES

8 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels oeuvrant dans le champ du polyhandicap.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Monique CARLOTTI**, formatrice consultante.

UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).

Autres formations possibles

Pour l'ensemble de ces programmes ou pour toute autre demande de programme sur mesure, contactez-nous à formation@cesap.asso.fr

S'approprier les nouveaux dispositifs du secteur médico-social pour accompagner des personnes polyhandicapées dans leur singularité

Analyse des pratiques

Il s'agit d'un espace d'expression, pour un petit groupe de professionnels, animé par un(e) psychologue et centré sur l'échange des expériences de travail. Lors de chaque session, le participant qui le souhaite est invité à prendre la parole pour exposer une situation professionnelle qui le préoccupe et/ou le questionne. À la fin de son exposé, chacun peut, à son tour, réagir, apporter son point de vue, son témoignage, proposer un éclairage singulier sur la situation évoquée, afin d'alimenter une réflexion commune. En fin de session, le ou la psychologue reprend les grandes lignes de cette réflexion.

Le secret professionnel et l'obligation de confidentialité

Hygiène bucco-dentaire chez la personne polyhandicapée

Les repères fondamentaux pour le travail en EEAP + Polyhandicap sévère et situations extrêmes de handicap

La réflexologie au quotidien pour les personnes polyhandicapées

Suivi maxillo facial de la personne polyhandicapée

Retrouver le sens du travail après une situation de crise

La prévention chez l'enfant ou l'adulte polyhandicapé

Comment apprendre aux enfants et adolescents polyhandicapés à apprendre ? L'apport de la pédagogie conductive

Les soins esthétiques et l'accompagnement des personnes dépendantes

Le centre de documentation



Le fonds documentaire est consultable en ligne

<https://cesap.centredoc.fr/>

Intégré à CESAP Formation, Documentation, Ressources, le centre de documentation contribue aux missions d'information et de perfectionnement des professionnels accompagnant des personnes polyhandicapées.

Le centre de documentation a pour vocation d'identifier, d'acquérir, de conserver et de mettre à disposition les documents relatifs au polyhandicap et à sa prise en charge dans ses diverses dimensions :

- Aspects médicaux,
- Vie familiale,
- Vie quotidienne,
- Aspects juridiques,
- Méthodes éducatives,
- Aides techniques,
- Établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Fonds documentaire

S'inscrivant dans le champ pluridisciplinaire du secteur social et médico-social, le fonds documentaire comprend plus de 4 200 références.

Ce fonds est constitué :

- D'ouvrages,
- Des publications du cesap,
- De mémoires et thèses universitaires,
- De textes législatifs et réglementaires,
- D'actes de colloques et de séminaires,
- De vidéos,
- D'une centaine de dossiers documentaires thématiques.

Les revues et périodiques auxquels le centre de documentation est abonné sont consultables sur place (emprunt possible pour les parutions non récentes) :

- Motricité cérébrale, Réadaptation, Neurologie du développement,
- Actualités Sociales Hebdomadaires,
- Les cahiers de l'Actif,
- CONTRASTE, Enfance et Handicap.

Enfin, le centre de documentation est également abonné à un certain nombre de lettres d'informations électroniques et assure un service de veille documentaire.

Le centre de documentation est membre du réseau PRISME, réseau national de professionnels de la documentation exerçant dans le secteur des sciences sociales et de l'action sociale.

Produits et services documentaires

Prestations réservées aux adhérents :

- Recherche d'informations dans la base de données documentaires ou auprès de ressources externes (bases de données en ligne, sites associatifs, sites de revues, sites institutionnels...),
- Constitution de bibliographies personnalisées,
- Appui à la recherche d'informations sur internet, orientation vers des sites spécialisés,
- Service de prêt (voir conditions d'emprunt).

Public

- Les équipes pluridisciplinaires des établissements et services accueillant des personnes polyhandicapées : personnel éducatif, médical, paramédical, d'encadrement...
- Les étudiants,
- Les familles.
- Toute personne ou professionnel intéressé par la question du polyhandicap.

Conditions d'emprunt

- Une caution de 60 € vous sera demandée si vous souhaitez faire un emprunt au cours de votre inscription.
- Les dossiers documentaires, les actes, les mémoires et les thèses universitaires ne font l'objet d'aucun prêt.
- 3 documents peuvent être empruntés en même temps pour une période de 3 semaines.



Horaires et conditions d'accès

- Sur rendez-vous uniquement, les mardis et vendredis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- La consultation sur place et l'accueil sont gratuits et se font sur rendez-vous afin de garantir la qualité des réponses documentaires.

Inscription au centre de documentation

Valable pour une durée d'un an à compter de la date d'inscription.

Établissement ou service :

- Moins de 50 salariés 75 €
- Plus de 50 salariés 100 €
- Client de CESAP Formation dans l'année 30 €
- Étudiants (*sur présentation de la carte d'étudiant*) 15 €
- Particulier, adhésion à titre individuel 20 €
- Stagiaires en formation diplômante à CESAP Formation et formateurs du CESAP (dans le cadre de leurs interventions à CESAP Formation) Accès libre

Contact

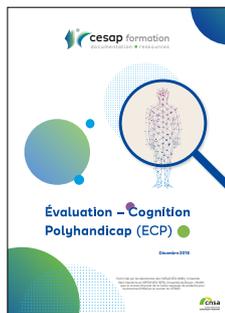
Evelyne COMBALUZIER, Directrice adjointe, chargée de la qualité et de la communication

Tél. : 01.53.20.68.51

Courriel : documentation@cesap.asso.fr



Nos publications



Évaluation - Cognition - Polyhandicap (ECP)
(2019) - Diffusion exclusive CESAP
82 €



La scolarisation des enfants polyhandicapés
(5 décembre 2017)
25 €



L'accompagnement des enfants polyhandicapés et de leur famille en SESSAD
Livret et film
(12 octobre 2015)
58 €



L'observation en question, son importance dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées
(1^{er} décembre 2015)
25 €



Pédagogie & polyhandicap : où en sommes-nous aujourd'hui ?
(16 et 17 juin 2014)
25 €



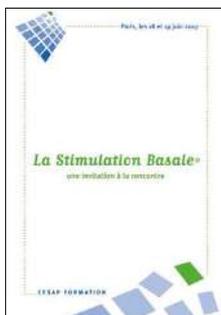
À l'école de l'autre. Un regard sur la pratique du Snoezelen
DVD
(octobre 2011)
22 €



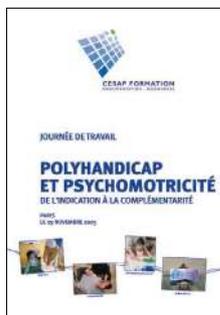
L'approche d'Emmi Pikler confrontée au polyhandicap
(mars 2008)
24 €



La place des aides médico-psychologiques dans les institutions accueillant des personnes très dépendantes
(novembre 2006)
19 €



La Stimulation Basale® une invitation à la rencontre
(juin 2007)
19 €



Polyhandicap et psychomotricité : de l'indication à la complémentarité
(novembre 2005)
19 €



Similitudes et différences de certaines approches actuelles de la personne polyhandicapée. Actes des journées des éducateurs
(octobre 2001)
19 €



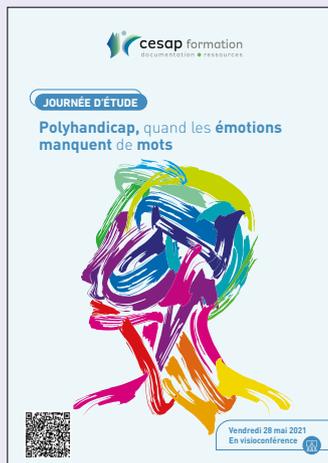
Les troubles de la personnalité et du comportement chez la personne polyhandicapée
(janvier 1996)
19 €



En consultation libre sur notre site
La place du psychologue en institution accueillant des personnes polyhandicapées
(2001)



Nos replays



Replay de la journée d'étude
« Polyhandicap, quand les émotions manquent de mots »
(28 mai 2021)
100 €

Retrouvez
le programme



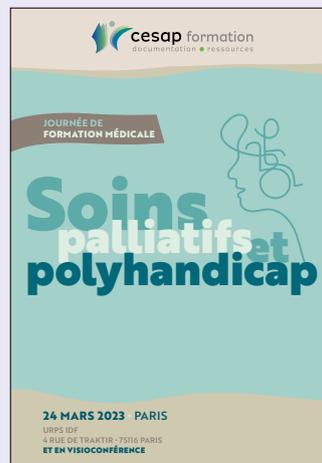
Replay des 9^{èmes} journées médicales
« La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées »
(6, 7 et octobre 2021)
250 €

Retrouvez
le programme



Replay de la journée médicale
« La personne polyhandicapée à fleur de peau »
(17 mai 2022)
125 €

Retrouvez
le programme



Replay de la journée médicale
« Soins palliatifs et polyhandicap »
(24 mars 2023)
125 €

Retrouvez
le programme



Commandez
nos replays



Bon de commande des publications

Également disponible sur www.cesap.asso.fr



Je m'inscris à la newsletter CESAP Formation

Contact

Nom, prénom

Courriel@.....

Adresse d'envoi

Établissement

Adresse

Téléphone.....

Courriel@.....

Adresse de facturation (si différente de l'adresse d'envoi)

Établissement

Adresse

Téléphone.....

Courriel*@.....

* champ obligatoire. La facture sera envoyée à cette adresse mail.

	Prix unitaire	Nombre
NOUVEAU Replay des 9 ^{èmes} journées médicales « La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées » (6, 7 et 8 octobre 2021)	250 €	
NOUVEAU Replay de la journée médicale « La personne polyhandicapée à fleur de peau » (17 mai 2022)	125 €	
NOUVEAU Replay de la journée médicale « Soins palliatifs et polyhandicap » (24 mars 2023)	125 €	
Replay de la journée d'étude « Polyhandicap, quand les émotions manquent de mots » (28 mai 2021)	100 €	
Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP) (2019)	82 €	
La scolarisation des enfants polyhandicapés (décembre 2017)	25 €	
L'accompagnement des enfants polyhandicapés et de leur famille en SESSAD, livret et film (octobre 2015)	58 €	
L'observation en question, son importance dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées (décembre 2015)	25 €	
Pédagogie et polyhandicap : où en sommes-nous aujourd'hui ? (juin 2014)	25 €	
DVD À l'école de l'autre. Un regard sur la pratique du Snoezelen (octobre 2011)	22 €	
L'approche d'Emmi Pikler confrontée au polyhandicap (mars 2008)	24 €	
La place des aides médico-psychologiques dans les institutions accueillant des personnes très dépendantes (novembre 2006)	19 €	
La Stimulation Basale® une invitation à la rencontre (juin 2007)	19 €	
Polyhandicap et psychomotricité : de l'indication à la complémentarité (novembre 2005)	19 €	
Similitudes et différences de certaines approches actuelles de la personne polyhandicapée. Actes des journées des éducateurs (octobre 2001)	19 €	
Les troubles de la personnalité et du comportement chez la personne polyhandicapée (janvier 1996)	19 €	
TOTAL COMMANDE (frais de port inclus)		

Adressez ce bon de commande accompagné du règlement à :

Cachet et signature :

CESAP FORMATION, DOCUMENTATION, RESSOURCES
62, rue de la Glacière - 75013 PARIS



Règlement intérieur

Règlement intérieur de CESAP Formation, Documentation, Ressources, établi conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail

1. PRÉAMBULE

CESAP Formation, Documentation, Ressources développe et dispense des activités de formation professionnelle.

Le présent Règlement intérieur s'applique à tous les participants suivant une action organisée par CESAP Formation, Documentation, Ressources.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1

Conformément à la législation en vigueur (art. L6351-3 et R6352-1 et 2 du Code du travail), le présent règlement a pour objet de définir les règles générales d'hygiène et de sécurité et les règles disciplinaires.

3. CHAMP D'APPLICATION

Article 2 : personnes concernées

Le Règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée dans les locaux de CESAP Formation, Documentation, Ressources ou dans les locaux d'un tiers mis à disposition dans le cadre d'une action de formation organisée par CESAP Formation, Documentation, Ressources. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas de non-respect de ce dernier.

4. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 3 : règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation. Toutefois, conformément à la réglementation en vigueur, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 4 : interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer au sein des locaux où se tient l'action de formation.

Article 5 : boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans les locaux où se tient l'action de formation en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 6 : accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en

cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident au formateur représentant CESAP Formation, Documentation, Ressources.

Article 7 : consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement.

Article 8 : crise sanitaire

En cas de crise sanitaire ou de situation exceptionnelle, les consignes de prévention sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous. Les stagiaires sont tenus de respecter l'ensemble des mesures en vigueur dans l'établissement.

5. DISCIPLINE

Article 9 : tenue et horaires de stage

Les horaires de stage sont généralement de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sauf accord préalable entre les parties. Ils sont portés à la connaissance des stagiaires par la convocation. Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires. En cas d'absence ou de retard au stage, le stagiaire en avertit CESAP Formation, Documentation, Ressources. Par ailleurs, une feuille d'émargement est obligatoirement signée par le stagiaire.

Article 10 : tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

Article 11 : usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les éléments distribués en cours de formation et que le stagiaire est clairement autorisé à conserver.

Article 12 : enregistrements, propriété intellectuelle

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation. La documentation pédagogique remise lors des sessions

est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 13 : responsabilité de CESAP Formation, Documentation, Ressources en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

CESAP Formation, Documentation, Ressources décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux accueillant l'action de formation.

Article 14 : sanctions et procédure disciplinaire

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. La définition et la mise en œuvre des sanctions, ainsi que la procédure disciplinaire, relèvent du Code du Travail (Art. R6352-3).

Article 15 : représentation des stagiaires

En application de l'article L6352-3, dans chaque formation d'une durée supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles. Le scrutin a lieu pendant les heures de formation. Le directeur de l'organisme de formation ou ses représentants assurent l'organisation et le bon déroulement du scrutin. Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire ou le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection. Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité, et à l'application du règlement intérieur.

6. PUBLICITÉ

Article 16 : publicité

Le présent Règlement est consultable sur le site Internet de CESAP : www.cesap.asso.fr

Le stagiaire en est systématiquement informé avant la session de formation et un exemplaire du présent Règlement lui est remis.

Paris, le 31/07/2023

Christine PLIVARD, Directrice



Modalités de mise en œuvre de la formation

Pour chacun des stages, la facturation sera effectuée au terme de l'action.

Suivi et modalités d'évaluation de la formation

Voir le dispositif d'évaluation des formations proposé par CESAP Formation (page 142).

Accessibilité

- Accessibilité des locaux : CESAP Formation est un établissement recevant du public de 5^e catégorie de type R. Nos installations sont conformes aux règles de sécurité en vigueur et nos salles de formation sont accessibles aux personnes handicapées.
- Adaptation des moyens de la formation : les moyens de la formation sont adaptés au cas par cas afin de s'ajuster au plus près des besoins des personnes concernées. Nous consulter.
- Référent handicap
Une info ? Une question ? Contactez-nous : refhandicap.formatation@cesap.asso.fr

Horaires

Les stages se déroulent généralement de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Des pauses sont prévues dans la matinée et l'après-midi. Elles seront précisées par les intervenants, ainsi que les horaires détaillés de la formation.

Les formations individuelles en inter-établissements

Les formations individuelles en inter-établissements se déroulent hors site, en règle générale à Paris dans les locaux de CESAP Formation et regroupent des professionnels de divers établissements. Elles favorisent l'acquisition de connaissances et l'analyse de pratique, sur des thématiques très éclectiques, et nécessitent une inscription individuelle au moyen du bulletin d'inscription qui se trouve à la page suivante.

- L'inscription doit être accompagnée du montant total du coût de la formation.
- Ce règlement n'est plus remboursable si l'annulation parvient à CESAP Formation moins de 15 jours avant le début de la formation. Néanmoins, le stagiaire peut se faire remplacer.

- Ce règlement sera entièrement remboursé en cas d'annulation du stage par CESAP Formation.
- Toute formation commencée sera intégralement facturée.
- Une convocation et une convention seront envoyées au participant dans la quinzaine précédant le stage.
- Parents, étudiants : Vous souhaitez vous inscrire à un stage inter-établissements ? Contactez-nous.

Les formations intra établissement

Dans le cadre des formations intra établissement, le formateur se rend dans l'établissement pour travailler en équipe pluridisciplinaire.

Cette façon de travailler, extrêmement formatrice, renforce le caractère partagé et transdisciplinaire des actions conduites, et la cohésion des équipes. Certaines formations peuvent être organisées en visioconférence. Les convocations intra sont à réaliser par l'établissement.

Analyse de la demande

Nous analysons ensemble votre demande afin d'ajuster la formation au plus près de vos besoins et objectifs. Ce travail donne lieu à une proposition qui tient compte des besoins de formation identifiés, du public accueilli, des personnels à former, et des contraintes de réalisation de la formation (durée, dates, etc.). Suite à votre accord, nous finalisons cette proposition en lien avec le formateur retenu.

La proposition définitive fait l'objet d'une convention.

Les demandes de formation nécessitant un travail d'analyse conséquent feront l'objet d'une convention et seront facturées sur la base de 550 € par jour.

Délai d'accès

La durée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est estimée à 3 mois environ.

Convention

Suite à l'élaboration du programme, du choix des intervenants, des dates et du coût de la formation, une convention en double exemplaire mentionnant les conditions de réalisation de la formation sera établie pour valider cet accord. Un exemplaire signé est à retourner pour confirmation définitive.

Conditions tarifaires

Le coût pédagogique est indiqué clairement pour chacun des programmes de stage proposés dans ce catalogue, de même que le nombre maximum de participants qu'il

convient de respecter par session de formation.

À cela s'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs, qui sont facturés au réel des dépenses.

Un devis vous sera adressé sur demande. **Tous nos tarifs sont nets de taxe.**

Majoration

En cas de formation intra établissement organisée conjointement pour plusieurs établissements et demandant plusieurs conventions et plusieurs factures, le coût pédagogique sera majoré de 10 %.

Annulation

Si l'établissement souhaite annuler une convention, il devra le faire au moins 1 mois avant le début de l'action.

En cas d'annulation de la part de l'établissement hors des délais précisés ci-dessus, 50 % du prix de la formation sera retenu à titre de dédommagement ainsi que le remboursement des frais de séjour et de déplacement engagés pour le formateur.

Formations à distance

Certaines formations peuvent être organisées à distance. Nous consulter.

CESAP FORMATION DOCUMENTATION RESSOURCES

62, rue de la Glacière
75013 PARIS

www.cesap.asso.fr

N° de déclaration d'activité : 11/75/09 382/75
N° SIRET : 775 662 059 00465

Contact et renseignements

Pour vos demandes de formation, nous vous remercions de nous contacter par téléphone au 01 53 20 68 58 ou par courriel à :

formation@cesap.asso.fr

Réclamation : reclamation.formatation@cesap.asso.fr

Fiche d'inscription

pour les formations individuelles
en inter-établissements



Fiche d'inscription à retourner à :

CESAP Formation Documentation, Ressources

62, rue de la Glacière
75013 PARIS

@ formation@cesap.asso.fr



ODPC n°1972

N° de déclaration d'activité : 11/75/09 382/75

N° SIRET : 775 662 059 00465

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par CESAP Formation Documentation Ressources pour la gestion de sa clientèle et de ses actions de communication. Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées aux services formation et communication.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

CESAP Formation,

Documentation, Ressources,

62 rue de la Glacière,

75013 Paris

formation@cesap.asso.fr

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

Pour connaître les modalités de mise en œuvre de la formation, se référer à la page 140.

* Tous les champs sont obligatoires pour le recueil des attentes et des besoins, et l'émergence.

FORMATION*

Intitulé de la formation.....

Dates..... Coût.....

PARTICIPANT*

Mme M

Nom..... Prénom.....

Tel..... Email.....@.....

Profession.....

À renseigner impérativement dans le cadre d'une formation DPC :

Date de naissance : ... / ... / ... N° d'identification (ADELI ou RPPS).....

J'ai besoin d'aménagements spécifiques et je souhaite être contacté par le référent handicap.



Je m'inscris à la newsletter
CESAP Formation

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR ou ADRESSE PERSONNELLE POUR LES INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES*

Dénomination.....

Adresse.....

Tel..... Email.....@.....

Contact.....

Email de facturation.....@.....

PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Enfants Adolescents Adultes Personnes âgées

Polyhandicap Autre (précisez).....

MODALITES DE RÈGLEMENT*

chèque (à joindre avec le bulletin) virement (joindre le justificatif avec le bulletin)

IBAN INTERNATIONAL BANK ACCOUNT NUMBER						
FR 76	3000	4028	3700	0104	3283	194
BANK IDENTIFICATION CODE (BIC)						
BNPAFRPPAA						

Le participant

Le.....

Signature :

L'employeur

Le.....

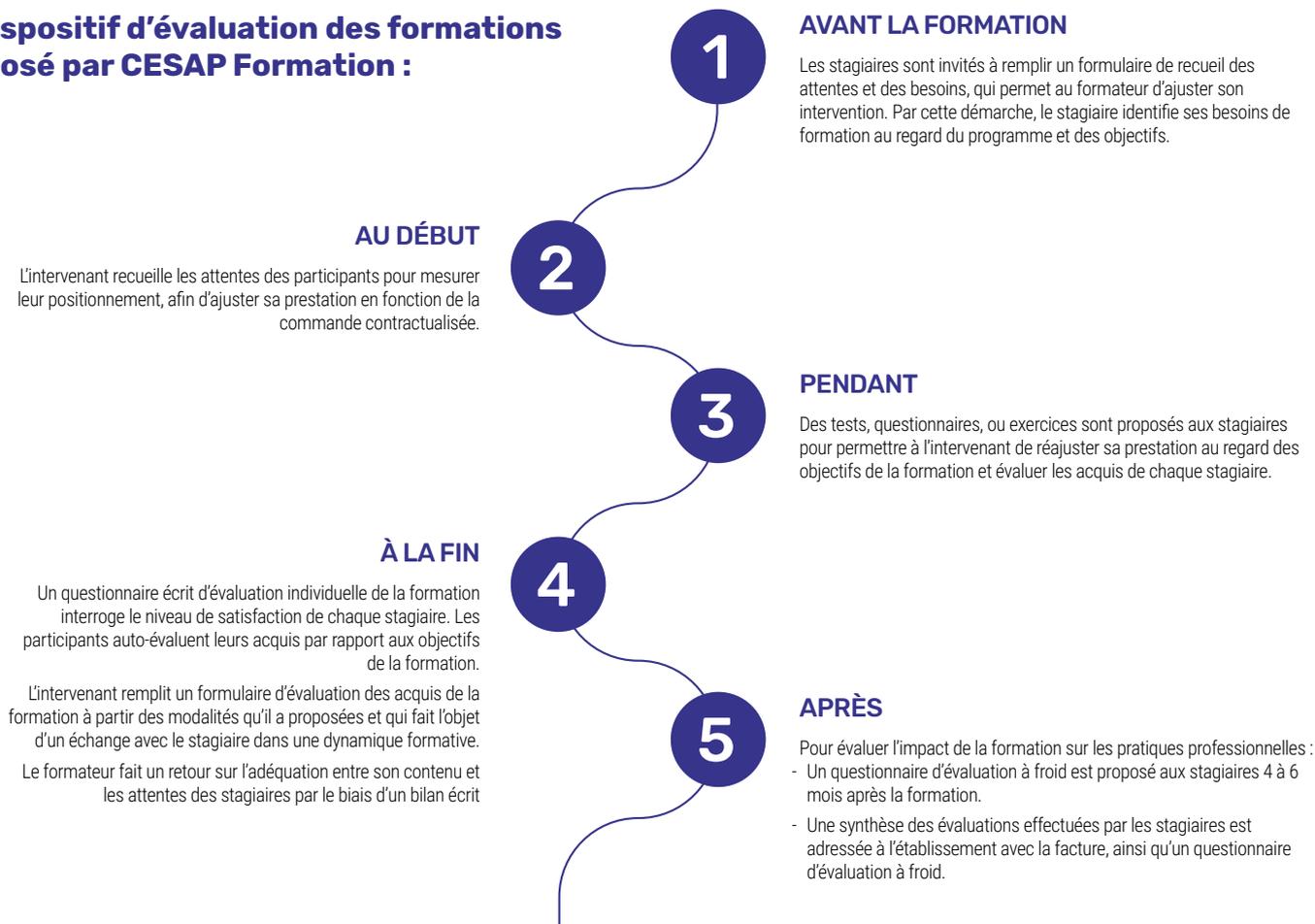
Cachet et signature de la direction :



L'évaluation en formation

CESAP Formation, Documentation, Ressources s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses formations. En complément des actions mises en place, et pour toutes remarques que vous souhaiteriez nous faire, vous pouvez vous adresser à reclamation.formation@cesap.asso.fr

Le dispositif d'évaluation des formations proposé par CESAP Formation :



ANALYSE DES RÉSULTATS ET UTILISATION

L'ensemble de ces écrits est transmis à CESAP Formation et fait l'objet d'une lecture attentive. S'ils révèlent un décalage entre la réalisation de la formation et nos exigences, un contact sera établi soit avec le stagiaire, soit avec le commanditaire pour envisager des mesures correctives. Ces actions sont enregistrées et suivies dans le Tableau d'Amélioration Continue de CESAP Formation.

Index

- A**
Accompagnant éducatif et social 13-16, 128
Accompagnement 18, 23, 27, 29, 103, 106
Activités 69, 83-86, 88-90, 95-99
Activités équestres 99
Adolescent 54
Adulte 43, 68-70, 112
AFEST 4-5
Agressivité 21, 64
Aidant familial 12, 56
Aide médico-psychologique, voir Accompagnant éducatif et social
Aide-soignant 127
AIDFORPOLY 12
Alimentation, nutrition 32-37
Analyse des pratiques 134
Animal 99
Apprentissage 60-61
Approches corporelles et sensorielles 77-79, 82, 91-92, 97
Art culinaire 35
Arts plastiques 89, 100
Assistant familial 53
Assistant social 120
Audition 80
Autisme 66
Autostimulations 65
- B**
Bienveillance 104-106
Bienveillance 104-106
Bilan sensoriel 80
Bonne pratique 23
Bucco-dentaire 134
- C**
CAA 74
Cadre 130
Centre de documentation 135
Certification polyhandicap 27
Cheval 99
CHESSEP 74
Coaching éducatif 4-5
Cognition 62-63
Communication 74-75
Compétences cognitives 62-63
Comportements-problèmes 21, 64-65
Conte 83-84, 86
Coordonnateur de parcours 132
Corps 55, 88, 91-97
Créativité 85
- D**
Danse 83, 88
DE AES 13-16
Déficiences sensorielles 80-81
- Déglutition** 32-33, 35, 37
Dénutrition 32-33, 35-36
Déplacement 47
Deuil 71
Directeur 131
Direction 4-5, 130-131
Dispositifs d'accompagnement 110
Domicile 52
Doleur 39-41
Droit 55, 59, 105, 111
- E**
EAJE, voir Etablissement d'accueil du jeune enfant
Eau 97
Ecrits professionnels 111, 114-115
ECP 62-63
EEAP 134
Éducateur de jeunes enfants 129
Éducateur spécialisé 129
Emmi Pikler 82
Émotions 67
Empathie 107
Enfant 51-52
Enseignement spécialisé 60-61
Environnement sonore 87
Epilepsie 31, 38
Épuisement professionnel 118
Équipe pluridisciplinaire 108, 134
Ergothérapeute 125
Esthétique 134
Établissement d'accueil du jeune enfant 53
Établissement d'accueil médicalisé 68
Éthique 102-103
Évaluation 62-63
Éveil sensorimoteur 92
- F**
Famille 12, 55-56
Fonction auditive 80
Fonction visuelle 80
Formation de formateurs 133
Formation diplômante 15-16
Formation mixte 4-5
Foyer d'accueil médicalisé, voir Établissement d'accueil médicalisé
- G**
Gastrostomie 32, 36
- H**
Hygiène 44-45
- I**
Infirmière, infirmier 123
Inscriptions 140-141
Intégration en établissement pour
- adultes** 112
Interculturalité 19, 58
Intimité 22, 55
- J**
Jeu 89-90
Journées thématiques 21-23
Journée d'étude 18-19
Journées médicales 20
Juste présence 103
- K**
Kinésithérapeute 124
- L**
Laïcité 59
Lieux de vie 68
- M**
Maison d'accueil spécialisée 68-69
Maladies neuro-évolutives 84
Maltraitance 105
Masseur kinésithérapeute 124
Médecin 20, 122
Méthodologie 111, 115
Mort 71
Musique 87, 92
- N**
Nouveaux dispositifs d'accompagnement 110, 134
Nouveaux professionnels 109
Nuit 72
Nutrition, voir Alimentation
- O**
Observation 82, 113
Oralité 35
Orthophoniste 35, 74
- P**
Parcours de formation 132
Parentalité 57
Parents-professionnels 56
Pause 94
Pédagogie 60-63
Pédagogie conductive 134
Pédagogie renversante 4-5
Peinture 83, 85
Polyhandicap 23, 26-29, 50
Posture 47
Pratiques professionnelles 26-29
Prendre soin 116, 134
Préparation à l'entrée en formation AES 14
Prévention 31, 39, 47, 94, 105, 118, 134
Problématique médicale 20, 122
Projet d'établissement 110
Projet personnalisé 111
- Psychologue** 63, 121
Psychomotricien 126
Publications 136
- R**
Référent 41
Réflexologie 134
Relation d'aide 106
Relaxation 93-96, 117
Rencontre 28
Replays 137
Respiration 48
Risques 118
- S**
Scolarisation 60-61
Secret professionnel 134
Sécurité 47
Sensorialité 74, 76-79, 80-81, 91-92
SESSAD 52
Sexualité 22, 55
Situation de crise 134
Snoezelen 76-77
Soignants 116, 122-123, 127-128
Soin 18, 20, 38-43, 122-123
Soins esthétiques 134
Soins palliatifs 42-43
Sophrologie 93
Spécificité 29
Sport adapté 98-99
Stimulation basale 78-79
Stomathérapie 46
Stress 117
Structure petite enfance 53
Suivi maxillo-facial 134
Supervision 4-5
- T**
Textures modifiées 32-37
Toilette 44
Toucher 76-77, 91-92
Transferts, déplacements 47
Troubles du comportement, voir Comportements-problèmes
Troubles musculo-squelettiques 94
Troubles du comportement, voir Comportements-problèmes
Troubles sensoriels 80
Trouble du spectre de l'autisme TSA 66
- U**
Urgence 31
- V**
Vie affective 22, 55
Vie quotidienne 30, 55, 82
Vieillesse 43, 70
Vision 80
- Y**
Yoga 95



62, rue de la Glacière
75013 Paris
Tél. : 01 53 20 68 58
formation@cesap.asso.fr

N° de déclaration d'activité : 11/75/09 382/75
N° SIRET : 775 662 059 00465



ODPC n°1972



62, rue de la Glacière
75013 Paris
www.cesap.asso.fr

Pour mener à bien sa mission, CESAP a créé et gère un centre de « formation documentation ressources » et des établissements et services, notamment :

Centres d'Action Médico-Sociale Précoce, Services d'Éducation, de Soins et d'Aide à Domicile, Centres d'Accueil Familial Spécialisé, Externats et Internats Médico-Éducatifs, Maisons d'Accueil Spécialisées, Équipe Relais Handicaps Rares Île-de-France, Pôles de Compétence et de Prestation Externalisée.



Nous remercions chaleureusement les personnes photographiées dans le cadre de leurs activités à CESAP Formation, CESAP Pôle Grand Paris Nord et CESAP Pôle Seine-et-Marne.